Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
ISEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

N DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mercredi 30 juin 1965 / Conversion de saint Paul / 81e année, no 149 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: ensoleillé et frais / minimum 50 / maximum 75

AUJOURD'HUI

...s causés à Westmount par l'explosion de bâtons de dynamite • En page 3

Guy Favreau démissionne

Le juge Dorion est convaincu que Me Denis a bien offert les $20,000

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le dévoilement du contenu du rapport Dorion, sur l'affaire Rivard, a sérieusement ébranlé l'administration libérale et forcé le premier ministre à accepter la démission de M. Guy Favreau du poste de ministre de la Justice.

Face aux regards inquisiteurs de l'opposition, M. Lester B. Pearson a réaffirmé sa foi absolue en l'intégrité et l'honnêteté du député de Papineau et déclaré qu'il lui confiera sous peu un autre portefeuille.

Ce sont les critiques du rôle de M. Favreau contenues dans le rapport Dorion, qui ont entraîné cette suite d'événements inattendus. Le juge soutient que le ministre de la Justice aurait dû, avant de prendre la décision de ne pas porter d'accusations contre Me Raymond Denis, soumettre d'abord le dossier aux conseillers juridiques de son ministère.

Aujourd'hui, le commissaire Dorion croit qu'une preuve "prima facie" (à première vue) a été établie devant lui selon laquelle Me Raymond Denis, alors chef de cabinet du ministre de l'Immigration, a offert un pot-de-vin de $20,000 à Me Pierre Lamontagne pour que ce dernier ne s'oppose pas à la libération sous caution du présumé trafiquant de drogues Lucien Rivard.

mettrait sa démission dès que le rapport serait rendu public.

La démission dramatique du ministre de la Justice a presque éclipsé le rôle de premier plan du député de Dollard, M. Guy Rouleau, que le juge critique très sévèrement dans son rapport.

L'ex-secrétaire parlementaire du premier ministre a tenté, dit le juge, d'utiliser l'influence que lui procurait sa fonction pour tenter d'obtenir l'admission à caution de Lucien Rivard.

L'intervention de M. Rouleau constitue certainement un acte répréhensible, affirme le commissaire, mais ne contient pas les éléments nécessaires à la perpétration d'une infraction criminelle.

Dans son rapport le juge Dorion tient à souligner que la conduite de l'autre ministre dont le nom a été mêlé à l'affaire, soit M. René Tremblay, alors ministre de l'Immigration et patron de M. Denis, "a été absolument irréprochable".

Les épithètes que le juge ajoute aux noms de Robert Gignac et Eddy Lechasseur et de Mme Lucien Rivard n'ont rien d'élogieux mais sont éloquents. Le témoignage de l'épouse du célèbre évadé "est un tissu de mensonges" et les deux autres se sont parjurés à maintes reprises.

Le juge affirme également que Guy Masson, l'entremetteur libéral, et Raymond Denis ont tous deux menti. On sait que Guy Masson a déclaré à l'enquête avoir dit à son ami Raymond Denis que $50,000 à $60,000 étaient disponibles pour la caisse du parti libéral. Bien plus, Masson a, de son propre aveu, offert ces derniers au trésorier du parti, le sénateur Louis-P Gélinas, qui a cependant refusé de le rencontrer.



Téléphotos PC

L'effet d'une bombe

Moins de trente-six heures avant l'ajournement de la session, ce rapport tant attendu a quand même eu l'effet d'une bombe. M. Guy Favreau était des plus confiants avant sa publication, mais hier après-midi, quelques minutes après que M. Pearson l'ait rendu public, il s'est précipité dans le bureau du premier ministre, une lettre de démission à la main. C'est là que M. Pearson l'a convaincu d'accepter un autre poste au sein du gouvernement.

Le juge Frédéric Dorion critique de plus d'une façon la conduite du ministre de la Justice. Il semble, dit-il, "que le ministre ait attaché trop d'importance aux opinions du commissaire et du sous-commissaire de la RCMP qui, tout en étant de très bons policiers, n'ont certainement pas les connaissances suffisantes pour conseiller le ministre sur l'opportunité de porter une plainte devant le tribunal".

Ensuite le juge pose une question :

Le ministre avait-il le temps nécessaire pour apporter toute l'attention que requérait cette affaire qui, en somme, pouvait entraîner des plaintes sérieuses devant les tribunaux criminels?

— "Il ne faut pas oublier qu'un ministre, comme un juge, malgré sa compétence, malgré son honnêteté et son intégrité, reste toujours un être humain, et qu'il peut arriver que sa conception d'une affaire soit faussée inconsciemment par les relations qui peuvent exister entre lui et la ou les personnes concernées."

A l'enquête, M. Favreau avait avoué candidement qu'il était surchargé de travail à cette époque, en septembre 1964, et qu'il parvenait difficilement à abattre tout le boulot qu'on lui confiait.

Nombreuses critiques à la RCMP

Plus de vingt pages du rapport (total 150 pages!) sont consacrées exclusivement au rôle de la RCMP dans l'affaire Rivard et le juge y multiplie ses critiques sur les procédés de la "force", unilingue, précise-t-il.

Bien plus, tout au long du document le juge cite des faits précis où, techniquement, les agents de la Gendarmerie ne se sont pas montrés à la hauteur de la tâche.

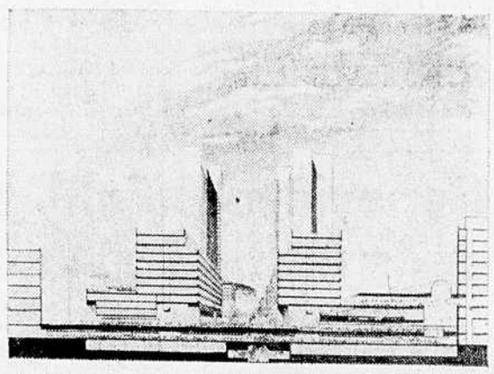
Pourquoi, par exemple, ne pas avoir enregistré l'importante conversation entre Raymond

Voir RAPPORT DORION, p. 2



EN VEDETTE DANS UN FILM DE RESNAIS

"Je t'aime, je t'aime", film d'Alain Resnais, mettant en vedette la jeune comédienne canadienne Geneviève Bujold". Telle sera, à quelques mots près, l'affiche que l'on pourra lire aux portes des cinémas parisiens, d'ici l'an prochain. *(Voir en page 2)*



RENOVATION DU SECTEUR McGILL COLLEGE

On a révélé hier la nature d'un gigantesque projet de rénovation urbaine et de réaménagement d'un important secteur d'affaires de la métropole, celui de l'avenue McGill College, compris entre les rues Sherbrooke, University, Ste-Catherine et Mansfield. Le projet, dont on entreprendra la réalisation d'une première phase de quelque $30 millions en septembre, nécessitera une mise de fonds globale de $125,000,000. *(Voir en page 15)*

UN NOUVEL EMBLEME A LA BCN

Poursuivant une politique de rénovation et de rajeunissement qui se manifeste dans ses structures administratives, la réorganisation de son personnel et la construction d'un nouveau siège social, la Banque Canadienne Nationale a révélé, hier, le nouvel emblème qui l'identifiera désormais et remplacera le traditionnel BCN entrelacé qu'on connait depuis 40 ans. *(Voir en page 50)*



Informations détaillées sur le rapport Dorion en pages 8 et 9

Par ailleurs, le juge estime que le ministre de la Justice était "justifiable", en septembre dernier, "de croire qu'une plainte portée contre Me Denis serait difficilement prouvée devant les tribunaux."

La RCMP est critiquée

Dans ce rapport lourd de conséquences politiques et juridiques, la conduite de la RCMP n'échappe pas aux critiques du juge Frédéric Dorion. Ce dernier blâme la "force" tout au long du document et parle des "graves conséquences" que peuvent entraîner certains de ses actes.

Le ministre, dit le juge, n'avait certes pas une connaissance suffisante du dossier pour prendre la décision qui s'imposait mais cependant "était sous l'impression que les officiers de la RCMP lui avaient exposé tous les faits pertinents à l'affaire."

Peu après sept heures, hier soir, M. Pearson a déclaré que le gouvernement a demandé au sous-ministre de la Justice d'étudier le cas de Me Raymond Denis pour déterminer si l'on doit ou non porter une plainte devant les tribunaux. Le premier ministre a promis de prendre "toutes les mesures qui s'imposeront dans les autres cas".

Nielsen demande la démission de Letendre

Mais cette dernière affirmation n'a pas satisfait l'opposition. Le député conservateur Erik Nielsen, qui le 24 novembre dernier a lancé toute l'affaire sur le parquet des Communes, a demandé la démission immédiate du chef de cabinet du ministre de la Justice, M. André Letendre.

M. Letendre avait déjà laissé entendre, à ses amis, qu'il sou-

Téléphotos PC

Un coup dur

L'ancien ministre de la Justice du cabinet Pearson, M. Guy Favreau, est assailli par les journalistes (photo du haut) au moment où il quittait la Chambre des Communes, après que le premier ministre eut annoncé sa démission, à la suite de la publication du rapport Dorion. La photo du bas montre des visiteurs venus le saluer à son entrée en chambre au début de la soirée.

McIlraith devient ministre intérimaire de la Justice

OTTAWA — (par J. P.) — C'est le président du Conseil privé, M. George J. McIlraith, qui occupera, par intérim, le poste de ministre de la Justice.

Des observateurs sont d'avis que le premier ministre nommera bientôt, et officiellement, M. Guy Favreau au poste qu'occupe M. McIlraith, et que ce dernier deviendra définitivement ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Mais tous ne partagent pas cette opinion. On souligne que M. Pearson hésitera longtemps avant de confier le poste de ministre de la Justice à un avocat anglophone de peur d'avoir une mauvaise publicité au Québec.

Une rumeur circule à l'effet que le ministre des Travaux publics, M. Lucien Cardin, deviendrait, d'ici quelques semaines, ministre de la Justice.

Enfin, d'autres affirment que le premier ministre profitera de l'occasion pour effectuer un remaniement ministériel complet. Aujourd'hui, toutes les conjonctures trouvent un chemin et, d'ici quelques jours, le public sera fixé sur le choix du premier ministre.

On sait cependant, et de bonne source, que le premier ministre conserve la plus haute opinion de M. Favreau et qu'il le nommera à un poste important.

Le président du Conseil privé n'est ni plus ni moins que le grand administrateur de l'Etat, et c'est lui qui préside les réunions du conseil des ministres en l'absence du premier ministre. Sous l'administration conservatrice, Me Noël Dorion a occupé ce poste.



M. George McIlraith

L'Assemblée législative siégera désormais tous les jours

Le premier ministre précise qu'au rythme de trois séances quotidiennes la législature devra étudier et adopter près d'une quarantaine de lois d'ici la fin de la session — qu'on pense ne devoir arriver que vers le début d'août

QUEBEC. (DNC) — Pour activer les travaux de l'assemblée législative, la Chambre, à partir de lundi le 5 juillet, siégera tous les jours de la semaine, lundi y compris, et peut-être même au rythme de trois séances par jour, soit le matin, l'après-midi et le soir, sauf le vendredi où la séance se terminera dans le cours de l'après-midi.

Le premier ministre Lesage a, en outre, précisé que d'ici la fin de la session, — qu'on pense n'arriver que vers le début du mois d'août — la législature devra étudier et adopter près d'une quarantaine de lois, dont plusieurs n'ont pas encore été présentées par le gouvernement.

Ainsi outre des modifications apportées à diverses lois sociales, comme celle sur les syndicats professionnels, sur le Code du travail, sur les fiducies, sur les fonctionnaires, etc . . . , en vue de les rendre concordantes avec la loi sur le Régime des rentes, l'assemblée devra étudier le nouveau Code de procédure civil, une nouvelle loi sur le droit paroissial (fabriques), la loi sur la refonte de la carte électorale, des amendements apportés à la loi électorale, une autre sur la Régie des alcools, une concernant les tribunaux judiciaires, quatre ou cinq se rapportant à l'éducation, deux ou trois à la voirie, etc . . .

Par ailleurs, le premier ministre a confirmé que le Comité des comptes publics tiendra séance peu de temps après la tenue de la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu le 19 juillet prochain.

Il a précisé, sans vouloir entrer dans les détails, que les négociations au sujet de la BRINCO se poursuivaient toujours, qu'il était toujours optimiste quant au résultat final de ces négociations, et qu'il avait parlé, par téléphone, vendredi dernier, avec M. Robert Winters, président de la Brinco.

Enfin, il a affirmé qu'il restait toujours persuadé qu'il n'y aurait pas d'élections fédérales cette année, et qu'à ce sujet, rien n'était encore venu infirmer ses déclarations du début de l'année.

Montréal: un autre conflit menace le transport

— Les détaillants d'essence bloquent les sorties des raffineries — page 3

LA PRESSE ne sera pas publié demain, jour de la Confédération

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 41
Bandes dessinées / 30
Camping / 47
Décès, Naissances, etc. / 54
Editorial / 4
Finance / 50, 51
Horoscope / 25
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 29, 42
Radio et Télévision / 16, 18
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 43 à 49 et 52, 53
Tribunaux / 20, 21
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 24



Feu rouge, feu jaune et feu vert

L'agent de la Sûreté provinciale explique à notre jeune automobiliste qu'il faut arrêter son véhicule au feu rouge. Il lui a souligné, par ailleurs, qu'il ne faut pas traverser la chaussée même à pied, à moins que le feu ne tourne au vert. Ce genre de leçons se donnent au Village de sécurité érigé au Centre d'achats Rockland. Le Village de sécurité présentera son programme d'activités six jours par semaine, et ce du 30 juin au 4 septembre.

Lesage: il ne s'agit pas de mon cabinet

Du rapport Dorion le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, n'avait "rien à dire", hier soir. "Il ne s'agit pas de mon cabinet", a-t-il répondu aux journalistes qui lui demandaient un commentaire.

A Halifax où il se trouvait hier, l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a exprimé l'opinion que M. Guy Favreau est victime d'un "manque de contrôle" du cabinet, manque de contrôle d'autant plus grave que M. Favreau était "un nouveau venu".

A Victoria, Mlle Judy Lamarsh, ministre de la Santé, a dit son espoir que M. Favreau continue de servir le Canada "la tête haute".

A Ottawa même, M. Guy Rouleau, député de Dollard et ancien adjoint parlementaire du premier ministre Pearson, a dit qu'il avait l'intention de demeurer député mais n'en avait pas parlé à M. Pearson depuis la publication du rapport. Il n'avait "aucune déclaration à faire" sur le rapport même qui lui reproche d'avoir agi de façon répréhensible.

La vente du rapport, imprimé à 4,000 exemplaires (total des deux versions), a été d'environ 1,100 exemplaires. "Nous ne pensons pas que le rapport devienne un "best-seller", a dit M. Roger Duhamel, l'imprimeur de la reine. "La vente ne se maintiendra probablement que quelques jours. Les comptes rendus des journaux devraient satisfaire le grand public."

C'est à la fin d'une journée très remplie, vers 11 h. 15 hier soir, que les journalistes ont rejoint M. Lesage. Il sortait de la salle du conseil exécutif. Et il avait présidé depuis le matin, une séance du conseil de la trésorerie, une réunion du conseil des ministres et, enfin, une très longue réunion du comité de législation.

"Je ne sais rien d'autre que ce que les autres m'ont dit à ce sujet et je n'ai rien à dire. Il ne s'agit pas de mon cabinet", ajouta-t-il.

A l'heure du lunch, hier, quelques heures à peine avant que le rapport Dorion ne soit rendu public par le gouvernement Pearson, le chef du gouvernement québecois avait informé les journalistes de son intention de ne pas lire le document préparé par le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'hon. Frédéric Dorion.

Je me fierai aux journaux, avait-il dit en substance. J'espère qu'ils seront objectifs et dans la relation et dans l'appréciation de ces faits.

L'ancien ministre de la Justice du cabinet Diefenbaker, M. Fulton, a accusé le gouvernement Pearson de manquer de fermeté et d'orientation.

"Même après s'être trouvé dans la situation difficile résultant du manque de contrôle (du cabinet), M. Favreau n'a reçu aucune aide, aucun conseil de ses collègues", a dit M. Fulton.

Sa démission "me semble tout à fait opportune parce que je ne vois pas qu'il ait pu faire autrement et je crois, en conséquence, que c'était la décision correcte et honorable à prendre". M. Fulton n'en croit pas moins "sans réserve" que M. Favreau est un homme d'honneur et d'intégrité.

Parlant devant une cinquantaine de personnes à une assemblée libérale à Victoria, Mlle Lamarsh a dit que M. Favreau est victime de la malchance après avoir servi la justice et le droit "avec dévouement et amour" pendant près de 20 ans.

Elle a dit de lui qu'il était d'une grande intégrité et très compétent.

Admettant que le gouvernement libéral n'était pas sans reproche, elle a répété qu'on ne peut réussir une omelette sans casser des oeufs. "Bien sûr, nous avons cassé quelques oeufs, a-t-elle commenté, mais nous avons réussi une grande quantité d'omelettes."

Le président de CPA est décédé

Le président des Canadian Pacific Airlines, M. Grant McConachie, est décédé subitement ce matin à Los Angeles. M. McConachie était né à Hamilton, Ont. en 1909, et il était président des CPA depuis 1947.

L'une des figures les mieux



M. Grant McConachie

connues du monde de l'aéronautique, M. McConachie s'était vu décerner en 1945 le trophée McKee pour son oeuvre de pionnier dans l'Ouest et le Grand Nord canadien où il ouvrit un grand nombre de routes aériennes.

C'est également lui qui, en 1941, avait fait les démarches nécessaires pour que se fusionnent au sein de ce qui allait s'appeler l'année suivante CPA, une dizaine de petites compagnies desservant l'Ouest du pays.

Avant de devenir président de la deuxième plus importante société aérienne du pays, après Air Canada, M. McConachie avait occupé le poste de gérant général de la compagnie, de 1942 à 1945, et d'adjoint au président de 1945 à 1947.

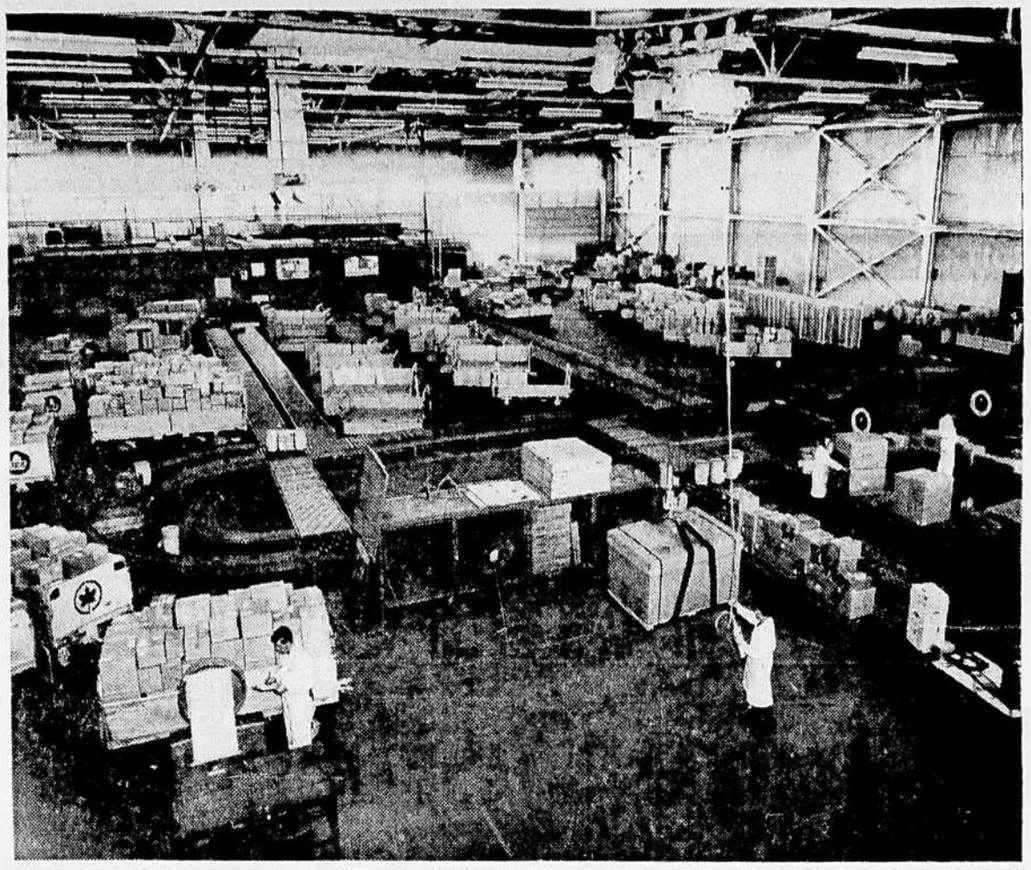


Photo Air Canada

La nouvelle aérogare d'Air Canada

La nouvelle aérogare de marchandises a été conçue en fonction de la vitesse. Partout, on y rencontre de ces convoyeurs qui acheminent automatiquement les cargaisons qui, dans bien des cas, doivent être mises à bord d'un autre avion quelques minutes à peine après avoir été descendue d'un premier.

Air Canada inaugure une nouvelle aérogare de marchandises à Dorval

La Société Air Canada inaugure officiellement aujourd'hui sa nouvelle aérogare de marchandises à l'aéroport international de Montréal, par une brève cérémonie suivie d'un déjeuner à la Salle Confédération de l'Aérogare de Dorval.

La nouvelle installation d'Air Canada, qui occupe plus de 86,000 pieds carrés, prévoit l'expansion en hauteur grâce à des plates-formes superposées qui tirent profit au maximum de l'espace disponible. Elle peut recevoir jusqu'à 6,000,000 de livres de marchandises par mois. La superposition des plates-formes accroitra la capacité totale de soixante-quinze pour cent.

La partie de l'aérogare réservée à la manutention et à l'acheminement des marchandises comprend deux sections principales, importation et exportation. Chacune d'elles a été soigneusement conçue de façon à tirer le meilleur parti possible du plus moderne équipement de manutention. Certaines pièces de matériel pourront servir dans les deux sections tandis que d'autres répondront au besoin d'une seule section.

L'ensemble des services de l'aérogare doit satisfaire les exigences croissantes du trafic-marchandises de la Société tout en tenant compte des développements futurs.

La ligne canadienne a transporté 71,000,000 de livres de fret en 1964, sur environ 40,000 milles de voies aériennes, une augmentation de 300 pour cent sur les 28,000,000 de 1959. Durant les trois premier mois de 1965, l'augmentation du fret aérien, comparativement à la même période de 1964, a été de 35 pour cent.

C'est pour absorber cette augmentation phénoménale qu'Air Canada a construit son aérogare-marchandises de Toronto en 1964.

La nouvelle installation établie cette année à Montréal compte parmi les plus modernes du genre au monde. Des prévisions à long terme exigent l'aménagement d'installations semblables dans les grandes villes canadiennes comme Vancouver, Calgary et Winnipeg, dans un proche avenir.

Incident de l'U-2: Moscou a perdu deux de ses avions

WASHINGTON. (UPI) — Les Soviétiques ont détruit un et probablement deux de leurs avions lorsqu'ils ont abattu l'appareil U-2 du pilote Francis Gary Powers en 1960, rapporte-t-on aujourd'hui.

Les appareils soviétiques qui ont été touchés avaient été envoyés pour intercepter l'avion U-2 au cours de la mission de reconnaissance de Powers, écrit le "Washington Post".

Le journal déclare avoir obtenu ces détails de "très bonne source". Selon le "Post", un des chasseurs soviétiques avait été détruit par des missiles sol-air nouvellement mis au point.

"Une deuxième fusée toucha et mit hors d'action l'avion de Powers, ajoute le journal. L'explosion de la fusée a touché un deuxième chasseur soviétique qui s'est écrasé par la suite, bien que cela ne soit pas certain."

Powers était en mission au-dessus de l'Union soviétique pour le compte de l'Agence centrale de renseignements (Central Intelligence Agency). Il s'était envolé du Pakistan en direction de la Norvège. Il sauta en parachute et fut plus tard condamné à dix ans de prison par un tribunal soviétique.

En février 1962, Powers fut échangé contre un espion soviétique, le colonel Rudolph Abel, qui se trouvait en prison aux Etats-Unis. Powers est actuellement à l'emploi de la société "Lockheed Aircraft", en Californie, comme pilote d'essai.

Grève prévue pour demain à Matane

Les employés de la Traverse Matane qui assure le service de traversiers entre Matane et Godbout (Côte Nord) ont averti leur employeur qu'ils se mettraient en grève "à compter de midi, le 1er juillet". Ils sont représentés par le Syndicat international des gens de mer.

Les syndiqués soutiennent qu'ils reçoivent les plus bas salaires au Canada pour leur travail : de 30 cents à $1.20 l'heure de moins "dans le reste du pays pour un travail de même nature".

Le syndicat s'oppose au paiement des repos pris par les employés à bord du navire ainsi qu'à l'abolition de deux départements, ceux des stewards et des services aux clients, en vue de les confier à une compagnie privée.

Le syndicat a sa reconnaissance officielle depuis juillet 1964 et exige la rétroactivité à cette date.

Geneviève Bujold, premier rôle dans un film d'Alain Resnais

"Excellents essais. Vous souhaite dans rôle Adine. Lettre producteur suit. Signé : Alain Resnais".

La destinataire de ce télégramme, parvenu lundi matin, est Geneviève Bujold. Depuis, le producteur du film lui a téléphoné.

Rejointe cet avant-midi, la jeune comédienne nous a livré ses premières impressions :

"Je ne sais pas . . . je ne sens rien. C'est tellement subit ! Vous savez, c'est une femme de la maison de production qui m'a téléphoné. Tout-à-fait femme d'affaire. Elle n'était nullement intéressée à savoir si j'avais du talent, si j'étais présentable. Non, elle a strictement parlé affaire, question monétaire."

Nous avions rencontré Geneviève, mardi soir, au petit théâtre de Repentigny. Volubile, les yeux brillants, folle de joie, elle se promenait parmi ses nombreuses connaissances, en montrant à tous ce télégramme portant la signature de Resnais.

"Le télégramme de Resnais m'a beaucoup plus excitée que le téléphone" dit-elle. "Il m'aurait écrit n'importe quoi, "il fait beau à Paris, comment allez-vous" . . . le fait qu'il m'écrive, de lire son nom, c'était extraordinaire."

Geneviève Bujold tiendra le premier rôle dans le film de Resnais: "Je t'aime, je t'aime". A ses côtés, la vedette suédoise du film "Le silence", Ingrid Thulin et Yves Montand.

En principe, Geneviève devrait commencer le tournage du film vers la mi-août.

Lundi prochain, elle téléphonera à la maison de production (Sofracima) pour remettre sa réponse définitive.

D'ici là, on lui fera parvenir le scénario.

— Quelle sera votre réponse ?

— Quelle question ! Ma réponse est déjà prête.

RAPPORT DORION

SUITE DE LA PAGE 1

Denis et Me Pierre Lamontagne ?

Le juge ajoute qu'il n'était pas difficile de se rendre compte dès le début de l'enquête que la majorité des personnes à interroger seraient de langue française. Or, précise-t-il, la désignation par un officier supérieur d'un assistant de langue anglaise qui ne parle pas le français constituait une telle anomalie "qu'il est difficile de croire que cela puisse se produire de nos jours".

Le premier ministre a déclaré, à ce sujet, que le gouvernement prendra toutes les mesures qui s'imposent. Dans la capitale fédérale, des observateurs rappellent que le commissaire McClellan a déjà dit qu'il offrirait sa démission si le rapport lui était hostile.

Inutile d'ajouter que le député du Yukon a connu un moment de gloire, aux Communes hier soir, lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole à la suite du premier ministre, visiblement ému. M. Nielsen a parlé de ce grand drame politique qui affectera tous les Canadiens et, tout en reconnaissant l'intégrité du ministre de la Justice, a mis en doute son jugement.

Il est possible d'affirmer en guise de conclusion que le juge Dorion accepte entièrement la version des faits tels que décrits par Me Pierre Lamontagne, chargé par les autorités américaines d'assurer l'extradition de Lucien Rivard. Les explications de Me Denis sont invraisemblables, ajoute-t-il, il s'est laissé guider partiellement par son intérêt personnel et principalement par l'intérêt de son parti politique.

Et indirectement, discrètement même, le juge recommande que l'ex-chef de cabinet du ministre de l'Immigration soit traduit en justice.



donnez-
lui
sa CHANCE

Votre enfant a-t-il raté sa 9e, 10e ou 11e année ? Agissez immédiatement pour qu'il n'en souffre pas toute sa vie. Le collège JEAN XXIII est sa dernière planche de salut !

1. cours spéciaux pour les élèves de 9e ou 10e année qui désirent passer du cours général au cours scientifique.
2. rattrapage.
3. réorientation: tests d'aptitudes.
4. préparation aux reprises d'examens.

Faites une mise-de-fonds qui profitera à votre enfant pendant toute sa vie.

Pour seulement $1.00 par période, votre enfant recevra des cours semi-privés et se concentrera uniquement sur ses matières faibles, sans douleurs, avec un moniteur compétent.

Il étudiera mieux, en moins de temps, un sujet qui prendrait plusieurs mois de cours réguliers.

Les cours se donnent l'avant-midi, l'après-midi ou le soir, du lundi au vendredi inclusivement, (cas spéciaux: le samedi) à partir du 4 juillet. L'élève peut prendre autant de sujets qu'il le désire.

Vous désirez plus de renseignements ?

Téléphonez, sans obligation de votre part, à 526-1611.

Collège Jean XXIII
4495 PAPINEAU
526-1611

RÉCOMPENSE
$5000.00
OFFERTE

Quelque part à Montréal, une ou plusieurs personnes connaissent l'endroit où se trouvent plusieurs centaines de caisses de cigarettes volées d'un camion de Dumont Express Ltée le 1er juin 1965.

A toute personne qui pourrait nous conduire au recouvrement de cette cargaison en entier ou une grande quantité de ces cigarettes, cette récompense sera donnée sans question posée.

Communiquez avec
SERVICE de RECLAMATION McCANN Enrg.
Tél. 669-5820

La météo

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Pontiac-Témiscaminque, Abitibi, Laurentides, Estrie et Mauricie; régions de Québec, du Lac St-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la Baie-Comeau et de Sept-Iles:** Généralement ensoleillé et frais aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75. Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val-d'Or, 40 et 65 : Ste-Agathe, La Tuque et Québec, 45 et 70 : Sherbrooke, 50 et 70 : Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles, 45 et 65.

NETTOYAGE A SEC
POUR TOUT
VETEMENT
SEULEMENT
49¢ CHACUN
Minimum de 4 articles par commande
Les manteaux de fourrure, garnis de fourrure et à texture pileuse ne sont pas inclus dans ce spécial.
paul

un plaisir
que rien ne peut
briser



KIK COLA
EN CANETTES

Les liqueurs douces en canettes se refroidissent plus vite, et elles sont si pratiques!

Pour les réunions, les pique-niques, pour tous les moments de plaisir, Kik Cola est parfait. Et dans les nouvelles canettes, c'est toujours le même Kik Cola, qui plaît à toute la famille!

Kik Cola...du plaisir en canettes...ou en bouteilles!

La marque des eaux gazeuses de qualité

calendrier académique
été et automne 1965

udio 5316 inc

"école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél.: 273-9511
Pierre LeBlanc, directeur général

cours du soir
session d'été: du 28 juin au 17 septembre 1965
en dessin industriel, art publicitaire, décor d'intérieurs et charme et personnalité
(classes climatisées)
session d'automne: du 27 septembre au 28 janvier 1966

cours du jour
dates d'entrée: 27 septembre 1965 à 9h. 30 du matin
Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

DATES DES EXAMENS D'ENTREE
vendredi, le 25 juin 1965 à 10 heures du matin
samedi, le 14 août 1965 à 10 heures du matin

liste des cours
offerts à Montréal et à Québec

DESSIN INDUSTRIEL
sous la direction de M. Raymond Ouimet

DESSIN PUBLICITAIRE
sous la direction de M. Gilles Robert

DECOR D'INTERIEURS
sous la direction de M. Roger Côté

LES ARTS DE LA COMMUNICATION
sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon
Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes: journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE
sous la direction de Madame Nicole Germain

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des écoles.

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

studio 5316 inc
5316 av. du Parc, Mtl 8, tél.: 273-9511 • 437 rue Caron, Québec, tél.: 525-4961
studio 437 enr

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 30 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 149

Montréal: paralysie complète de la distribution de l'essence

Un groupe de détaillants d'essence bloquent les sorties des raffineries; on craint des conséquences désastreuses si la distribution ne reprend pas bientôt



Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Blocus devant la source

Un groupe de détaillants d'essence de Montréal assiège depuis la nuit dernière les raffineries de Montréal-Est. Ils ont stationné leurs camions-remorques devant les sorties et n'entendent pas en bouger avant d'avoir la preuve que les compagnies sont prêtes à négocier leur marge de profits.

Les services de police de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles, où se trouvent situées les principales raffineries des grandes compagnies pétrolières, ont décidé d'user de leur autorité afin de permettre aux camions-citernes de circuler. Les autorités policières des deux municipalités ont en effet fait savoir que le fait de stationner un véhicule dans une entrée, d'obstruer l'accès de ladite entrée est illégal et que les règlements seront en conséquence appliqués. "Les protestataires devront lever leur siège ou nous sévirons", a déclaré un porte-parole policier.

Plus tôt ce matin, le blocus des raffineries de pétrole, entrepris la nuit dernière par un groupe de détaillants d'essence et de locataires de stations-service, avait pris de l'ampleur tant par l'arrivée aux portes des raffineries d'un plus grand nombre de protestataires, que par les conséquences que peut entrainer la prolongation du conflit.

Il était rumeur ce matin que l'aéroport international de Montréal (Dorval) devrait fermer ses pistes à midi si le siège des raffineries se continuait.

Il n'en est rien. La compagnie Consolidated Aviation & Refueling Services, qui alimente la plupart des compagnies aériennes à Dorval, possède en effet des réserves qui lui permettront d'assurer un service normal pour encore une couple de jours, malgré les quantités "effarantes" de carburant qui se consomment quotidiennement à l'aéroport.

Si la situation persiste toutefois, il est probable que les vols comportant une escale "d'alimentation" en carburant devront être détournés de Montréal, ce qui ne signifiera évidemment pas pour autant la fermeture de Dorval. Il suffira que les avions aillent s'approvisionner ailleurs.

On prévoit par ailleurs que si le litige allait durer quelques jours encore que plusieurs services publics et même des services d'urgence pourraient être gravement affectés

On pensait particulièrement aux hôpitaux qui font usage d'huile pour leur chauffage. Une brève enquête menée auprès des dirigeants de quelques hôpitaux révèle que la plupart ont certaines réserves de carburant mais que la situation pourrait devenir critique si le différend allait se prolonger.

Par ailleurs, M. Jean-Louis Renaud, directeur du service des achats et magasins de la ville de Montréal, a fait savoir que les véhicules du service des incendies et de la police pourront être alimentés pour une semaine encore. "Il aurait été catastrophique que cette situation survienne en hiver, a-t-il dit. Nous n'avons aucune solution au problème pour le moment, mais nous avons toutes les raisons de croire qu'advenant un prolongement, les groupes de protestataires n'hésiteraient pas à conclure certaines ententes avec nous afin de permettre l'alimentation en essence des véhicules policiers, de ceux des pompiers, des ambulances et tous les autres véhicules affectés à des cas d'urgence.

De son côté, le directeur de la Voie publique, M. Jean Arpin, a dit que les travaux de revêtement d'asphalte se poursuivaient normalement ce matin à Montréal. "Nos fournisseurs, a-t-il déclaré, semblent avoir des réserves assez considérables et il n'est pas question que les travaux en cours dans les rues de la métropole soient interrompus. Toutefois, nous allons effectuer une certaine vérification qui nous permettra de planifier. Car advenant une prolongation du différend, nous verrions à compléter le pavage sur les rues où il aura déjà été commencé."

On sait que l'asphalte est un dérivé du pétrole et que les raffineries de l'est sont les pourvoyeurs des entrepreneurs en construction routière.

Le conflit étant présentement limité à la région de Montréal, il ne semble pas que le ministère de la Voirie du Québec ait à souffrir certains inconvénients pour le moment.

L'action subite et inattendue des détaillants d'essence a provoqué par ailleurs la tenue d'une réunion d'urgence des représentants des différentes compagnies de pétrole de Montréal-Est et d'Anjou.

Dès 9 heures ce matin, ceux-ci se réunissaient à l'hôtel de ville de Montréal-Est en présence du maire Edouard Rivest. Au moment de mettre sous presse l'assemblée n'était pas encore terminée, sauf que l'intervention policière avait été annoncée.

Les compagnies, a-t-on d'autre part appris, ont convoqué leurs avocats et il est question

Voir DETAILLANTS en page 6



Explosion à l'hôtel de ville de Westmount

par **André Dupré**

Une explosion d'une force équivalente à une charge de dix bâtons de dynamite a secoué l'hôtel de ville de Westmount, vers minuit hier, causant des dégâts relativement peu élevés à l'arrière de l'immeuble, situé près du Chemin St-Antoine, à l'angle de la rue Kensington.

L'explosion a causé tout un émoi dans le voisinage de l'hôtel de ville, et la secousse qui a suivi a fait éclater plusieurs vitres de résidences situées le long du Chemin de la Côte St-Antoine.

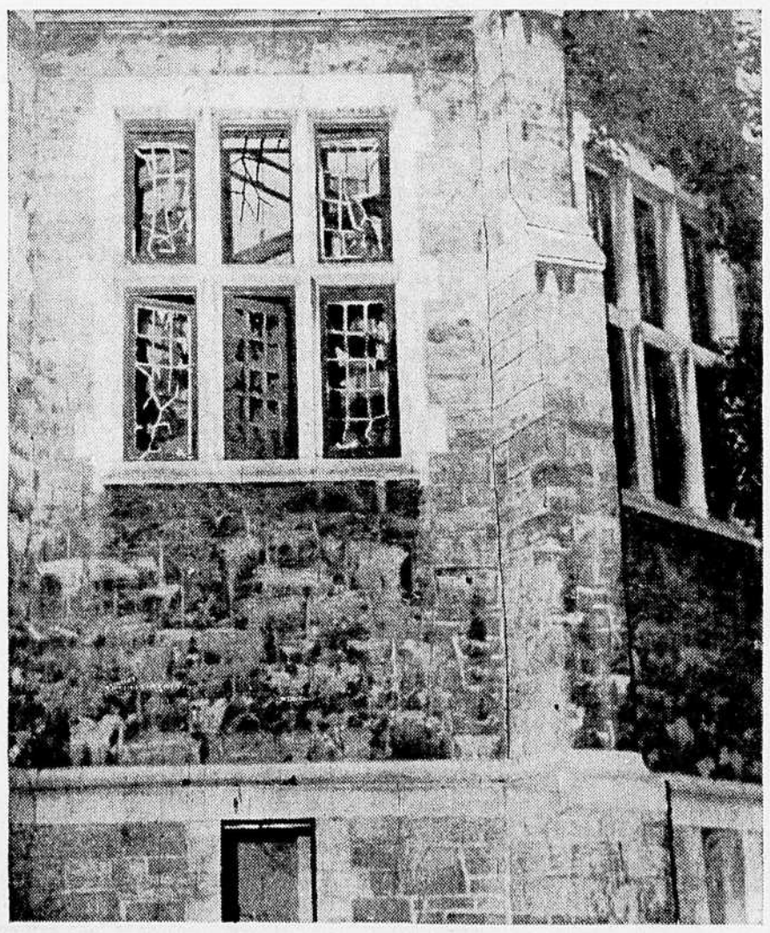
Au moment de l'explosion, qu'on attribue à des terroristes, personne ne se trouvait à l'hôtel de ville, qui était plongé dans le noir. L'immeuble est présentement l'objet de travaux de réaménagement et les services administratifs de la ville de Westmount ont été installés temporairement au poste de police, depuis avril dernier.

Ces travaux de réaménagement seront terminés à l'automne et il ne semble pas que l'explosion de la nuit dernière ait causé des dégâts susceptibles de les prolonger. La façade de l'immeuble a perdu quelques pierres et plusieurs carreaux de fenêtre ont volé en éclats. Mais la bombe n'a pas fait de brèche dans le mur.

C'est le lieutenant-détective Adolf Jones, de la Sûreté de Westmount, qui enquête sur cet acte de terrorisme. Les directeurs Christopher Harper, de la police, et Thomas Hovinden, des pompiers, se sont rendus sur les lieux, de même que le gérant de la ville de Westmount, M. Norman Dawe.

Les responsables de l'explosion n'ont marqué leur passage d'aucun sigle qui aurait pu les identifier à un mouvement révolutionnaire. Mais cette explosion survient à la veille de la fête de la Confédération . . .

Fait à signaler, le lieutenant-détective Jones, a répondu courtoisement, en françcais, aux questions des journalistes . . , mais les simples agents de police, pour peu que l'on s'adressât à eux en français se montraient récalcitrants, vexés . . , étant peu versés dans la langue de Molière.



Plusieurs carreaux volent en éclats

L'explosion qui a secoué l'hôtel de ville de Westmount, la nuit dernière, n'a fait de brèche . . . que dans les carreaux de fenêtres. Quelques pierres ici et là, éparpillées sur le sol, témoignent du souffle de l'explosion, plus ou moins fort. Le tout a fait plus de bruit que de mal.

Des Français adressent une requête en faveur de Schirm et Guénette

PARIS, (AFP) — Dans une requête rendue publique hier et adressée au premier ministre du Canada et au premier ministre du Québec, de nombreuses personnalités françaises, notamment du monde des arts et des lettres, demandent que ne soit pas appliquée la sentence de mort pour meurtre prononcée par un tribunal canadien contre François Schirm et Edmond Guénette, tous deux membres de "l'Armée révolutionnaire du Québec".

Les signataires font ressortir notamment que "l'on a pu traiter, juger et condamner à mort des prévenus politiques comme on fait de criminels de droit commun".

Parmi ces signataires, on relève notamment les noms de MM. Louis Aragon, Jean Cassou, Joseph Kessel, François Mauriac, Armand Salacrou, Jean Vilar, etc.

Voici le texte du message adressé au premier ministre du Canada par le groupe de personnalités françaises :

"Le 21 mai 1965, François Schirm, 33 ans, et Edmond Guénette, 20 ans, membres de "l'Armée révolutionnaire du Québec", étaient condamnés par la Cour d'assises du district judiciaire de Montréal, à être pendus.

"En vue de s'emparer de fusils à répétition dans une armurerie, ils avaient participé à une opération de commando au cours de laquelle M. Leslie McWilliams, gérant de l'International Firearms Company, et M. Alfred Pinich, son employé, trouvèrent la mort. Les débats judiciaires devaient établir que M. Alfred Pinich était tombé sous des balles tirées par des policiers : ceux-ci ne contestèrent pas le fait. Seule la mort de M. Leslie McWilliams fut retenue à la charge des accusés : ils reconnurent qu'ils avaient tiré, mais soutinrent qu'ils n'avaient pas voulu tuer M. Leslie McWilliams.

"Durant le procès, François Schirm et Edmond Guénette firent valoir le caractère politique du mobile qui les avait déterminés. Or, le code pénal du Canada est indifférent à la nature des mobiles lorsqu'il y a mort d'homme, il s'ensuit que les règles du droit commun sont appliquées aux infractions politiques. D'après le journal canadien LA PRESSE, en date du 22 mai 1965, le juge a dit au jury pour sa gouver-

Voir REQUETE en page 6

FAITS divers

Un bambin de 3 ans "s'absente" pendant 12 heures

Un bambin de 3 ans, qui était disparu du domicile de ses parents vers 9 h. hier matin, a été retrouvé 12 heures plus tard, endormi dans l'entrée d'un établissement commercial, à environ un mille de son point de départ.

Le jeune René Cloutier, du 10,101 rue Cobourg, à Montréal-Nord, était parti de chez lui vers 9 h. hier matin et il a été

Voir FAITS DIVERS en page 6

Le "SYSTEME DYMO"



est la façon moderne de marquer, d'indiquer les prix, d'étiqueter et d'identifier. Vous composez la lettre désirée, pressez le manche et vous obtenez de belles étiquettes permanentes sur un fond de couleur brillant avec endos adhésif. Ruban de ¼" ou ⅜".

Au bureau, à l'atelier, au magasin, à la maison, partout où une identification est nécessaire vous vous servirez de ce dymo.

Prix rég. $14.95
SPECIAL : $11.95

Ruban ⅜", 12', $1.25 — En spécial .98

Ruban ¼", 10', $1.00 — En spécial .79

"Votre centre d'achats pour articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Décarie St-Laurent 748-7961

Studebaker

"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE

'65 COMMANDER
6 CYLINDRES, 2 PORTES, ESSUIE-GLACE 2 VITESSES, BRIQUET, ALTERNATEUR.

EN TANT QUE PRIX
soyez-en sûrs nous sommes
IMBATTABLES!



AUCUN COMPTANT $65 PAR MOIS !
• choix de modèles • choix de couleurs
• livraison immédiate
(chaufferette en sus)

CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis... Tél. : 844-4445

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
DUPUIS

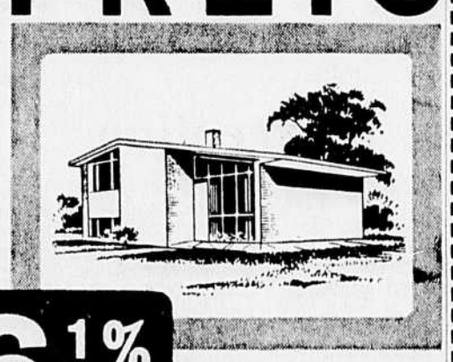
LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco LTEE.
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à midi

élégance et confort
combinés dans un vêtement de base qui vous assure ce
SUPPORT ADDITIONNEL
Un vêtement léger conçu spécifiquement pour donner tout le confort désiré, amincir les hanches et supporter solidement votre dos. Flexible en tous sens — ne gêne aucun mouvement.



Pour un ajustement parfait, consultez l'une de nos techniciennes diplômées 845-7251
Nous vendons des chaises roulantes
PHARMACIE MONTREAL DUQUETT & DUQUETTE PROPS
Le plus grande Pharmacie de Détail au Monde
916 est, rue Ste-Catherine

PRÊTS



6½%

LE TAUX LE PLUS BAS!
Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. À 8h.

extra SPECIAL
VENTE DE SOULIERS D'ETE DE MARQUES RENOMMEES :
joyce ...un mode de vie!
Naturalizer
Choix extraordinaire de souliers souples et confortables pour l'été. Choisissez les vôtres dans l'une ou l'autre de ces marques fameuses. Toute la gamme des teintes d'été vous est offerte. Pointures courantes.
Un seul bas prix $9.95 la paire
Nous honorons la carte CREDICO
Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, St-Hubert, 273-2813 • 1500 est, Mt-Royal, LA. 1-3164
• 4029 est, Ontario — LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT

La police sera aux aguets le 1er juillet

Les trois principaux corps policiers de la métropole, soit les agents fédéraux, provinciaux et municipaux, tiennent depuis hier de longs caucus à huis clos afin de prévenir tout désordre majeur en nos murs, demain, jour de la Confédération.

La réunion préalable du comité de sécurité s'est déroulée hier dans la salle des conférences de la PP et a duré une partie de la journée.

L'une des premières conséquences de ces pourparlers a été aujourd'hui la cancellation pour demain de tout congé, vacances ou départ non péremptoire de tous les personnels policiers.

Demain tout le monde devra se tenir à la disposition des autorités.

Il n'y aura cependant aucune activité organisée dans les centres récréatifs et sur les terrains de jeux, les moniteurs étant en congé.

Par ailleurs, les marchés publics, le terrain de golf, les courts de tennis et le Jardin botanique seront ouverts de 9 h. demain matin à 9 h. demain soir, tandis que le Jardin des merveilles ouvrira ses portes à 11 h. demain matin pour les fermer à 8 h. demain soir.

Enfin, pour ce qui est des "activités" municipales, l'enlèvement des déchets se fera comme à l'ordinaire ce jour-là dans les secteurs où ça se fait ordinairement le jeudi.

De son côté, le gouvernement du Québec annonce que tous ses bureaux, de même que les palais de justice, seront fermés toute la journée demain.

Il en sera ainsi pour tous les services du gouvernement fédéral, sauf certaines directives que le ministère des Postes vient de rendre publiques. Demain, il n'y aura pas de distribution du courrier à domicile et les succursales postales ainsi que les bureaux auxiliaires seront fermés toute la journée. Cependant, les salles d'attente au bureau-chef et à la succursale Place d'Armes seront ouvertes de 8 h. du matin à midi, à l'intention des locataires de cases postales.

Le service de réception et d'expédition des dépêches fonctionnera comme à l'ordinaire, tandis que la levée des boîtes postales se fera aux heures du dimanche.

Au domaine commercial, les magasins à rayons multiples, les marchés d'alimentation, les bureaux d'affaires ou de professionnels, les banques, ainsi que les bureaux de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal seront tous fermés.

Enfin, pour revenir aux événements dont nous faisions mention plus haut, soulignons que la Société nationale populaire du Québec (SNPQ) profitera du 1er juillet pour lancer une grande campagne afin "d'inonder le Québec de drapeaux fleurdelisés".

La campagne sera officiellement lancée par une assemblée publique qui se tiendra à 8 h. du soir, à la salle de l'école secondaire St-Stanislas, au 1200 est, rue Laurier. Trois orateurs de renom doivent alors y prendre la parole.

De leur côté, plusieurs groupes indépendantistes organisent une "marche" demain après-midi, à 4 h. Les manifestants doivent prendre le départ au parc Jeanne-Mance et défiler jusqu'au square Dominion.

La semaine dernière, des tracts ont été distribués dans la métropole et la région, demandant aux Québécois de manifester contre cette fête "qui marque l'anniversaire de la Confédération, un régime qui a écrasé la nation canadienne-française."

Même si, selon elle, la police n'a pas été "officiellement avisée de la manifestation", il est entendu qu'elle aura les "marcheurs" à l'oeil, a-t-on fait savoir hier après-midi au quartier général de la Sûreté de Montréal.

A Québec, d'autre part, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale a invité les Québécois à se rassembler la veille du "Dominion Day" au pied du monument Champlain. Les autorités municipales de Québec ont autorisé la manifestation à condition que l'on n'organise pas de marche dans les rues et que l'on ne tente pas d'afficher un peu partout des slogans séparatistes.

Enfin, la Société nationale Samuel de Champlain, qui considère Champlain comme le fondateur du Canada, a organisé un défilé militaire dans la ville de Québec en hommage à ce personnage historique. Le défilé ira des plaines d'Abraham jusqu'au monument Champlain, sur la terrasse Dufferin, près du Château Frontenac.

désireux de voir le conflit se régler rapidement, a confié au représentant de LA PRESSE qu'il était prêt à rencontrer le président de la Fédération des détaillants d'essence de Montréal, M. Auguste-Jean Vial.

"J'ai passé une partie de la nuit avec les protestataires pour tenter de savoir ce qu'ils voulaient au juste. J'aurais aimé rencontrer leur président, mais il semblait introuvable", de dire le maire.

Chez les protestataires, on semble décidé à aller jusqu'au bout et on attendait au cours de la journée du renfort d'autres secteurs du Québec, soit Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec et autres municipalités.

Une secrétaire, à l'emploi de la Fédération des détaillants d'essence du Québec, interrogée au téléphone, a déclaré qu'il n'y avait actuellement dans les bureaux de la Fédération personne qui puisse faire une déclaration officielle sur les projets des détaillants, que tous les dirigeants étaient sur les lignes de "piquetage" et qu'ils devaient y demeurer jusqu'à ce que les raffineries acceptent de négocier.

A minuit et demi, une trentaine de camions-remorques et de jeeps obstruaient la sortie des enclos des trois compagnies en question.

Les protestataires ont l'intention d'assiéger ainsi les puissantes compagnies pétrolières tant et aussi longtemps que leur marge de profits, qui est actuellement de six cents et demi, n'aura pas été augmentée de deux cents.

Ils veulent aussi, et secondairement, que le coût de location de leurs stations-service soit réduit de trois et demi à deux pour cent du chiffre d'affaires.

La manifestation de la nuit dernière est montée comme un cri, sans plus de préparation, mais sous une impulsion tout aussi irrésistible.

De l'artisanat syndical

Ils étaient là 200 détaillants d'essence réunis au Centre Maisonneuve pour décider si oui ou non, ils allaient déclencher la grève.

Très tôt, ils se sont rendu compte que la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal ne comptant que 400 locataires de postes sur les quelque 880 que compte l'île, il leur était inutile de songer à organiser une grève efficace.

Au fil des idées, à un moment donné, un détaillant s'est levé pour soutenir que le plus sûr moyen d'atteindre leurs fins était de frapper à la source, de telle sorte qu'aucune station-service ne puisse être approvisionnée.

Leur geste est spontané. Si le coeur y est, l'organisation est toutefois un peu défaillante. Questionné quant à la durée de ce blocus, le président provincial du mouvement, M. Auguste-Jean Vial, n'a pu que répondre : "Vous allez voir, les compagnies vont nous recevoir vite."

Les locataires exigent un papier

Ils ont en effet pu parler dès cette nuit au surintendant de l'usine Esso de Montréal-Est, M. John Butler, qui s'est amené à la barrière pour leur dire: "Maintenant que vous avez réussi votre effet, que vous avez montré votre force, que la radio et la télévision sont là, rentrez donc chez vous, nous en reparlerons".

Mais les détaillants ne l'ont pas entendu de cette oreille, refusant de lever le siège tant que la compagnie ne leur signerait pas un papier l'engageant à négocier.

Alors, exaspéré, M. Butler a fini par leur dire : "O. K. Puisque vous ne voulez pas être raisonnables, restez là toute la nuit . . . Mais vous ne mettez pas Imperial Oil hors d'affaires". Sur quoi il a claqué des talons et est retourné au bureau.

Une réclamation répétée

En octobre dernier, un groupe de détaillants d'essence avait demandé aux compagnies pétrolières de hausser la marge de profit de deux cents. On leur avait répondu qu'il ne représentait pas l'ensemble de la province et que, dans ces conditions, il était inutile de discuter.

Au cours de la réunion qui s'était d'abord tenue au centre Maisonneuve, M. Vial a rappelé hier soir le bon vieux temps d'il y a quelques années, alors que la marge de profits était de huit, neuf et même onze cents, dans certains cas.

Selon lui, pour être équilibré, le budget d'une station-service doit pouvoir compter sur 60 p. 100 des rentrées provenant de la vente de l'essence et sur 40 p. 100 venant de "l'intérieur" comme ils disent.

M. Vial soutient que dans bien des cas, des détaillants sont forcés de faire autre chose, en même temps, pour parvenir à gagner leur vie, comme celui de Trois-Rivières qui a installé une chaise de barbier dans son garage ou cet autre du Lac St-Jean qui fabrique dans son établissement des chaises de parterre.

Où vont les profits ?

Les détaillants estiment n'avoir pas une juste part dans la vente de l'essence. M. Vial a fait un petit calcul : sur un gallon qui se vend 41.9 cents, 16 vont en taxes provinciales, deux en taxes fédérales. Le détaillant paie son gallon 35.4 cents, réalise six cents et demi de profits, ce qui laisse un bénéfice brut de 17.4 cents aux compagnies pétrolières.

Même si les détaillants d'essence de Montréal sont exaspérés de cette situation, la manifestation de la nuit dernière n'en a pas moins été exemplaire.

Lorsque les camions-remorques sont arrivés devant les raffineries tout ce que la police de Montréal-Est a trouvé à faire fut comme un soldat qui se met à écrire une lettre d'amour au moment où la guerre éclate, de coller des contraventions au pare-brise des véhicules en double stationnement ou devant les sorties des raffineries.

Ce fut quand même une mince nuit, puisque seulement une douzaine de contraventions ont pu être ainsi servies.

Attention à l'eau du puits, à la campagne !

Le fait que l'eau du puits, à la campagne, a toujours été exempte de danger à la santé ne prouve pas qu'elle est pure encore cette année. L'eau puisée à des sources naturelles devrait être analysée tous les ans, surtout au printemps. Tant qu'elle n'aura pas été bien analysée, cette eau devra être bouillie, ou on devra y ajouter un élément purificateur, avant de la boire. Votre pharmacien vous conseillera sur les nombreux produits à votre disposition.

La tour de l'Expo: encore aucune décision à Paris

par PIERRE ST-GERMAIN,
correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Etait-ce une fausse alarme ? Peut-être. En tout cas la décision définitive de Paris sur la tour de l'Expo n'a pas été prise hier, contrairement à l'attente de M. Pierre Dupuy, qui avait confié lundi à LA PRESSE que le suspense prendrait fin le lendemain.

Le porte-parole de la plus haute autorité municipale parisienne, le préfet de la Seine, M. Raymond Haas-Picard, affirme qu'en l'état du dossier de la question aucune communication ne peut être faite. Il souligne que la réponse de Paris est encore à l'étude et que le conseil municipal devra se prononcer, sans toutefois préciser le jour.

Quand on rappelle aux interlocuteurs parisiens les propos des autorités montréalaises, selon lesquels la Tour ne se ferait pas si les travaux ne commencent pas au tout début de juillet, on hausse les épaules et on répond qu'ici tous les aspects du problème doivent être évalués jusqu'à leurs extrêmes conséquences.

Une source autorisée assure qu'aucune commission municipale n'a été saisie hier d'un mémoire sur la tour, possibilité dont avait fait état lundi une personnalité du conseil en prenant connaissance de la déclaration de M. Dupuy.

La décision à laquelle songeait M. Dupuy, a-t-il dit, a pu être prise à un haut échelon gouvernemental, mais on n'en sait absolument rien à l'hôtel de ville pour l'instant.

Le rapporteur du budget de la ville de Paris, M. Christian de la Malène, qui est l'homme le plus important à l'hôtel de ville, s'abstient de donner la moindre indication de ce qui se passe au sujet de la tour.

Enfin on note des divergences sur les modalités de l'examen éventuel de l'affaire par le conseil municipal; selon certains, les conseillers n'auraient pas à voter de nouveau sur le projet approuvé en décembre si aucune modification importante n'y est apportée.

Malgré les difficultés rencontrées sur son chemin, le maire Jean Drapeau semble encore confiant de voir se concrétiser le projet d'une tour-monument "Paris-Montréal" en aval de l'île Sainte-Hélène agrandie, à l'occasion de l'Expo 1967.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville, il a fait une brève déclaration du fauteuil présidentiel, au tout début de l'assemblée spéciale du conseil municipal.

"A cause de différents textes parus dans des journaux, a déclaré le maire Drapeau, je crois devoir préciser que l'effort se porte présentement sur les possibilités de réaliser le projet en dedans du budget déjà établi".

Me Drapeau n'en a pas dit davantage, sauf qu'il a assuré les conseillers qu'il s'empressera de les renseigner "aussitôt qu'il y aura des développements intéressants".

Contrat adjugé pour relier le tunnel et le pont Lafontaine

QUEBEC, (PCF) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a donné le feu vert pour la réalisation de la construction dans l'île Charron, d'un tronçon de la route transcanadienne devant relier le tunnel et le pont Louis-Hippolyte Lafontaine.

La plus basse soumission pour la réalisation de ce projet ayant été présentée par J.-A. Levasseur Construction Inc., pour la somme de $2,382,-171.70. Le contrat a donc été octroyé à cet entrepreneur annonce un communiqué du ministère de la voirie.

Le nouveau tronçon reliera le portique sud du tunnel et l'extrémité nord du pont ; sa construction comprend l'approche sud en structure et le carrefour au viaduc de l'île Charron, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Les légumes crus sont plus riches en protéines

Grâce aux modes rapides de transport et à la réfrigération, nous pouvons manger des légumes frais toute l'année; mais les légumes de nos jardins ont une saveur qu'on ne trouve pas dans les produits importés. Les légumes crus sont plus riches en protéines, en minéraux et en vitamines que ne le sont les légumes cuits, car ces derniers perdent quelques-uns de leurs éléments nutritifs au cours de la cuisson.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

retrouvé, vers 9 h. hier soir, à l'entrée d'un magasin, à l'intersection des rues Parthenais et Fleury, dans le nord de la métropole.

La police de Montréal-Nord avait recherché vainement le bambin durant toute la journée et, hier soir, plusieurs centaines de volontaires de cette ville participaient à des battues afin de retracer le jeune disparu.

Il a été retrouvé par Mme Emile Desrosiers, du 11134 avenue Laurentides, qui connaissait l'enfant. Il dormait paisiblement sans sembler se soucier de quoi que ce soit.

Femme tuée dans une triple collision

Une jeune femme de 25 ans a perdu la vie, hier midi, dans une collision impliquant deux camions et une automobile survenue sur la route no 17, à Vaudreuil.

La victime, Mme Lucien Larabie, domiciliée au 122 Maple Sugar Road, à Gatineau, comté de Papineau, devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire.

M. Lucien Larabie, âgé de 29 ans ,et son fils Daniel, âgé de 14 mois, ont tous deux été blessés dans cette collision, de même que M. George Rigby, 25 ans, du 585, 26e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, qui se trouvait dans l'un des camions. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital Lakeshore.

Fillette tuée à bicyclette

Une fillette de 13 ans a été tuée par une auto, vers 4 h. hier après-midi, alors qu'elle roulait à bicyclette en bordure de la route no 60, à quelques milles au nord de Val d'Or, en Abitibi.

La victime est Hermance Bilodeau, dont les parents sont domiciliés au 256, 10e Rue, à Val d'Or.

Deux enfants meurent dans un incendie

ST-RAYMOND, (PC) — Deux enfants ont perdu la vie hier dans un incendie qui a détruit une résidence privée de St-Raymond, municipalité située à 30 milles au sud-est de Québec.

Les enfants, deux frères, sont: Denis Cantin, âgé de 3 ans, et Martin Cantin, âgé de deux ans, de St-Léonard de Portneuf. On n'a pas encore déterminé ce qui, exactement, avait causé l'incendie.

Cambriolages

2e EDITION — PAGE —3— —

Des malfaiteurs ont fendu la toile du toit de la convertible de M. Jacques Dufour, de l'Orignal, Ont., afin d'aller cueillir les $1,500 d'obligations qu'il avait déposés dans le coffre à gant de son auto. Le vol a été commis alors que l'auto était immobilisée dans la rue Jeanne-Mance, près de Sherbrooke.

D'autres rodeurs ont également fendu le toit de la convertible de M. H. Huels, 1225 St-Marc, appt 1403, immobilisée en face de cette adresse afin de rafler les quelque $2,037 de radios transistors qu'il transportait.

Des intrus ont fait main basse sur $1,350 en caméras, cinécaméras, bijoux et argent chez M. Gerry Anderson, 4100 Bouchette, appt 8 ; et sur $1,000 d'outils de menuiserie chez M. Laurence Scherrer, 600 Chatham.

Des inconnus ont volé l'auto de Mme Kert Maxwell, 5123 Bourret, contenant $700 de bijoux.

REQUETE

SUITE DE LA PAGE 3

ne : "Ce ne sont pas ces faits accessoires (les idéologies politiques) qui peuvent nous aider à découvrir si les accusés ont tué ou non". C'est pourquoi François Schirm et Edmond Guénette ont été déclarés coupables de "meurtre qualifié" et frappés d'une peine infâmante, comme des gangsters.

"Attendu qu'il apparaît que l'on a pu traiter, juger et condamner à mort des prévenus politiques comme on fait de criminels de droit commun.

"Les soussignés, citoyens français et personnalités d'expression française :

"Font part de leur émotion profonde,

"Tiennent à honneur de porter la cause des condamnés devant l'opinion publique.

"Se sont unis pour demander solennellement, avec instances, à Monsieur le premier ministre du gouvernement du Canada ainsi qu'à Monsieur le premier ministre de la province de Québec, que la sentence ne soit pas exécutée, par respect pour les valeurs de coeur et de raison qui fondent la justice.

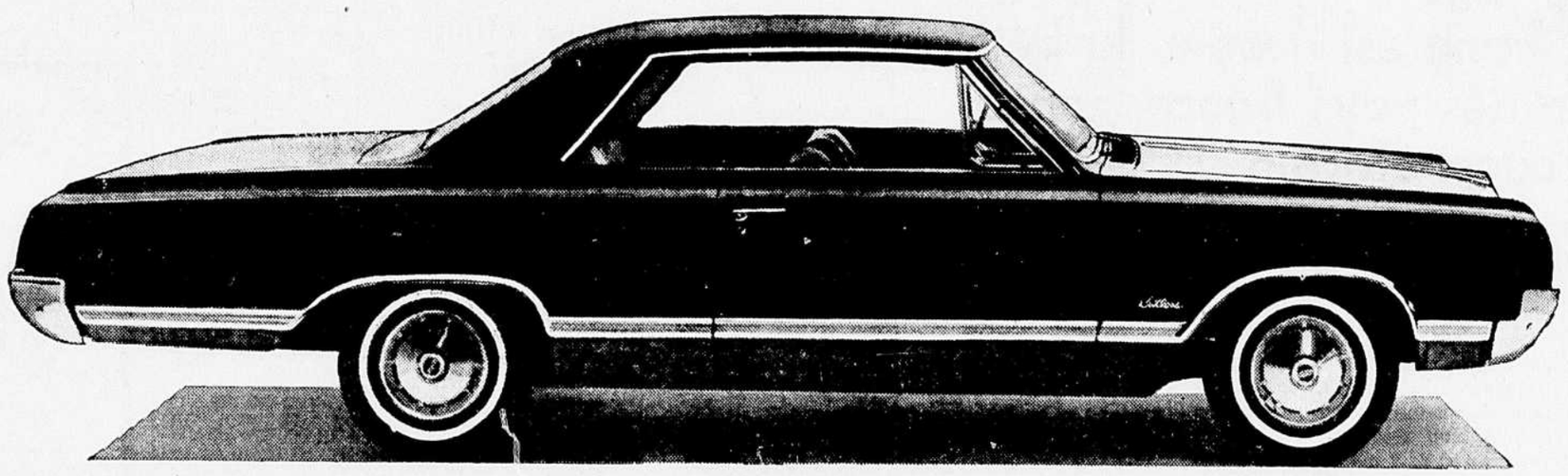
Louis Aragon, Emmanuel d'Astier, Madeleine Barthélemy-Madaule, Michel Bernard, Jacques Berque, Pierre Boule, Michel Butor, Jean Cassou, Jean Cayrol, René Char, Marcel Cohen, Jean-Marie Domenach, Me Henri Douzon, Jean-Marie Drot, Pasteur André Dumas, Pierre Emmanuel, Jean-Pierre Faye, Me Jean-Jacques de Felice, Max-Pol Fouchet, Roger Garaudy, Me Frédéric Hoffet, Vladimir Jankelevitch, Joseph Kessel, Michel Langevin, Hélène Langevin-Curie, Michel Leiris, Jacques Madaule, Claude Mauriac, François Mauriac, Albert Memmi, Olivier Messiaen, Me Albert Naud, Me Joe Nordmann, Anne Philippe, Henri Pichette, James Pichette, Maurice Pons, Jean Pouillon, Maurice Roche, Armand Salacrou, Germaine Tillion, Elsa Triolet, Jean-Pierre Vigier, Philippe Vigier, Jean Vilar, Romain Weingarten.

DETAILLANTS

SUITE DE LA PAGE 3

de procédures judiciaires expéditives, soit des requêtes d'injonction pour forcer les protestataires à lever le blocus. Jusqu'ici aucun incident sérieux n'a marqué le siège des compagnies.

Le maire Rivest, visiblement



Cette "Oldsmobile budget" est-elle vraiment aussi peu coûteuse que facile à garer?

Certainement!
La raison en est simple: la F-85 est un peu moins longue que les grosses Oldsmobile; elle est donc plus facile à garer... et a acquérir. C'est pourquoi nous l'appelons "l'Oldsmobile budget".
Ne vous méprenez pas: c'est une vraie Oldsmobile, avec la qualité, le luxe et la puissance propres à la marque. Elle est tout simplement un peu moins longue... et ainsi plus maniable, ce qui résout bien des problèmes de stationnement.
Rendez-vous sans tarder chez le concessionnaire Oldsmobile et découvrez combien il est facile de devenir propriétaire d'une F-85.

la nouvelle OLDS F85
(Modèle représenté: le coupé Cutlass Holiday)

Si vous allez à New York, voyez le FUTURAMA GENERAL MOTORS à la foire de New York

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

P-345AP

Echangez la vieille ! Roulez neuf ! Chez votre concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile dès maintenant !

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE — PUIS ROULEZ AU SOLEIL

Concessionnaires autorisés OLDSMOBILE dans le Grand Montréal :

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED
2107 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue Jean-Talon
725-9811

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis
279-6301

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry
273-5111

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — 739-1911

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse — 389-8461
(angle boul. Gouin)

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e av.)
Lachine, Qué. — 637-4651

SALOIS AUTOMOBILE LIMITEE
610, boul. Curé-Labelle — 688-3892
Chomedey, Qué.

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst
526-3701

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien — 744-6401
St-Laurent, Qué.

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria — 671-5501
St-Lambert, Qué.

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine
526-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne — 769-4501
Verdun, Qué.

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

la vie féminine



Tenue de croisière

Une ravissante robe droite amincissante en coton piqué, fendue dans les côtés pour porter sur le bikini ou le maillot. Une création de Beatrice Pines portée par Monique Plourde, Mlle Player's Québec. Cette robe est dans les tons bleu et blanc.

Les tons de bleu et blanc dans des vêtements de sport

Un court défilé de vêtements arborant un dessin coupé en biais dans les tons de bleu et blanc était présenté hier matin à "Altitude 737" par la maison Player's. Ces vêtements s'inspiraient des teintes du nouveau paquet de cigarettes long format et de la plus importante course de voitures de sport qui se déroulera le 19 septembre prochain sur le parcours du circuit Mont-Tremblant-St-Jovite. L'an dernier, 30,000 spectateurs avaient assisté à la course.

Le défilé mettait en vedette Mlle Player's Québec, alias Monique Plourde, une enthousiaste des sports, qui présentera ce même défilé à plusieurs reprises au cours de l'été dans les principaux endroits touristiques du Québec.

Parmi la garde-robe conçue pour Mlle Player's, on retrouve : un ensemble en laine tissé de Auckie Sanft, formé d'une jupe à plis accordéon blanche et d'une surblouse de tons bleu et blanc; une ravissante robe en coton piqué (illustrée); une tenue de golf composée d'une jupe-culotte et d'une marinière de toile, création de Mlle Sun Valley; un imperméable en Tergal français avec fichu, de Lydia; une robe de bal en crêpe de chiffon arborant aussi les motifs de la grande course d'autos; un costume de sport, pantalon de grosse toile blanc et blouson confectionné par Bantomac.

Si l'on en juge par ce bref défilé présenté dans un décor élégant et distingué, la course de septembre prochain ne pourra qu'être un succès.

Atelier de l'Ile à Terrebonne

L'ouverture officielle de l'"Atelier de l'Ile", aménagé dans une maison centenaire sise sur l'Ile du Moulin, à Terrebonne, aura lieu samedi, 3 juillet, à 8 h. du soir. Le directeur, M. Jean Vézina, y accueillera les visiteurs à une exposition de peinture, de sculpture et de céramique. Car cet atelier renfermera une expo permanente, tandis que des cours de peinture y seront donnés par M. Vézina lui-même. Pour renseignements : 666-4264.

Grâce à sa compétence professionnelle, une secrétaire gagne une bourse d'études: six semaines de français à l'U. de M.

(par **M.B.**) — Catherine Danaher est une jolie secrétaire; ce qui plus est, on peut la classer parmi la catégorie des parfaites secrétaires si l'on se base sur la chance qui lui arrive et qui lui vient de ses qualités professionnelles : elle vient de remporter une bourse d'études qui lui permettra d'aller suivre un cours accéléré de français, pendant six semaines, à l'Université de Montréal.

Ce prix lui est accordé par le bureau de placement Perry Personnel dont la présidente est Mlle Merida Perry. Ce bureau, le premier du genre au Canada, a été fondé en 1946. Catherine a été choisie comme l'employée au talent le plus prometteur qui ait fait appel aux services de ce bureau d'emploi au cours de l'année.

En annonçant la nouvelle, Mlle Perry a déclaré qu'elle avait pris cette initiative dans le but d'encourager le bilinguisme et la compétence chez les employées de bureau.

A son bureau de placement, il passe chaque année pour obtenir un emploi à temps partiel ou permanent des centaines et des centaines de secrétaires. C'est parmi les mieux qualifiées que les candidates à la bourse sont choisies.

Catherine a remporté la palme. A partir du 5 juillet, elle redeviendra élève à l'université. Pour l'instant, elle est à l'emploi d'une société de relations extérieures, le Creative Communication Group Ltd. Son patron, M. David R. Cox ne pouvant se passer des services d'une secrétaire pendant la durée de son cours intensif, elle sera remplacée temporairement par le bureau de placement Perry et elle ne perdra aucun salaire; bien plus, elle pourra quand même prendre ses vacances.

Catherine parle déjà assez bien le français; "Je manque toutefois de vocabulaire" dit-elle. Après des études de pédagogie au Marianopolis College, elle enseigna un an dans une des écoles de la Commission. Elle fit son cours commercial au "Mother House" chez les Soeurs de la Congrégation.

Divers emplois la conduisirent dans les bureaux d'une société de fiducie, d'une société de navigation, d'une compagnie de textiles. Avec une amie, pour voir du pays, elle partit travailler comme secrétaire à Boston. Puis elle tenta l'aventure des grands voyages; elle devint secrétaire sociale de la veuve d'un grand financier canadien, Mme I. W. Killam, l'accompagnant à Nassau, New York et en France, notamment à Paris où elle passa quelques mois. Mme Killam possède une villa sur la Riviera. Ce secrétariat très, très particulier, dura un an.

Catherine aime son emploi actuel et elle entend le conserver longtemps : "Le domaine des relations extérieures offre de belles possibilités; le travail est varié et enrichissant."

Il y a des sténographes qui se contentent d'être secrétaires correspondantes toute leur vie; leurs responsabilités sont moindres que celles d'une secrétaire particulière mais leur travail est plus monotone.

Il n'est pas rare de voir une secrétaire particulière faire marcher le bureau pendant l'absence de son patron; elle répond aux appels téléphoniques, fixe les rendez-vous, fait le lien entre son employeur et ses clients. De même qu'il y a des hommes de confiance, il existe aussi des femmes de confiance.

"Avant 1961", dit Mlle Perry, "la demande pour les secrétaires bilingues était rare; aujourd'hui la demande est assez forte mais les candidates compétentes font défaut."

On connait les deux langues, c'est à dire qu'on les parle mais pour ce qui est de les écrire sans faute, c'est autre chose.

Voilà pourquoi, Mlle Perry entend renouveler chaque année la bourse d'études dont la première gagnante est Catherine. Les mêmes avantages seront également offert par la suite.

Avis donc aux futures candidates : le prix sera accordé à la jeune employée ayant manifesté le plus de compétence au cours de l'année et ayant sollicité les services du bureau de placement, cela va de soi. Voilà donc une excellente occasion de perfectionner son français, sans frais.



Catherine Danaher,
Secrétaire

Deux Canadiens en Afrique

COTONOU (AFP) — Deux Canadiens vont construire pendant six semaines un dispensaire au Dahomey en compagnie de camarades américains et dahoméens de l'association "Carrefour de l'Afrique". Arrivés dimanche à Cotonou, ils sont encore un peu dépayses par le soleil et les couleurs, mais enchantés.

Mlle Julie Bradford, âgée de 22 ans, diplômée de français de l'Université de Western Ontario, a déjà fait la conquête des Dahoméens et Dahoméennes. Comment a-t-elle décidé de venir en Afrique ?

"J'avais rencontré à Montréal trois jeunes Gabonaises avec qui j'ai sympathisé. Je les ai reçues dans ma famille et je voulais connaître la leur. Mon seul regret est de ne pouvoir rencontrer leurs parents".

"Le Gabon, c'est un peu loin, n'est-ce pas", dit-elle rêveuse. Mais peu lui importe, elle a déjà de nombreux amis au Dahomey.

M. John Hartwick, âgé de 20 ans, étudiant à l'Université d'Ottawa, natif de Québec, est parti à l'aventure sans avoir eu de contact avec l'Afrique ou les Africains. C'est par un camarade d'université qu'il a eu l'idée de s'engager dans "Carrefour de l'Afrique". Lundi soir, il a vu en compagnie de ses camarades un film montrant de jeunes Américains maniant la pelle et la pioche en Ouganda. "Jamais je n'ai accompli de travail manuel : les autres non plus. Mais cela ne fait rien, on s'y mettra".

Première télésérie dramatique d'une heure

(par R. H.)

Dès septembre 1965, les téléspectateurs pourront regarder la première série dramatique d'une heure filmée au Canada : "La Voie Maritime". La série comprend 30 émissions qui seront présentées aux réseaux français et anglais.

Réalisées de concert avec la Société Radio-Canada et la société Television of England, ces émissions ont été vendues à tout l'est de l'Europe par l'entremise de la "Independent Television Corporation of England" qui a des droits de distribution aux Etats-Unis.

Cette télésérie a été réalisée à la suite d'une idée originale de Mme Maxime Samuels, présidente et propriétaire de la plus importante maison de production indépendante au Canada, Seaway Films Limited.

On connait sûrement le mythe de Mme Samuels femme d'affaires. A dix-neuf ans, elle possédait une fabrique de vêtements de $15,000; à 41 ans, elle entreprend la réalisation d'une télésérie dont la production coûtera $3,000,000.

Mme Samuels explique comment lui est venue l'idée de "La Voie Maritime". "J'ai beaucoup voyagé, dit-elle ; pendant un an, je suis allée partout, cherchant une idée originale. Je ne voulait pas d'histoire du Canada.

J'aimerais bien ouvrir les portes pour que tous ceux qui associent encore le Canada avec "le dernier des Mohicans" se rendent compte quelle nation moderne et dynamique nous formons ici ! Puis j'ai pensé que nous avions une "mer" construite par les hommes : le Saint-Laurent." Il n'en fallait pas plus pour que "La Voie Maritime" existe.

Le fleuve Saint-Laurent a 2,300 milles de longueur et vingt neuf pays utilisent cette voie maritime. "Dans la télésérie, on exploite les différents postes tout au long du Saint-Laurent, remarque Mme Samuels. Trois-Rivières, Québec, Cornwall, Détroit, et d'autres villes serviront de décors aux divers scénarios.

Le Saint-Laurent est donc le premier personnage de la série. Il sert de prétexte à une documentation sur le mode de vie des hommes qui vivent le long des côtes, de Perce jusqu'aux Grands Lacs.

Les rôles principaux, le Commodore Fox et de Nicholas King, seront interprétés par Austin Willis et Lee Stevens. Ce dernier est un jeune comédien de Toronto, à qui Mme Samuels a offert un contrat après six mois de recherches. Parmi les autres comédiens, mentionnons Louis Aubert. Pas un nom de comédien canadien français. Il y avait de quoi se surprendre. Cependant, il n'y a que les premières émissions dont le choix des comédiens soit définitivement fixé. La Voie Maritime occupera en outre plus de 35 techniciens de Montréal.

Quand il faut nettoyer un musée des horreurs

VICTORIA, (PC) — Une nuit passée dans un musée de cire est synonyme de terreur pour une femme chargée du nettoyage. "Plusieurs ont quitté leur emploi au cours des récentes années plutôt que de vivre des minutes d'épouvante dans la chambre des horreurs", a déclaré le gérant du bureau d'emplois du Musée de Victoria.

Les femmes consentent à faire le ménage à deux ou lorsqu'elles ont l'autorisation d'emmener leurs maris.

Le musée de cire de Victoria, qui attire de nombreux touristes, comprend une section rappelant la terrifiante histoire des tortures et exécutions. Dans ce décor, on voit des personnages de cire avec des visages de suppliciés et, dans une cage aux barreaux de fer, un squelette semble grimacer, augmentant l'horreur de cette scène.

Seule, dans le grand silence de la nuit, la préposée au nettoyage ne peut contenir longtemps son angoisse.

Ogilvy

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.

fermé toute la journée demain

"FETE DE LA CONFEDERATION"

Ban-quets

De magnifiques salles—30 à 700 invités. □ Un service impeccable. □ Une cuisine de réputation mondiale. □ Les banquets sont splendides à l'hôtel Sheraton Mt-Royal. □ *Appelez M. Bersier à 842-7777.*

Hôtel SHERATON MT-ROYAL

WOOLWORTH

Toutes nos pâtisseries sont préparées chaque jour dans nos boulangeries modernes, d'après nos recettes éprouvées en laboratoire. Seuls des ingrédients de la meilleure qualité sont employés.



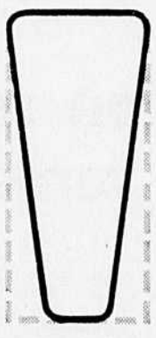
Spécial de PATISSERIE
SHORTCAKE AUX FRAISES FRAICHES
Grosseur familiale, 8"
Rég. 69¢ ch. 61¢ CH.
VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

SATISFACTION WOOLWORTH GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

NOUS BOULANGEONS A VOTRE GOUT

NOUS NOUS SPECIALISONS A FOURNIR DES GATEAUX DECORES POUR TOUTE OCCASION. VOTRE COMMANDE POUR UN GATEAU DE NOCES, DE FETE OU D'ANNIVERSAIRE RECEVRA L'ATTENTION EXPERTE DE NOS MAITRES-PATISSIERS.

DISPONIBLES A TOUS LES
COMPTOIRS DE PATISSERIE WOOLWORTH



Elle se rétrécit
comme ceci...



C'est la nouvelle forme. La forme confortable. L'unique et la seule serviette féminine *diminuée* (une serviette droite n'a jamais été pratique, car les contours du corps ne sont pas droits . . . ils sont larges en avant, étroits en arrière.) Scott a donc créé les nouvelles Confidets—*les premières et les seules serviettes féminines entièrement diminuées!* Une Confidet s'adapte parfaitement. Elle reste en place. Le confort en est incroyable . . . et la sécurité? Voici: les Confidets *sont deux fois plus épaisses au centre*, où vous avez le plus besoin de protection. Elles sont extraordinairement absorbantes. Mais *sans* encombrement. Vous serez à votre aise, vous vous sentirez sûre de vous. Ne manquez pas d'essayer les nouvelles Confidets Scott.



Nouvelles Confidets Scott®
POUR VOUS—SCOTT FAIT MIEUX LES CHOSES

ENTIEREMENT CLIMATISE

Ogilvy

RABAIS GÉNÉRAL

semi-annuel

continue vendredi

TOUT* NOTRE STOCK OFFERT A

RABAIS DE
10% à 33⅓%
et jusqu'à 50%

Veuillez prévoir un délai de 2 à 3 jours pour la livraison. Aucun versement comptant n'est nécessaire sur achats d'ameublement.

*Avec quelques exceptions

OGILVY

Les principaux signent leur première convention collective avec la CECM

par Gilles Gariépy

La Commission des écoles catholiques de Montréal a signé hier après-midi sa première convention collective de travail avec ses principaux d'écoles.

La convention couvre tous les principaux laïcs et leurs assistants, soit environ 400 personnes, représentées par deux associations distinctes, l'une de langue française et l'autre de langue anglaise.

Les négociations qui ont précédé la signature de l'accord ont été menées avec une célérité remarquable. C'est en effet au début du mois de mai que les négociateurs de la Commission et ceux de "l'Association des principaux de Montréal inc." et de "The Association of Catholic Principals of Montreal" engageaient des pourparlers officiels.

En vertu d'une décision de la Commission des relations ouvrières, rendue en 1959, les principaux d'écoles étaient jusqu'ici non syndiqués, parce la CRO avait refusé à l'Alliance des professeurs et à sa contrepartie de langue anglaise le droit de représenter le personnel de cadres, dont les principaux font évidemment partie.

Ni l'Association des principaux de Montréal, ni The Association of Catholic Principals of Montreal ne détiennent de certificat en règle de la Commission des relations de travail. C'est pourquoi la convention a été négociée "de gré à gré", c'est-à-dire sans que la loi n'oblige les parties à procéder.

La convention signée hier est une des première du genre au Québec, en ce qu'elle accorde une reconnaissance syndicale "de facto" à un groupe d'employés considéré traditionnellement non syndicable.

La convention est délibérément restreinte aux points particuliers sur lesquels les parties sont en mesure de statuer avec un minimum de précision, a expliqué un porte-parole de la CECM. L'étude de certains sujets d'intérêt commun, mais autour desquels le terrain n'a pas été suffisamment déblayé, est référé à un "Comité de relations professionnelles" dont la convention prévoit la création.

A la demande des négociateurs de la CECM, la convention expirera en 1967, c'est-à-dire un an après l'expiration et le renouvellement d'une autre convention qui lie la Commission, celle des instituteurs.

La CECM a voulu éviter d'avoir à négocier en même temps ces deux importants contrats collectifs. Les principaux n'y ont pas vu d'objection, d'autant plus que l'échelle des salaires prévus dans leur convention prend comme base l'échelle de salaire des instituteurs, à laquelle on rajoute, pour les principaux, un pourcentage qui varie selon les cas de 10 à 30 p.c.

Le principal d'une école secondaire de plus de 24 classes recevra ainsi le salaire de base que lui vaudraient ses qualifications et son expérience, s'il était instituteur, plus un supplément établi à 30 p. cent de ce salaire. A l'autre extrémité de l'échelle, un assistant-principal dans une école élémentaire reçoit un supplément de 10 p. cent.

Le salaire maximum d'un principal à Montréal est ainsi établi à $13,520.

La convention a un effet rétroactif au 1er juillet 1964 en ce qui touche les traitements.

Exposition d'artisanat italien

La boutique italienne de la Place Ville-Marie inaugurait hier soir une exposition d'art décoratif italien en présence du consul général d'Italie à Montréal

L'exposition qui durera de juin à décembre est consacrée à l'artisanat de la région de Venise et de Padoue. Selon l'un des instigateurs de l'exposition, il convenait que après une première exposition sur l'artisanat italien en général, la région vénitienne soit mise en évidence. La prochaine exposition pourrait porter sur l'artisanat sicilien selon le même porte-parole.

L'exposition en cours met surtout l'accent sur les verreries et les céramiques de Venise, de même que sur les émaux sur cuivre de la région de Padoue. Les objets d'art exposés ici à Montréal sont de style très moderne même s'ils conservent certains éléments traditionnels quant aux sujets traités. On peut également admirer des tapis de Bassano del Grappa, des bijoux et accessoires de la mode élégante de Venise. On a voulu représenter les catégories d'art qui sont les plus significatives de l'artisanat italien.

Mission économique

L'inauguration d'hier soir coïncidait avec la présence à Montréal d'une mission économique italienne. Et il se trouve que l'industrie artisanale italienne ne produit que très peu pour la consommation intérieure et que la plus grande partie de la production va à l'exportation.

Selon le directeur de l'office national italien pour l'artisanat et la petite industrie, il fallait maintenant diversifier les destinations des objets à exporter. Comme l'artisanat italien n'a qu'un seul débouché consistant qui est le reste de l'Europe, l'exposition actuellement en cours a pour fin de faire connaître les produits de ce pays au reste du monde.

La mission économique italienne de 15 membres passera en tout neuf jours au Canada et se rendra ensuite aux Etats-Unis. La mission est composée de petits producteurs et aussi d'architectes.

Exposition internationale de sculptures à Montréal

Une exposition internationale de sculptures aura lieu pour la première fois à Montréal.

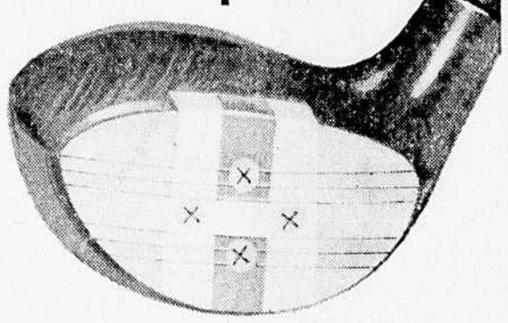
Organisé par l'administration municipale en collaboration avec l'Association des sculpteurs du Québec, cet événement s'inscrit dans le cadre de la troisième exposition annuelle de sculptures qui se tiendra au Jardin botanique du 5 juillet au 4 octobre.

A cet effet, quelque soixante sculptures, empruntées de l'Ecole de Paris et groupant des créations espagnoles, françaises, corses, italiennes, allemandes et d'autres communautés européennes, sont arrivées à Montréal hier matin à bord du paquebot "Beaverelm". Leur transport gratuit, pour l'aller et le retour, est assuré par le Canadien Pacifique.

La précieuse cargaison a été reçue officiellement par la ville de Montréal, représentée par M. Jean Dupire, responsable des événements culturels dans la métropole, et par M. Yves Trudeau, président de l'Association des sculpteurs du Québec.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste, bureau chez
Peoples Credit JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine
VI. 9-7071

Trou d'un coup ? Pas d'inquiétudes



NOTRE GARANTIE DE REMPLACEMENT GRATUIT COUVRE CECI

TOUTES PORTES ET FENÊTRES
RMP
SONT GARANTIES CONTRE LE BRIS, PAR ACCIDENT, DE VITRES ET MOUSTIQUAIRES.
POUR NOS CLIENTS À DOMICILE

Pour prix sans charge ou obligations, pour l'installation de portes fenêtres et revêtements en aluminium . . .

COMPOSEZ:
366-5630
NOUS VOUS INVITONS À VOUS ENQUÉRIR

Les fenêtres FILCO sont maintenant fabriquées par:
RMP (QUEBEC) LTD.
102 ELMSLIE, LASALLE

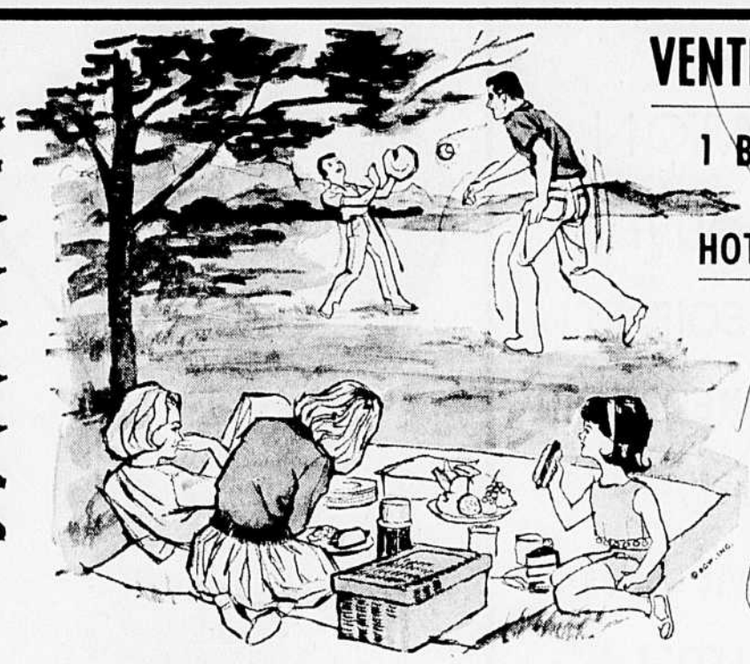
PORTES, FENÊTRES ET REVÊTEMENTS R.M.P. SONT TOTALEMENT GARANTIS PAR R.M.P. (QUEBEC) LTD.

UNE COMPAGNIE REYNOLDS.

FAIT DE REYNOLDS ALUMINUM
MARQUE DE QUALITÉ

NOUVEAU MARCHE EXCEL
B. ABUGOV
800, RUE ONTARIO EST
MONTREAL, P.Q. TEL. 526-1629
POUR VOTRE MARCHE EXCEL LE PLUS PRES COMPOSEZ : 731-7641

PRIX EN VIGUEUR LES 1-2-3 JUILLET 1965



VENTE "CAMPING"
1 BOITE SAUCE A LA MICHIGAN pour HOT DOG GAZA 6 oz
6 petits pains G.B.
1 lb SAUCISSE le tout pour 89¢ EXCEL FUMEE



CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE POT DE 10 oz. 1.49

POUDING INSTANTANEE JELL-O FORMAT REGULIER 4/63¢

POUDING INSTANTANEE JELL-O FORMAT FAMILIAL 2/39¢

RELISH SUCREE HEINZ HOT-DOG HAMBURGER POT DE 12 oz. 2/63¢

BISCUITS CHOCOLATES CHIPS LIDO SAC 3/1.00

BEURRE D'ARACHIDES YORK POT DE 16 oz. 2/1.00

JUS DE TOMATES LIBBY BOITE DE 20 oz. 6/1.00

JAMBON ROULÉ COTTAGE MAPLE LEAF lb 69¢

BACON TRANCHE MAPLE LEAF lb 79¢



VOTRE DOLLAR EXCELLE CHEZ EXCEL

JUS DE TOMATES LIBBY BOITE DE 48 oz. 2/75¢

SCOTTIES BOITE DE 400 2/59¢

PAPIER DE TOILETTE PUREX 8 ROULEAUX 1.00

PAPIER CIRE CUT RITE	Boite 100'	2/59¢
PAPIER CIRE CUT RITE	Boite 200'	57¢
ESSUIE TOUT SCOTT	2 rouleaux	45¢
WELCHADE	Boite de 32 oz	39¢
CONFITURE XL DE FRAMBOISES	Pot de 24 oz	39¢
MOUTARDE FRENCH	2 pot de 16 oz	47¢
MOUTARDE FRENCH	Pot de 24 oz	29¢
LIMONADE ROSE et BLANCHE CONGELEE SUNKIST — Canette de 6 oz		4/49¢
DETERSIF LIQUIDE THRIFT	Bouteille de plastique de 24 oz	43¢
ACCENT	Contenant 1 oz	2/57¢
ACCENT	Contenant 4 oz	97¢
BISCUITS DCP SOCIAL TEA CHRISTIE	Cello	39¢
CORNICHONS BREAD & BUTTER HEINZ	Pot de 16 oz	3/$1.00
GARNITURE POUR DESSERT LUCKY WHIP	Carton de 2 oz	4/$1.00
SAVON CAMAY	3 barres	43¢
NETTOYEUR MONSIEUR NET	Bouteille plastique de 32 oz	93¢

Frais tous les jours
Pain tranché Excel 24 oz 22¢
TARTE AUX RAISINS EXCEL 49¢
TARTE AU CITRON EXCEL 49¢

DELICIEUX ET FRAIS



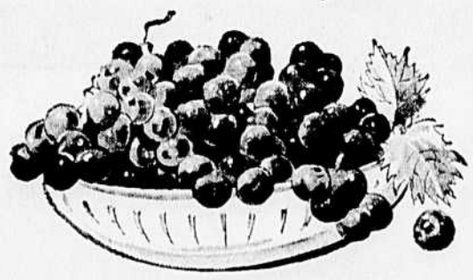
FRAISES FRAICHES D'ONTARIO pinte 59¢



RAISIN ROUGE CARDINAL lb 29¢



LAITUE ICEBERG DU QUEBEC 2 pieds 29¢ GROSSEUR 18





RADIS du Québec pqt. 5¢



CANTALOUP DE L'ARIZONA GROSSEUR 45 2 pour 49¢

EXCEL

MONTREAL, MERCREDI 30 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 149



le carnet
DE RAYMOND GUÉRIN

REGARDS SUR L'AUTEUR

"Pourquoi ne pas l'avouer ? Si les Montréalais n'avaient pas obtenu l'Exposition universelle de 1967, ils en auraient fait une jaunisse".

Ainsi commence, avec verve et entrain, le livre que vient d'écrire mon savant confrère Raymond Grenier, de LA PRESSE, sur l'histoire, les tribulations et les mérites de "cette belle aventure nationale", comme il dit.

Intitulé "Regards sur l'Expo 67", le livre a été lancé mardi après-midi par les Editions de l'Homme, du haut de la place Ville-Marie (Altitude 737), là où l'on pouvait fort bien non seulement causer avec l'écrivain, mais admirer aussi le sujet même de son oeuvre : l'île Ste-Hélène, dans toute sa splendeur et son ampleur nouvelle.

Je n'ai pu encore que feuilleter ces "Regards" qui doivent être avertis, car Grenier est le chroniqueur attitré de l'Expo depuis son tout début, à notre journal. Aussi, ne pouvant me prononcer succinctement sur le livre lui-même, j'aimerais plutôt vous entretenir aujourd'hui de son auteur, car c'est là un type qui a roulé sa bosse, et dont la carrière mérite mention !

Il y a loin entre ces "Regards sur l'Expo 67" et la joyeuse époque où Raymond Grenier écrivait un roman-feuilleton intitulé "Les Pieds qui dansent dans l'air", pour l'Evénement-Journal de Québec. C'était en 1939. L'Evénement, comme la plupart des journaux, achetait leurs feuilletons d'agences distributrices, et Grenier parvint à convaincre ses patrons qu'il n'y avait pas de raison de gaspiller ainsi de l'argent à l'étranger. Il emprunta son titre à Oscar Wilde (ça faisait un peu roman policier), et pondit son oeuvre quotidiennement pendant longtemps.

Grenier avait été reçu avocat, mais, comme bien de ses confrères, il tâta du journalisme et décida d'y demeurer. Son expérience du droit lui permit notamment de remplir avec aise le rôle de chroniqueur judiciaire pour l'Evénement et le Soleil, quand il succéda à Bob Poulin.

En 1942, Jean-Louis Gagnon s'adjoignit une équipe pour aller au Ghana (alors Côte-de-l'Or), afin de mettre sur pied un réseau de propagande radiophonique, en vue de préparer le débarquement des Alliés en Afrique. Grenier était du groupe. Après un mois à Londres, il fut six mois au Ghana, puis parcourut la Nigeria, le Soudan, demeura un mois au Caire, et se rendit à Tunis et à Alger.

Dans cette dernière ville, il fut rédacteur d'un journal aéroporté, qu'on laissait tomber sur le sud de la France, toujours en vue du débarquement allié. Il revint à Londres où, pendant un an, il fut associé au ministère britannique de l'Information, à titre de secrétaire de rédaction du magazine "Cadran".

Fin 1945, la guerre terminée, on le retrouve en France. Il est rédacteur à France-Presse (AFP), et fait notamment des reportages sur la Conférence de Paix tenue à Paris en 1946 (Vichynsky, Mackenzie King, etc.).

Il s'occupe aussi des Canadiens de passage, et, plus tard, il ira travailler aux services d'information de l'UNESCO, dont le directeur était Greerson qui fonda l'ONF.

Raymond Grenier demeura près de quatre ans à Paris. Avec sa famille il connut ensuite l'Espagne, séjournant pendant plus d'un mois à Madrid, et cinq mois à Malaga. Revenu à Paris, il "couvrit" la dernière session de l'ONU pour Radio-Canada, et s'occupa ensuite de traduction technique pour le génie militaire français et américain.

Ce fut à la fin de 1957 qu'il revint au Québec, et en 1959 qu'il entra à LA PRESSE, après un passage à Publicité-Services. Il nous quitta pour se hasarder au Nouveau Journal en 1961 et, après la chute de ce dernier, nous revint en 1963.

Comme je vous disais, il a quelque peu roulé sa bosse . . .

Et je ne vous parle pas de sa grande réputation d'humaniste. Grenier est un de ces hommes redoutables qui vous lisent des romans policiers en latin et en grec, au coucher, et qui peuvent vous citer dans l'original, du Sénèque et de l'Aristote sans sourciller. Il fut le premier rédacteur de LA PRESSE à citer des auteurs grecs dans le journal . . . en grec (il faisait composer ses caractères dans de petites imprimeries de la rue St-Laurent, en venant au bureau), ce qui réjouit fort le coeur de Son Excellence Pierre Dupuy, grand patron de l'Expo, qui est lui-même licencié ès lettres de la Sorbonne.

Notez bien qu'avec la présente chronique, je n'ai aucunement voulu donner des coups d'encensoir indus à l'ami Grenier. Mais il n'y a pas qu'à Radio-Canada, que diable, où l'on puisse vanter les mérites d'un confrère, quand ça en vaut la peine !

Gigantesque projet de mise en valeur immobilière du secteur de l'avenue McGill College au coût de $125,000,000

- *Projet canado-britannique*
- *Superficie de vingt acres*
- *Création d'un vaste boulevard*
- *Première phase : $30,000,000*

par Claude Beauchamp

Les plans d'un gigantesque projet de mise en valeur immobilière, que ses auteurs qualifient de l'un des plus audacieux jamais entrepris sur le continent nord-américain, ont été dévoilés hier à Montréal.

Englobant le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Université, Ste-Catherine et Mansfield, ce projet de nouvelles constructions et de rénovation urbaine couvre presque 20 acres de terrain dans le centre des affaires et sa réalisation complète nécessitera des mises de fonds se totalisant à quelque $125,000,000.

La mise en valeur sera principalement entreprise par The T. Eaton Co. Limited et First National Property Corporation qui ont formé, à cette fin, la société Mace Development Ltd. qui deviendra propriétaire des terrains et sera chargée de la réalisation du projet. First National Property Corporation est une filiale de Metropolitan & Provincial Properties Limited de Londres. C'est le délégué commercial du Québec à Londres, M. Hughes Lapointe, qui a fait le lien entre les sociétés britanniques et canadiennes intéressées au projet.

Un boulevard de 115 pieds de largeur

Le point principal de la proposition soumise par Mace Development Ltd. est la création d'un immense boulevard, 115 pieds de largeur, s'étendant sur toute la longueur de l'actuelle avenue McGill College, depuis la Place Ville-Marie jusqu'à l'entrée de l'université McGill. Ce boulevard sera bordé d'arcades et divisé en son centre par une série de mails ombragés qui, séparant les voies carrosables, minimiseront les effets de la circulation routière. L'élargissement de l'avenue McGill College permettra également d'avoir une vue sur le Mont-Royal à partir de ce centre des affaires.

L'idée de ce projet n'est pas nouvelle, un urbaniste au service de la Ville de Montréal l'ayant proposé dès 1946, mais la construction du métro lui a donné une nouvelle impulsion. En effet, selon les promoteurs du projet, le commerce au détail se déplacera graduellement au nord de la rue Ste-Catherine. On projette donc d'établir un axe nord-sud, au niveau de l'avenue McGill College, entre le centre des affaires et le centre du commerce au détail.

Montréal reçoit les droits souterrains

Cet imposant complexe commercial sera érigé par étape. La voie pour la première phase du projet a été ouverte, hier après-midi, lorsque le Conseil municipal de Montréal a ratifié les règlements approuvant l'entente sur le métro entre les sociétés The T. Eaton Co. Limited et Mace Development Ltd. Selon cette entente, la ville reçoit des propriétaires les droits souterrains et fonciers relatifs à la construction de la ligne No 1 du métro (est-ouest) et des couloirs devant relier cette ligne à la ligne No 3 proposée (nord-sud), ainsi que les terrains nécessaires au prolongement de l'avenue Kennedy vers l'ouest, entre la rue Université et l'avenue McGill College.

En échange, Mace Development obtiendra une partie de la rue Victoria et une allée, toutes deux dans la partie située entre l'avenue Kennedy et la rue Burnside. La compagnie de mise en valeur louera également les droits sous-surface de la rue Victoria, entre les rues Burnside et Ste-Catherine.

Première phase du projet en septembre

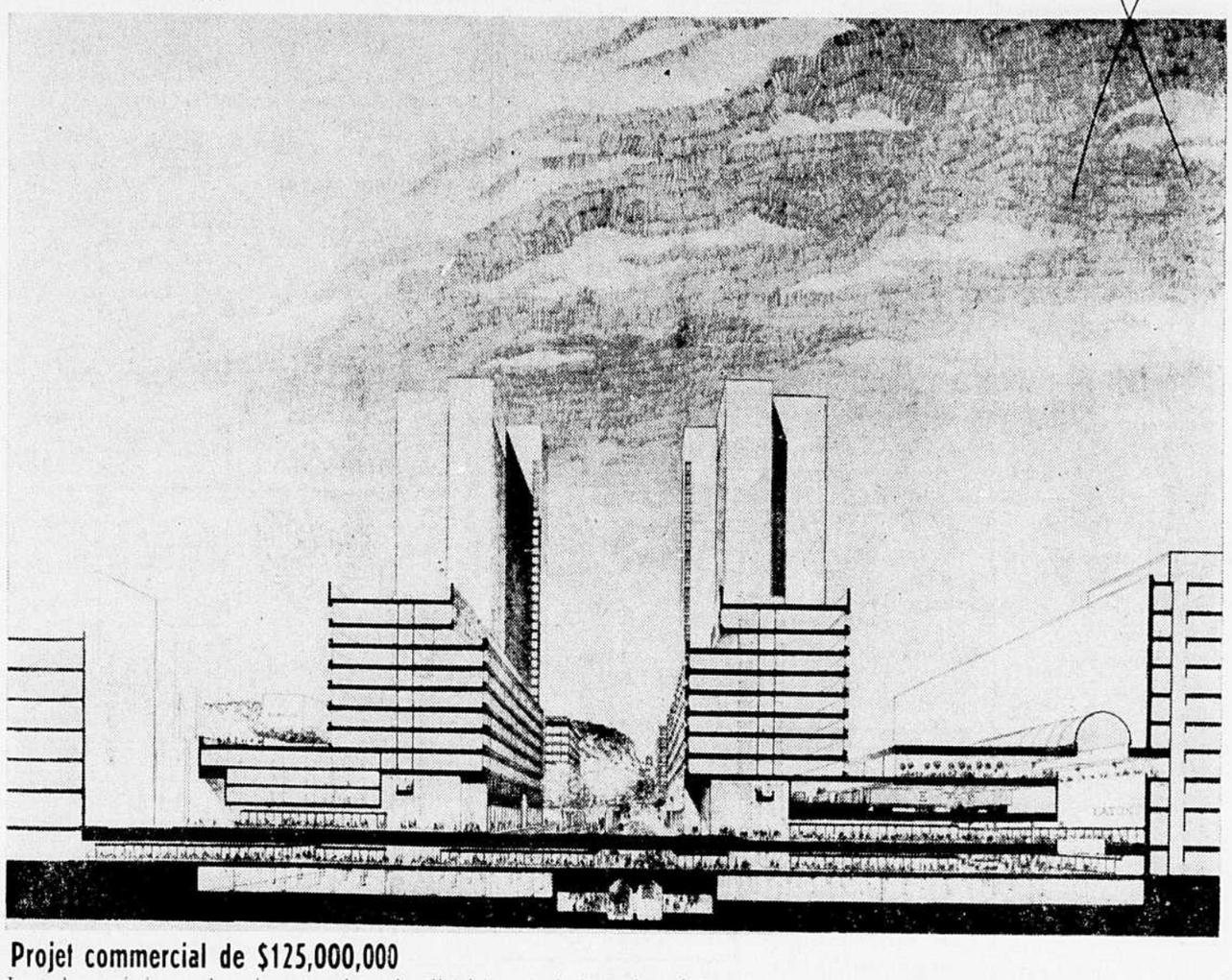
La première phase de la construction du développement commencera au plus tard en septembre prochain et on prévoit qu'elle sera terminée au printemps de 1967.

Cette première phase, qui nécessitera des investissements de $30,000,000, comprend la construction d'un nouvel immeuble Eaton sur le terrain situé au nord du magasin actuel, de la majeure partie de l'édifice abritant la Galerie Victoria et un édifice à bureaux professionnels de 15 étages, qui sera érigé au coin nord-ouest de la rue Université et de l'avenue Kennedy.

Cette première phase sera suivie par la construction de la première des tours jumelles à bureaux de 34 étages chacune qui borderont l'avenue McGill College, de la partie finale de l'édifice des galeries Victoria et de la réalisation de la Galerie du même nom. Le coût approximatif de cette seconde phase du développement est de $36,000,000.

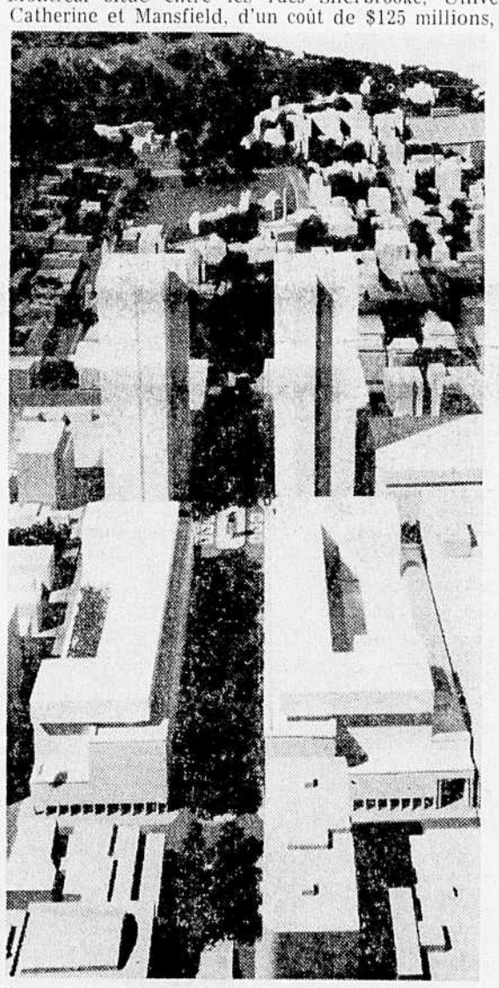
Les détails de la phase finale de la réalisation du projet ne sont pas encore arrêtés. Il faudra auparavant obtenir de la Ville de Montréal la permission d'élargir l'avenue McGill College.

M. Lucien Saulnier, président du Comité exécutif, s'est cependant dit convaincu que le projet pourra être mené à terme si la collaboration qui existe présentement entre les différents promoteurs du projet et avec la Ville se continue.



Projet commercial de $125,000,000

Les plans généraux de mise en valeur du district central de Montréal situé entre les rues Sherbrooke, University, Sainte-Catherine et Mansfield, d'un coût de $125 millions, comprennent la création de passages pour piétons, de magasins et de restaurants et, ce, souterrains aussi bien qu'en surface.



Le conseil accepte le projet de contrat entre T. Eaton et Mace et la ville de Montréal

par Raymond Masse

Le conseil municipal de Montréal a approuvé, hier, un projet de contrat entre la Ville, d'une part, et The T. Eaton Realty Company Limited et Mace Development Ltd., d'autre part, en vue de l'aménagement d'un imposant complexe commercial dans le voisinage de l'intersection des rues Burnside et Victoria.

Selon des explications fournies par M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, la rue Victoria disparaitra au moins entre l'avenue Président Kennedy et la rue Burnside.

Faisant allusion à l'élargissement projeté de la rue McGill College et au prolongement (à l'ouest de cette dernière rue nord-sud) de l'avenue Président Kennedy, M. Saulnier a dit "avoir confiance que les intéressés pourront s'entendre entre eux pour que les travaux se fassent".

M. Saulnier a ensuite souligné que l'administration municipale ne s'opposerait pas à fermer aussi, à la demande de "Dupuis", la rue Saint-André, entre les rues de Montigny et Ste-Catherine, si les propriétaires de ce magasin en venaient à céder une lisière de terrain en vue d'élargir l'emprise de la rue Saint-Hubert, aussi entre les rues de Montigny et Sainte-Catherine.

La station de métro McGill

Quant au projet de contrat "Ville-Eaton-Mace", il a aussi trait à la station de métro McGill.

Le conseil a également décrété l'acquisition et la possession préalable, aux fins du métro :

a) d'une partie en tréfonds d'un terrain situé à l'angle nord-ouest du boul. Saint-Joseph et de la rue Berri (crédit voté : $647) ;

b) d'une servitude grevant "la partie du même terrain située au-dessus de la partie en tréfonds en y limitant le poids de toute construction à une charge maximum uniformément répartie de 20,000 livres par pied carré sur le plan horizontal passant à l'élévation de la surface supérieure de la partie en tréfonds" (crédit voté : aussi $647) ;

c) d'une partie en tréfonds d'un terrain situé à l'angle nord-est du boul. Saint-Joseph et de la rue Berri (crédit voté : également $647) ;

d) d'une servitude grevant "la partie du même terarin située au-dessus de la partie en tréfonds en y limitant le poids de toute construction à une charge maximum uniformément repartie de 20,000 livres par pied carré sur le plan horizontal passant à l'élévation de la surface supérieure de la partie en tréfonds" (crédit voté : encore $647).

Le conseil a en outre approuvé un projet de bail emphytéotique d'une durée de 62 ans par lequel la Ville cède à David Bloom & Co. Inc., à certaines conditions, un emplacement devant servir uniquement à la construction et à l'exploitation d'un édifice commercial à l'angle sud-est des rues Guy et Burnside.

Il a eut aussi l'approbation d'un autre projet d'acte par lequel la même société accorde à la Ville une servitude pour la construction, l'aménagement, le maintien, l'entretien, la réparation, la surveillance, l'amélioration et l'exploitation de la ligne "est-ouest" du métro, et d'un accès de ses abords, accessoires et dépendances à la station de métro Guy.

Enfin, le conseil a décidé de décréter l'acquisition et la possession préalable, aux fins du métro, d'un immeuble situé à l'angle sud-est des rues Berri et Cherrier (crédit voté : $32,985).

Un dédale de routes sous terre

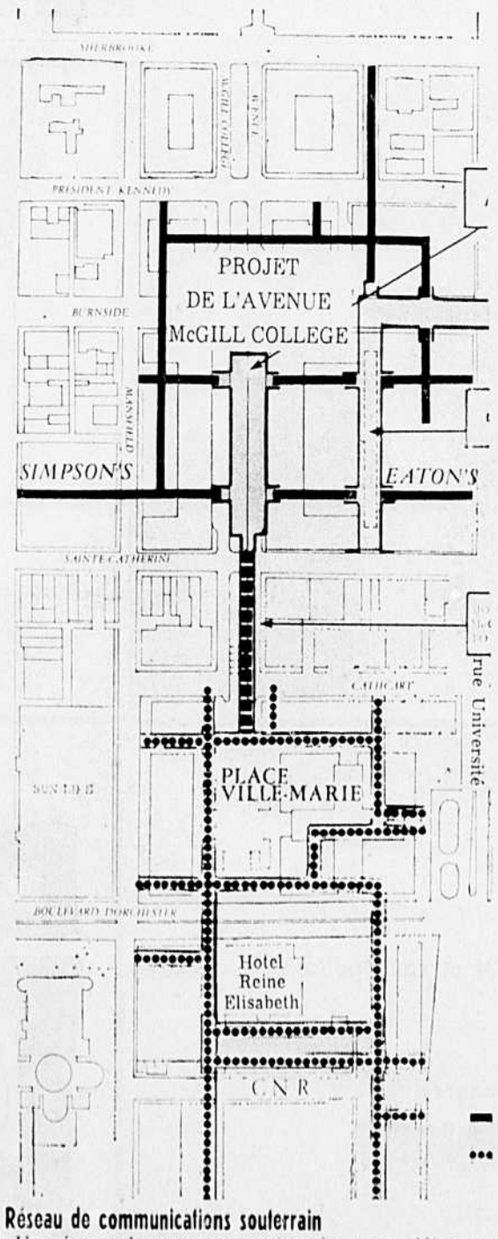
Le projet de mise en valeur immobilière mis de l'avant, hier, par Mace Development Ltd. est probablement unique en Amérique du Nord. En fait, ce projet prévoit l'intégration complète de tous les éléments du principal centre de commerce au détail à Montréal.

Selon les architectes responsables du plan d'ensemble du projet, I.M. Pei & Associates, de New York, et M. Vincent Ponte qui ont d'ailleurs fait leurs preuves lors de la réalisation de la Place Ville-Marie, Montréal possède un réseau actuel et projeté de communications souterraines unique au monde. Ils proposent, d'ailleurs, d'unir par des voies souterraines les principaux centres d'affaires de la métropole : on pourrait ainsi prendre le métro dans le nord de la ville, se rendre à la future Place Bonaventure, passer par la Place Ville-Marie ou la gare centrale et parcourir tous les grands magasins de l'ouest sans sortir de terre.



Le secteur à transformer

Voici secteur du centre-ville que les projets des compagnies Mace Development Ltd et T. Eaton vont transformer au fur et à mesure de leur réalisation. Même si l'on constate que plusieurs immeubles sont déjà disparus du paysage, il faut s'attendre à beaucoup d'autres travaux de démolition pour en arriver au boulevard de 115 pieds de largeur rêvé par les planificateurs.



Réseau de communications souterrain

Un réseau de passages souterrain pour piétons et des promenades, avec boutiques, relieront tous les éléments de ce développement immobilier et les deux stations de métro. D'autres passages souterrains doneront accès à la Place Ville-Marie. Les lignes pointillées indiquent le réseau actuel et les lignes pleines représentent le nouveau projet.

Un véritable boulevard

Le point principal du projet de Mace Development Ltd est la transformation de l'avenue McGill College en un spacieux boulevard d'une largeur de 115 pieds, soit presque le double de ce qui existe présentement, bordé d'arbres et divisé par une série de mails ombragés. Des tours jumelles de 34 étages seront situées en retrait de la nouvelle artère afin de former une plaza large de 220 pieds et de laisser la vue ouverte sur le Mont-Royal.

DU PLAISIR POUR TOUS



Jeudi — Fête du Canada est JOUR D'AUBAINES

Tous les manèges ● Le "Royaume des Petits"

10¢ 5¢

(ouvert de midi à minuit)

PARC BELMONT

LA DODGE '65



LA GRANDE, LA MAGNIFIQUE 330 — SEDAN — 4 PORTES

$2,927

AU COMPLET AVEC EQUIPEMENT

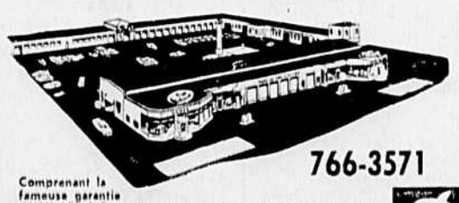
$300 comptant (ou votre échange), mensualités $60

FINANCEMENT PERSONNEL A 7%

LA PLUS GROSSE ALLOCATION D'ECHANGE POSSIBLE POUR VOTRE VOITURE ACTUELLE

CHOIX COMPLET de voitures usagées "DEPENDABLE"

DÉPENDABLE



766-3571

Comprenant la fameuse garantie CHRYSLER de 5 ans ou 50,000 milles sur le rouage d'entraînement plus le Service Page & Fils en affaires depuis 1911.

3350, rue WELLINGTON, VERDUN

Ouvert le soir jusqu'à 10 heures

Pagé & Fils

LES ARTS

Hier

A la Poudrière, première de "Mary, Mary". Voir ci-contre la critique d'Olivier Marchand.

AUJOURD'HUI

A la salle de conférences du Musée des Beaux-Arts de Montréal, à 3 h. 30 p.m., séance hebdomadaire de cinématographie. A l'affiche, des films français de l'ONF. Entrée gratuite.

●

Au Chapiteau (Ile Gohier), à 8 h. 30, spectacle de Michel Louvain et Geneviève Toussaint.

●

Ce soir, à 8 h. 30, au cinéma Impérial, première du film en cinérama, "The Hallelujah Trail".

●

Pia Colombo donnera deux spectacles, ses derniers au Canada, à La Barre 500, ce soir, à 10 h. et minuit.

ENTRE PARENTHÈSES

A la Galerie 12 du Musée des Beaux-Arts de Montréal, exposition d'estampes récentes de Jan Menses et Peter Gnass. L'exposition prendra fin le 13 juillet.

●

"Il" la pièce de Denys Saint-Denis qui a été présentée lors du dernier Festival d'art dramatique de Montréal prendra l'affiche au Théâtre de la Place Ville-Marie le 13 juillet. Il s'agit d'un monologue qui dure une heure et trente minutes. C'est Pascal Desgranges qui l'interprétera.

●

John Hawkins et Anne-Marie Gendron sont les lauréats de la bourse offerte par "la Fondation Les Amis de l'Art" aux auditions de l'Orchestre Symphonique de Montréal qui avaient lieu le 14 juin dernier.

AU JOUR LE JOUR

VIème Festival International du Film de Montréal

Le Festival International du Film de Montréal 1965 a donné hier après-midi au salon Matapédia de l'hôtel Reine-Elizabeth, une conférence de presse à laquelle ont assisté, outre les journalistes, des producteurs, des cinéastes, des vedettes, bref toute l'intelligentzia montréalaise du cinéma canadien. Le comité d'organisation du festival, par la bouche de son secrétaire Roc Demers, a annoncé le programme du prochain festival, ses activités diverses et ses particularités par rapport aux années passées.

Cette fois encore, le festival international sera non compétitif, ce qui, précise Roc Demers, est un avantage, voire même un privilège, puisque les impératifs commerciaux n'entrent pas en ligne de compte ; on peut donc choisir et même prendre des risques, et faire ainsi beaucoup plus pour le cinéma en tant qu'Art.

Il y aura par exemple cette année douze films excellents de réalisateurs à peu près inconnus. Le Festival de Montréal peut ainsi faire venir des auteurs remarquables, avant qu'ils ne soient devenus des vedettes, comme ce fut le cas pour Kobayashi, qui n'était jamais sorti du Japon avant de venir à Montréal présenter "La condition humaine".

Le Festival de Montréal a décidément sa place dans le monde du cinéma, affirme Roc Demers, ne serait-ce que pour quelques initiatives très intéressantes comme les enquêtes auprès du public et toutes sortes d'activités, dans le cadre du festival.

Activités prévues dans le cadre du sixième Festival international du film de Montréal :

Hommage à McLaren : Norman McLaren, poète visionnaire, prince du mystère, chercheur impénitent et grand sorcier du cinéma d'animation, sera fêté en grandes pompes au prochain Festival international du film de Montréal.

Le 6ème Festival s'ouvrira officiellement par la projection du dernier film de McLaren, "Mosaic". Toutes les autres séances s'ouvriront aussi par la projection d'un court métrage de McLaren. D'autre part, les 9, 10, 11 et 12 août, le Festival offrira une **rétrospective de l'oeuvre de McLaren :** 42 films, c'est-à-dire l'oeuvre à peu près complète, seront montrés au cinéma Loew's, de midi à 1 h. 15 de l'après-midi. Il est à noter que l'entrée de ces séances sera gratuite afin de permettre au plus grand nombre de spectateurs possible de revoir l'oeuvre de McLaren, ou même de la découvrir.

La Cinémathèque canadienne, en plus d'avoir rendu possible la présentation de l'oeuvre de McLaren, profitera de l'occasion pour organiser, avec la collaboration de l'Office national du film et du Festival, une **exposition McLaren,** qui se tiendra dans les salons Chaudière et Matapédia de l'hôtel Reine-Elizabeth. On pourra y voir les documents, les instruments de travail, les dessins qui ont servi à McLaren au cours de sa carrière. Il sera aussi intéressant de voir les toiles de McLaren, qui ont rarement été exposées en public. L'exposition McLaren sera ouverte au public durant toute la durée du Festival, entre midi et 22 heures.

Kino-Club : Le Kino-Club revient cette année, plus intéressant que jamais ... Il sera situé aux salons Dulude et McKenzie du Reine-Elizabeth, à deux pas du cinéma Loew's, et sera ouvert de midi à deux heures du matin, du 7 au 12 août. Ce sera le lieu de détente et de discussion idéal ... En plus, tous les soirs à minuit, on y présentera des spectacles de qualité : jazz, chansonniers, yéyé ...

Coquetels : Pour que les journalistes de la presse parlée et écrite puissent rencontrer les invités et discuter avec eux, des coquetels auront lieu tous les après-midis, avant la projection du film de 6 h. 30.

3ème Festival du cinéma canadien : Pour la troisième année consécutive, un Festival du cinéma canadien aura lieu dans le cadre du Festival international du film de Montréal. Le Festival du cinéma canadien est un festival compétitif où les films sont soumis au jugement d'un jury international.

Ce jury international sera composé cette année de :

Claude Giroux (Etats-Unis), président de Allied Artists Pictures Corporation ;

Jean-Luc Godard (France), réalisateur ;

Roberto Rossellini (Italie), réalisateur ;

Bretislav Pojar (Tchécoslovaquie), réalisateur, spécialiste de films d'animation ;

Françoise Loranger (Canada), auteur de téléroman et de pièce de théâtre ;

Tom Daly (Canada), réalisateur à l'Office national du film ;

Norman Campbell (Canada), metteur en scène, réalisateur et compositeur torontois.

Cette année encore, trois prix seront décernés aux meilleurs films de la production canadienne 1964-65. Il s'agit du Grand Prix du cinéma canadien 1965 (catégorie de long métrage) : $2,000 ; du Grand Prix du cinéma (catégorie court métrage) : $1,000, donnés par l'Elysée Cinéma d'Art, et du prix d'interprétation : $500 donnés par le "The Montreal Star".

Un comité de présélection, composé de Eric Till, Rock Demers, Réal Benoit, Guy Glover et Guy Beaugrand-Champagne, a retenu les longs métrages suivants pour la compétition :

"Sweet Substitute", de Larry Kent. Le deuxième film d'un jeune cinéaste indépendant de Vancouver ;

"La neige a fondu sur la Manicouagan", d'Arthur Lamothe, de l'Office national du film, avec Monique Miller et Gilles Vigneault. Arthur Lamothe est le réalisateur des "Bûcherons de la Manouane", qui avait remporté le grand prix du court métrage au premier Festival du cinéma canadien.

"La vie heureuse de Léopold Z.", de Gilles Carle (ONF), avec Guy L'Ecuyer, Paul Hébert, Monique Joly et Suzanne Valery. Gilles Carle est un autre gagnant du Festival du cinéma canadien ; son "Percé on the Rock" avait obtenu la mention spéciale du jury, l'an dernier.

Les noms des membres du comité de présélection des courts métrages et les films qu'ils retiendront seront annoncés la semaine prochaine.

Ce Festival du cinéma canadien aura lieu au Loew's du 6 au 12 août.

Quelques films qui seront présentés au 6ème Festival international du film de Montréal :

"Alphaville" (France) de Jean-Luc Godard, avec Anna Karina et Eddie Constantine. Lemmy Caution est envoyé en mission dans une ville étrange, Alphaville, où tous les habitants semblent ne connaître ni passions ni émotions. Il devient amoureux de la très belle fille d'un professeur et réussit à la convaincre de quitter cette ville maudite. Pendant qu'ils fuient, Alphaville se désintègre derrière eux. Ce dernier film de Godard, une aventure merveilleuse dans le monde de la science fiction, a été très bien accueilli à sa sortie en France.

"Four in the morning" (Grande-Bretagne), de Anthony Simmons. Ce film aborde avec sensibilité et intelligence le problème très actuel de l'incommunicabilité du coupe Anthony Simmons, jeune metteur en scène britannique depuis longtemps consacré par ses courts métrages, prend aujourd'hui sa place parmi les grands réalisateurs. Il a une brillante technique, une vision personnelle et lucide du monde contemporain.

"Walk-Over" (Pologne), de Jerzy Skolimowski. Le personnage de "Walk-Over", un boxeur de troisième ordre, appartient à cette catégorie d'hommes insatisfaits, impatients, éternellement à la recherche d'une chose qui leur échappe dès qu'ils s'en approchent ; à cette catégorie d'hommes qui haïssent toute forme de stabilisation, donc toute attache ... C'est le premier long métrage professionnel de Jerzy Skolimowski, un diplômé de l'Ecole cinématographique de Lodz ; tous les films qu'il a réalisés en tant qu'étudiant ont été primés dans des festivals.

"La vieille dame indigne" (France), réalisé par René Allio, avec Sylvie. Une vieille dame se retrouve seule à la mort de son mari. Très collet monté au départ, elle commence peu à peu à s'intéresser à ce qui se passe autour d'elle, rencontre les gens qu'elle aime et vend tous ses précieux souvenirs. Elle connaît enfin une année d'action et de liberté avant de mourir. C'est Sylvie, maintenant octogénaire, qui donne au film un ton d'humour aimable. C'est le premier film de René Allio.

"Sécheresse" (Brésil), de Nelson Pereira Dos Santos. Adapté d'un chef-d'oeuvre de la littérature brésilienne, "Sécheresse" raconte l'exode d'une famille pauvre à travers le Sertao, vaste région du nord-est du Brésil. Document social bouleversant, témoignage sur la misère et la tragédie de la faim, ce film impose aux spectateurs toute la tragédie du tiers-monde. Ce film, quoique tout à fait original, n'est pas sans rappeler le lyrisme des films de Satyajit Ray et la force de "Banditi a Orgosolo" de De Seta.

"Le bonheur" (France) d'Agnès Varda, avec Jean-Claude Drouot et Marie-France Boyer. Un homme vit heureux avec sa femme et ses deux enfants ; il rencontre une jeune femme, jolie et rieuse, et c'est pour lui un nouveau bonheur qui s'ajoute au premier. Mais sa femme ne comprendra pas comment le bonheur peut ainsi s'additionner ... Cette histoire de l'éternel triangle, vue par l'oeil grave et sensible d'Agnès Varda, a gagné cette année le prix Louis Delluc.

"Avez-vous un lion à la maison ?" (Tchécoslovaquie), de Pavel Hobl. Un film pour enfants qui raconte l'histoire de deux petits garçons se promenant à travers la ville ; leur imagination transforme les événements de la vie quotidienne en histoires fantastiques et absurdes. Le film a remporté le prix spécial du jury et le prix de la meilleure interprétation masculine au Festival de films pour enfants de Venise (1964).

"Les îles enchantées" (Portugal), de Carlos Vilardebo, avec Pierre Vaneck et Amalia Rodriguez. C'est une série de petites histoires, telles que racontées par un capitaine de bateau dans les îles du Pacifique. "Les îles enchantées", ce sont des îles du 19e siècle, encore presque inconnues du monde, et où l'on rencontre le comique et la tragédie, l'humour et le drame.

"L'âge des illusions" (Hongrie), de Istvan Szabo. Quatre garçons et une fille viennent tout juste de recevoir leur diplôme d'ingénieur, et se promettent de réaliser de grandes choses. Mais la vie quotidienne, l'incompréhension des plus âgés, mettront fin à ces illusions ... Istvan Szabo est le plus jeune réalisateur hongrois et "L'âge des illusions" est son premier long métrage.

"La soldatesse" (Italie), de Valerio Zurlini, avec Anna Karina, Marie Laforêt et Lea Massari. L'action se passe en Grèce et en Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale. Un lieutenant italien est chargé d'une mission très spéciale : accompagner à la frontière quinze prostituées destinées aux troupes ... Zurlini est le réalisateur de "Eté violent", "la Fille à la valise", "Journal intime" ...

"Manuscrit trouvé à Saragosse" (Pologne), de Wojciech J.

Voir FESTIVAL en page 23

SAINT-DENIS
1594, ST-DENIS VI. 2-3171
FESTIVAL D'ETE — Première fois au Canada
Commençant samedi 3 juillet
GRAND SPÉCIAL pour les enfants
Vous rirez tous avec le plus grand des acteurs comiques
FERNANDEL
MARTHE MERCADIER
GINO CERVI
LE BON ROI DAGOBERT
DARRY COWL
Admission Enfants 50cts. Adultes 75 cts.
REPRÉSENTATIONS SUR SEMAINE À 10 H. A.M. DIMANCHE: MIDI

... une histoire épicée vécue à l'endroit stratégique !
MARINA VLADY
(La meilleure actrice — Festival du film de Cannes en 1963)
The Conjugal Bed
AUSSI :
"DEUX FEMMES"
avec Saphia Loren et Jean Paul Belmondo
Le soir à 6 h. 30 et 8 h. 20
★ EMPIRE 2 DERNIERS JOURS :
451 OGILVY — 274-4521

Plaisir ! Jeunes filles ! Chansons ! Couleur ! C'est ...
ELVIS PRESLEY
"TICKLE ME"
Hear ELVIS SING, 9 Great Songs they're all on RCA Victor Records!
PANAVISION... DE LUXE COLOR
JULIE ADAMS · JOCELYN LANE
DES DEMAIN
DERNIER JOUR "FLUFFY"
PARISIEN

BIJOU LA. 4-1985
PAPINEAU ET BOUL. ST-JOSEPH
Commençant SAMEDI 3 juillet
FESTIVAL D'ETE POUR LES ENFANTS
A lutte pour l'honneur et les yeux de sa belle.
MICHEL LEMOINE
JANY CLAIR
en couleurs
LA VENGEANCE du MASQUE de FER
Une seule représentation
Tous les matins à 10 h.
Le dimanche à midi
Enfants $0.50 — Adultes $0.75

SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 5030, PAPINEAU 524-1983
Festival LUIS MARIANO
Deux grands succès en couleurs
L'AVENTURIER DE SÉVILLE
avec DANIELLE GODET
A la Jamaïque
avec PAQUITA RICO

7ème SEMAINE
Les NOUVEAUX-DIEUX
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

"Très mouvementé, du début à la fin... des récits de désordre, de vaillance et de victoire dans le Pacifique."
JOHN WAYNE
KIRK DOUGLAS
PATRICIA NEAL
TOM TRYON
PAULA PRENTISS
BRANDON deWILDE
JILL HAWORTH
DANA ANDREWS
& HENRY FONDA
IN HARMS WAY
AN OTTO PREMINGER FILM
STANLEY HOLLOWAY · BURGESS MEREDITH · FRANCHOT TONE · PATRICK O'NEAL · CARROLL O'CONNOR
SLIM PICKENS · JAMES MITCHUM · GEORGE KENNEDY · BRUCE CABOT · BARBARA BOUCHET
A l'affiche! CAPITOL SALLE CLIMATISÉE UN. 6-6828
Film principal à 10.40, 1.55, 5.15, 8.40. Dernière représentation complète à 8.05 p.m.

LE GANG INTERNATIONAL DE LA PROSTITUTION DÉVOILÉ
LA TRAITE DES BLANCHES
Reine ROHAN Magali NOEL
Paul GUERS Jean-Marc TENNBERG
DES DEMAIN
Orpheum
Dernier jour : "Le gendarme de St-Tropez"

JOSELITO
Plein de feu à 17 ans!
Ardent! Amoureux!
EN COULEURS EN SCOPE, ET EN MUSIQUE
dans LE GONDOLIER
Une vie d'aventures
5e SEMAINE
2ième GRAND FILM
L'excellent Gert FROBE vedette de "Gold Finger dans
au nom de Dieu
CANADIEN Salles climatisées PLAZA
1204 EST, RTE-CATHERINE LA. 3-5180 4505 ST-HUBERT - CR. 4-6555

LE CHAPITEAU
le nouveau centre estival de l'île Goyer
à 15 milles de Montréal près de Chambly 8
à 20 minutes du centre de la ville
présente
DU 30 JUIN AU 4 JUILLET
COMMENÇANT CE SOIR
MICHEL LOUVAIN
et
GENEVIEVE TOUSSAINT
mercredi, jeudi, vendredi et dimanche : 8.30 heures
samedi : 8.00 heures et 10.15 heures
ADMISSION : $1.50 — $2.00 — $2.50 — $3.00
BILLETS DISPONIBLES AU GUICHET DE LA
COMEDIE-CANADIENNE
84 OUEST rue STE-CATHERINE
POUR RESERVATIONS : 861-3338

PERVERSION! VIOLENCE! CHANTAGE! DROGUE!
AUJ.
LA PROSTITUTION
En vedette Etchika Choureau
dans Nuits d'Orient
A partir de midi
LAVAL
Soirée à 6.00 p.m.
VERSAILLES

CINERAMA
SIÈGES RESERVÉS EN VENTE
Par malle — Au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob Musique
Morgan (Magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
Cette fois CINERAMA VOUS projettera dans
une aventure débordante de rire... avec
BURT LANCASTER LEE REMICK JIM HUTTON
PAMELA TIFFIN
THE HALLELUJAH TRAIL
présentation de MIRISCH CORPORATION
auteur JOHN STURGES
Aussi en vedette
DONALD PLEASENCE
BRIAN KEITH MARTIN LANDAU
production et direction JOHN STURGES Scénario de JOHN GAY
d'après une nouvelle de BILL GULICK
Filmé en ULTRA PANAVISION
Un film de MIRISCH-KAPPA
Procédé TECHNICOLOR
Distribution UNITED ARTISTS
DEMAIN FETE DU CANADA MAT. 2 H. SOIR. 8 H. 30
PREMIERE AU CANADA CE SOIR MER. 30 JUIN 8 h. 30
● ENFANTS 10 ANS ADMIS EN SEMAINE A 2 H. — DIMANCHE A 1 H.
● POUR ORGANISATION DE GROUPES AV. 8-7102
CHEQUES ou MANDATS POSTAUX FAITS AU NOM DE
Cinedome Theatres Ltd. — 1430, rue Bleury, Montréal
Horaire : 8.30 tous les soirs — 2 h. tous les jours — dim. 1 h., 4.45, 8.30

Prix (taxes incluses)	Orch. et Loges	Balcon
Soir : lun. à ven. incl. 8 h. 30	$2.50	$2.00
Soir : sam. et dim. 8 h. 30 — dim. 4 h. 45	$3.00	$2.25
En matinée : 2 h. lun. à ven. incl.	$2.00	$1.50
En matinée : sam. à 2 h.	$2.50	$2.00
Dim. à 1 h.	$2.50	$2.00

Nom .....
Adresse ..... Tél. : .....
Nom. de sièges ..... à $ ..... Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix ..... Date 2e choix .....
NULLE PART AILLEURS à Montréal ou dans la Province, ni actuellement ni plus tard, EN CINERAMA.
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL CINERAMA
UN DES THEATRES BEACON D'UN OCEAN A L'AUTRE
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

★ BORDER ★ DRIVE-IN
CE SOIR et DEMAIN
Admission 1.00 par personne (argent canadien)
A BOY TEN FEET TALL
avec Edward G. Robinson
cinémascope et couleur
ROUSTABOUT
avec Elvis Presley, en couleur
YOUNG FURY
WILLIAM BENDIX
couleur
SITUE A 3 MILLES
au sud de Champlain N.Y., rte 9

ILS NOUS REVIENNENT
SENSATIONNELS !
LES DANSEURS Moiseyev
N.B. Plus de 15,000 personnes ne purent trouver des billets lors de leurs spectacles en mars dernier à la Place des Arts.
4 soirs seulement :
4, 5, 6, 8 JUILLET
ARENA RICHARD
PRIX POPULAIRES :
$1.50, $3.00, $4.00, $5.00, taxe incl.
Billets en vente à l'Aréna Richard; Canadian Concerts (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine; Charlebois Bijoutier, 2115 est, Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame.
Commandes postales avec chèque ou mandat et enveloppe-retour affranchie; billets d'étudiants ($1.00) et réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists SEULEMENT, 1822 ouest, Sherbrooke, 932-2171, 932-2234, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

AUJOURD'HUI AUX CINES UNITED
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE CLUB DE L'AGE D'OR
Prix réduits pour personnes âgées de plus de 60 ans
YORK Salle climatisée !
JERRY LEWIS
THE DISORDERLY ORDERLY
JOHN FORD'S CHEYENNE AUTUMN
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 7.30 P.M.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25c. Au Van Horne, parc de stationnement
LUCERNE Salle climatisée !
ELVIS IN LOVE, GIRLS, SONGS GIRL HAPPY
COLOR
RIO CONCHOS
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 7.30 P.M.
VAN HORNE Salle climatisée !
JOHN FORD'S CHEYENNE AUTUMN
Bikini Beach
DERNIER PROGRAMME COMPLET A 7.30 P.M.
OUTREMONT Salle climatisée !
GLENN FORD and GERALDINE PAGE
dear heart
FRANK SINATRA
NONE BUT THE BRAVE
CLINT WALKER TOSHIRO MAYUZUMI
ASTOR 2 grands succès
JAMES BOND REVIENT EN SCENE !
MELANGEANT EMOTIONS ET IDYLLES !
Le soir A 7.15 P.M.
Le dimanche à 1.15 p.m.
SEAN CONNERY dans 007
IAN FLEMING'S "GOLDFINGER"
GEORGE MAHARIS RICHARD BASEHART
THE SATAN BUG

GILLES VIGNEAULT
COMMANDES POSTALES SEULEMENT
Assurez-vous les meilleures places en réservant dès maintenant
TOUS LES SOIRS A 8 H. 30; DIMANCHE A 7 H. 30
(Relâche le lundi)
au meilleur gagnant du trophée

Prix des places :		Semaine et dimanche	Samedi
Loges :	A, B, C, D.	$3.50	$4.00
Orchestre :	rangées A à T	$3.50	4.00
Balcon :	" A à D	3.50	4.00
	" E à G	3.00	3.50
	" H à M	2.50	3.00
Galerie :	" A B C	2.00	2.50
	" D à K	1.50	2.00

Veuillez m'expédier par retour du courrier les places suivantes pour la représentation du ..... le 1965
Nom .....
Adresse ..... billets à ..... $.....
..... Tél. ..... billets à ..... $.....
Chèque ci-joint ☐ Mandat-poste ci-joint ☐ Total dû $.....
(Inclure enveloppe de retour adressée et affranchie)
COMEDIE CANADIENNE 84 Ouest rue Ste-Catherine • 861-3338 DU 7 AU 19 SEPTEMBRE

7e SEMAINE à MONTREAL
LA SCALA
Papineau at Beaubien — 721-5107
FILLES DE LA NATURE
LANA
DEESSE BLONDE DE LA JUNGLE
SCOPE et COULEURS
2e film : ANITA EKBERG
"CALL GIRLS SOCIETE ANONYME"

Avec ANNA KARINA GERARD BARRAY dans SHEHERAZADE EN COULEURS
2ième FILM
Scènes que vous n'avez jamais vues
Chacun son Paradis
couleur
● VERDI ●
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 blvd. St-Laurent
277-4800

au centre d'art de Repentigny
RÉS. 581-5800
LE CIRQUE AUX ILLUSIONS

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU
10e SEMAINE
JEAN-PAUL BELMONDO
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
"PEAU DE BANANE"
ALAIN CUNY GERT FRÖBE
Salles climatisées
Sur semaine 7.30, 9.30. Dimanche 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL / JEAN-TALON
1204 rue STE-CATHERINE TÉL. 933-8600
JEAN-TALON et PIE IX TÉL. 725-7000 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

"UN GOSSE DE LA BUTTE"
"LE CANARI JAUNE"
PAT BOONE BARBARA EDEN
MADELEINE ROBINSON
RENE LEFEBVRE
SCOPE COULEURS
TECHNICOLOR
1re fois en français
CARL MOHNER • IDA GALLI
DES MILLIERS DE FIGURANTS
TOTALSCOPE EASTMANCOLOR
LES DERNIERS JOURS D'UN EMPIRE
Amherst
ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE — 288-8195

théâtre

Agréable Mary-Mary

"MARY-MARY", pièce de Jean Kerr, au Théâtre de La Poudrière, dans une mise en scène de Jack Crisp, avec Joan Blackman, Bert Adkins, Len Watt, George Alexander et Tandy Cronyn. Décors de Pierre Delanoe. Production de Jeanine Beaubien.

par Olivier Marchand

Nouvelle pièce en langue anglaise au Théâtre international de La Poudrière. Après "Money for Jam" de l'auteur canadien Jim Harris, Mme Jeanine Beaubien nous offre "Mary-Mary", de l'auteur américain Jean Kerr. Dans l'un comme dans l'autre cas, c'est Jack Crisp qui a été appelé à faire la mise en scène.

"Mary-Mary" entre dans la catégorie de pièces comme "Sunday in New York" déjà présentée à La Poudrière. Il s'agit d'une sorte de vaudeville. Oeuvre habilement construite, tout son intérêt réside toutefois dans des dialogues vifs, dans un feu roulant de réflexions sur la vie moderne.

Car "Mary-Mary" est une pièce tout à fait de notre temps. C'est la fable ou la farce du mari sur la corde raide du divorce. Bob, c'est un éditeur. Mary, c'est sa presque ex-femme. Dirk, c'est l'ami en bonne voie de devenir la troisième pointe du triangle.

Sur ce canevas, Jean Kerr a joué de main experte.

Les mots d'esprit ne manquent pas et ils vont parfois très loin dans la psychologie du couple. L'accent est mis sur la personnalité de Mary, l'épouse incomprise, la femme qui se cherche à travers ses hommes.

Ce sont les moments les plus vrais de la pièce, ceux où Mary se découvre, se livre. Voilà, à l'analyse, le vrai mérite de cette comédie de boulevard. Elle nous fait voir le cheminement d'une femme qui s'apprend.

Joan Blackman donne à ce rôle une grande vérité. Simplement belle, elle réussit à dominer l'action sans surcharge, comme l'exige l'intrigue. A côté d'elle, Bert Adkins (Bob) et Len Watt (Dirk) ont besoin de tout leur talent pour suffire à la tâche.

Les deux autres rôles, ceux d'Oscar et de Tiffany, ont été rendus avec honnêteté par George Alexander et Tandy Cronyn.

Un seul décor, de bon goût, dans des tons très doux, réalisé par Pierre Delanoe.

"Mary-Mary", un bon divertissement d'été, monté avec soin ; une pièce sans autre surprise que celle de nous dérider. On y rit franchement. C'est un regard de bonhomie sur la vie domestique.

FESTIVAL

Suite de la page 22

Has, avec Zbigniew Cybulski. Adapté des célèbres récits de voyages de Jean Potocki, "Manuscrit trouvé à Saragosse" raconte l'histoire d'un jeune capitaine qui, au cours d'un voyage, devient le centre d'événements invraisemblables et merveilleux. Ce film hautement fantaisiste a été produit par l'ensemble de cinéastes "Kamera", à qui l'on doit "La Passagère", "Le Couteau dans l'eau", et beaucoup d'autres films de grande classe.

"Chronique d'un fou" (Tchécoslovaquie), de Karel Zeman, avec Petr Kastka, Mirosiav Holub. Un bijou de satire et de fantaisie, la guerre de Trente ans (et conséquemment toutes les guerres du monde) vue à travers trois personnages un peu loufoques. Karel Zeman est le réalisateur du "Baron de Crac", qui avait été présenté au Festival de Montréal il y a trois ans.

"Kwaidan" (Japon), de Masaki Kobayashi, avec Tatsuya Nakadai, Rentaro Mikuni, Michiyo Aratama, Keiko Kishi. Le grand réalisateur japonais, dont nous avons déjà vu "Harakiri" et "La Condition humaine", présente cette fois quatre contes fantastiques tirés des écrits de Lafcadio Hearn. Un samouraï se réveille, il trouve sa maison en ruines et un squelette à ses côtés... Un prêtre est recouvert d'inscriptions pour le protéger contre le mauvais sort; mais on avait oublié de lui tatouer les oreilles... Un jeune homme boit la figure étrange qui se reflétait dans sa tasse de thé... Une Femme des neiges se penche sur un vieillard : on le retrouve mort... "Kwaidan" a été présenté à Cannes cette année et a obtenu le Prix spécial du jury.

Un festival qui s'annonce extrêmement brillant, plus vivant que jamais, et qui sera honoré par la présence de Jean-Luc Godard et Roberto Rossellini. En ce qui concerne les vedettes qui pourraient éventuellement y assister, on ne sait rien encore.

Michèle Favreau

VENEZ DANSER
CE SOIR et SAMEDI
de 8 h. 30 au
CENTRE CULTUREL D'OUTREMONT
1357 av. VAN HORNE, CR. 2-7040
Cours de danse le mercredi de 1 à 9 h. p.m.
AIR CLIMATISÉ

Elle rendait les hommes insatiables de vivre !
ELIZABETH TAYLOR · RICHARD BURTON
EVA MARIE SAINT
EN PANAVISION ET METROCOLOR
Film principal à 10.25 — 12.35 — 2.45 — 5.00 — 7.10 — 9.25. Dernière représentation complète à 9.10 p.m.
The Sandpiper
LOEW'S
SALLE CLIMATISÉE

EN PRIMEUR — COM. VENDREDI
HARLOW
The Centurion
BARRY SULLIVAN — CAROL LYNDE
SYSTEM
AYLMER & ST CATHERINE ST. W.

ABATTEZ LA TOUR EIFFEL... FERMEZ A CLE LE LOUVRE... CACHEZ LES FEMMES.
ELLES TRANSFORMENT PARIS EN UN EDEN !
James Garner · Dick Van Dyke
Elke Sommer · Angie Dickinson
ETHEL MERMAN
A ROSS HUNTER PRODUCTION
"The ART of Love"
TECHNICOLOR
CARL REINER · PIERRE OLAF · MIIKO TAKA
A L'AFFICHE !
PALACE
SALLE CLIMATISEE — UN. 6-6991
Film principal à : 10.15, 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. Dernière représentation complète à 8.50 p.m.

Gagnant de 8 prix d'Académie y compris le MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !
My Fair Lady
AUJOURD'HUI ET DEMAIN 2 ET 8 P.M.
Enfants de 10 ans ou plus admis en matinée seulement
CLIMATISÉ
ALOUETTE
TEL. : 861-2807

Enfants de 10 ans et plus admis jusqu'à 2.25 p.m.
CLIMATISES
STRAND CHATEAU RIALTO
Robert Mitchum
Carroll Baker
"Mister Moses"
Gerry AND THE Pacemakers
"Ferry Cross The Mersey"
SAVOY · DORVAL · VERSAILLES

Filmé dans les coins reculés du Levant.
Une aventure qui parcourt le monde entier !
A L'AFFICHE
Lord Jim
A Film by RICHARD BROOKS
PETER O'TOOLE · JAMES MASON · CURT JURGENS
ELI WALLACH · JACK HAWKINS
PAUL LUKAS · TAMIROFF · LAVI
Filmed in SUPER PANAVISION · TECHNICOLOR
Peter O'Toole est fascinant comme un héros romantique.
SNOWDON
RAFRAICHI PAR REFRIGERATION
5225 boul. Décarie 482-1322
Le film passe à 12.45, 3.20, 5.55, 8.35 p.m. Dernier spectacle complet à 8.30 p.m.

elysée
35 MILTON / 842-6053
AIR CLIMATISÉ
SALLE RESNAIS
OUVERT DEMAIN 1.30 P.M.
"AVENTURES IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLES" — LE MONDE
UN FILM DE YVES ROBERT
D'APRÈS LE ROMAN DE JULES ROMAINS
LES COPAINS
EISENSTEIN
DE LUIS BUNUEL
NAZARIN
et, UN CHIEN ANDALOU en francais

UN DRÔLE DE PAROISSIEN
Le Grand Prix du Festival International du film comique 1964
d'après le roman de MICHEL SERVIN
DEO GRATIAS
COMEDIE-CANADIENNE
84 ouest, rue Ste-Catherine
Tracassé, il pille les troncs d'église!
90 minutes de fou rire avec Bourvil, Francis Blanche, Jean Poiret, Jean Tissier
Plus de 600,000 parisiens ont déjà ri...
au chef-d'oeuvre de Jean-Pierre Mocky

JERRY LEWIS
UN CHEF de RAYON EXPLOSIF
LOUFOQUE
Salles climatisées
Technicolor
ANDREWS
"Quand la terre s'entrouvrira"
RIVOLI 271-2210 ★ FRANÇAIS 288-5513 ★ GRANADA 255-2428 ★ PAPINEAU 521-6853

• A PARTIR DE VENDREDI •
LE TUEUR DE SANG-FROID QUI TERRORISA LA VILLE !
A STANLEY KRAMER PRODUCTION
YUL BRYNNER
"INVITATION TO A GUNFIGHTER"
JANICE RULE · BRAD DEXTER · ALFRED RYDER · MIKE KELLIN · GEORGE SEGAL · CLIFFORD DAVID · PAT HINGLE
COLOR by DE LUXE · UNITED ARTISTS
Un major en furie! Un criminel! Un deuil de démolition! Un forgeur! Un assassin!
Malgré tout, chacun devient un héros à l'occasion de...
"THE SECRET INVASION"
STEWART GRANGER · MICKEY ROONEY · BYRNES · SILVA
COLOR by DE LUXE · PANAVISION
Air conditionné
STRAND · RIALTO · CHATEAU
SAVOY · CINQ CINES · VERSAILLES

Don de l'Allemagne fédérale

WASHINGTON, (AFP) — Un don du gouvernement d'Allemagne fédérale au Centre Kennedy pour les arts dramatiques, qui doit être construit à Washington, a été remis mardi par M. Heinrich Knappstein, ambassadeur d'Allemagne, à M. Roger L. Stevens, président du conseil d'administration du Centre.

Ce don consistera en portes de bronze et deux sceaux des Etats-Unis qui seront exécutés par l'éminent sculpteur allemand, Jurgen Weber, de l'Institut de technologie de Braunschweig.

Le professeur Weber doit venir à Washington prochainement pour avoir des entretiens préliminaires avec les administrateurs du Centre Kennedy.

La contribution de l'Allemagne fédérale à ce centre représente une valeur de $250,000.

La première du film des Beatles, "Help !", aura lieu le 29 juillet au London Pavilion, en présence de la princesse Margaret et du comte de Snowdon.

Guide ODEON
EN PRIMEUR
TOM JONES
"ENTRE L'ALCÔVE ET LA POTENCE !"
LA PREMIERE DES 2 GRANDES FILMES EN COULEURS
PAULA PRENTISS · ANGELA LANSBURY · PETER SELLERS
DEUX COPINES... UN SEDUCTEUR !
Champlain 2 cinés Crémazie
524-1685 CLIMATISES DU. 8-4210
MEILLEURE ACTRICE FRANÇAISE
SIMONE SIGNORET
pour sa création dans le film de RENÉ CLÉMENT
LE JOUR ET L'HEURE
Le Dauphin
CLIMATISE CE SOIR 7.30 — 9.30
JEAN-PAUL BELMONDO dans "L'HOMME DE RIO"
FRANÇOISE DORLÉAC · JEAN SERVAIS
JOHN WAYNE · MAUREEN O'HARA
Le Grand McLINTOCK !
MERCIER-ELECTRA-VILLERAY
CL. 5-6224 LA 2-9177 DU. 8-5577
L'EMBLEME DU CONFORT ET DE LA COURTOISIE

CHAQUE JOUR : EN MATINÉE À 2.15 ET LE SOIR À 8 H. 15
ROGERS & HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO / COLOR by DE LUXE
LA MEILLEURE ACTRICE — JULIE ANDREWS
Bons billets en vente au guichet pour la représentation de ce soir
Guichet ouvert tous les jours de midi à 9 h. p.m.
SEVILLE
SALLE CLIMATISEE 2155 OUEST, STE-CATHERINE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139

GAGNANT DE 5 PRIX DE L'ACADEMIE
y compris celui de la MEILLEURE ACTRICE
JULIE ANDREWS
pour son rôle dans
Walt Disney's Mary Poppins
DICK VAN DYKE TECHNICOLOR
WESTMOUNT
SALLE CLIMATISEE HU. 6-9545
AMUSEZ-VOUS A PARTIR DU DEBUT ! 1.00, 3.30, 6.00, 8.30 p.m.

"UN FILM PUISSANT"
"Vraiment passionnant"
"NOTHING BUT A MAN"
IVAN DIXON
ABBEY LINCOLN
CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire 1.15, 3.20, 5.25, 7.35, 9.40. Dernier spectacle complet 9 p.m.

"MAGNIFIQUE"
ANTHONY QUINN
ALAN BATES · IRENE PAPAS
LILA KEDROVA (LA MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN)
"ZORBA THE GREEK"
LE PETIT CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire 12.30, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier spectacle complet 8.35 p.m.

Théâtre des Prairies
753-5211
route 48, Joliette
du 29 juin au 1er août
relâches lundi et vendredi
13 à table
comédie: Marc Gilbert Sauvajon
Billets: Comédie canadienne 861-3338

CE SOIR
"Il est une saison..."
Comédie musicale de DUBE — CARRIER — LEVEILLEE
au THEATRE DE MARJOLAINE
Eastman
avec
ANDREE LACHAPELLE, ALBERT MILLAIRE, M.-JOSEE LONGCHAMPS, JEAN PERRAUD, JEAN BROUSSEAU, JEAN BESRE, CAROLINE CAREL, RICHARD MARTIN
et
HUGUETTE OLIGNY.
RESERVATIONS :
MONTREAL : ED. ARCHAMBAULT 500 EST, STE-CATHERINE
SHERBROOKE : 569-2933
GRANBY : 372-3371
EASTMAN : 297-2862

POUR ACCOMMODER NOTRE CLIENTÈLE
LES MAGASINS DOMINION
SUIVANTS SERONT OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE DEMAIN
JEUDI LE 1er JUILLET
• 2300, ch. Lucerne, V.M.R.
• 2925 est, rue Sherbrooke
• 960, ch. Herron, Dorval
• 875, boul. Labelle, Chomedey
• Centre d'Achats Repentigny
• 350, boul. Laurier, Beloeil
• 9100, boul. Lalande, Pierrefonds
• 1ère ave et boul. Sauvé, St-Eustache
• 4850, ch. des Sources, Dollard-des-Ormeaux
• Plaza Richelieu, St-Jean
• 165, rue Jacques-Cartier, St-Jean
• 485, boul. Beaconsfield, Beaconsfield
• 6840, ave Fielding, angle Rosedale
• 4265 est, rue Jean-Talon
• 6801, ch. Côte-des-Neiges
• 6000 Laurendeau, Côte-St-Paul
• 4, St-Vincent, Ste-Agathe
• 96, boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle
• 426, rue Principale, Lachute
• 2820, boul. de Salaberry
DOMINION STORES LIMITED

DE FETE

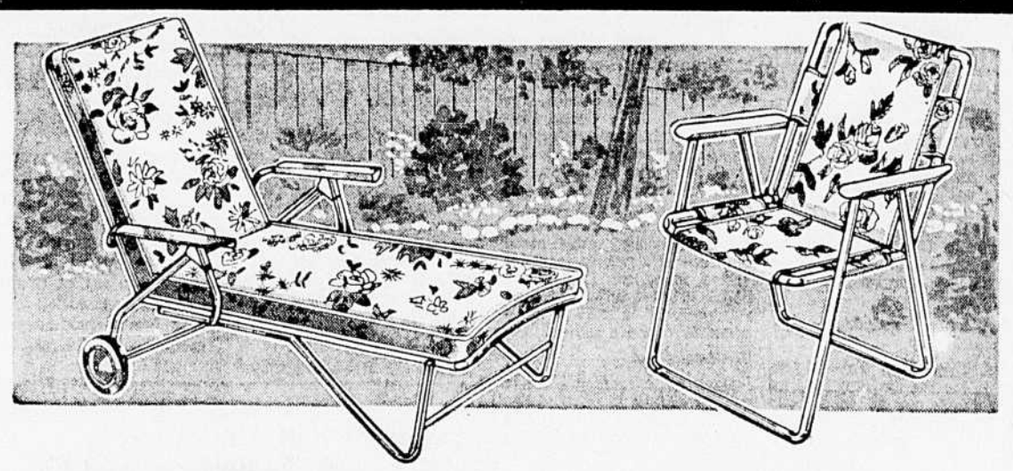
TOWERS
LE GRAND MAGASIN DE L'ESCOMPTE

Recherchez les articles de *'VENTE RAPIDE'*

Magasinez le jour de la
CONFEDERATION
10 A.M. à 10 P.M.

Obtenez des épargnes "Extra" sur les articles de "Vente Rapide" illustrés

Nos 3 magasins seront ouverts ce soir jusqu'à 10 heures



Pour la 2ème fois ! A 5 positions !
Chaise longue
Caractéristiques : matelas très souple, recouvert vinyle à motifs floraux ; cadre 6 pi., en tube d'aluminium poli ; réglages dissimulés à 5 positions. Accoudoirs moulés ! Roues douces. Pliante, prend peu d'espace.
Valeur 24.95 !
14.97 ch.

Article utile pour l'été !
Pour le parterre
Cadre repliable extra-grand, avec siège et dossier doubles. Accoudoirs en plastique. Achetez-en plusieurs à ce bas prix, pour le confort au grand air.
Valeur 6.95 !
4.97 ch.



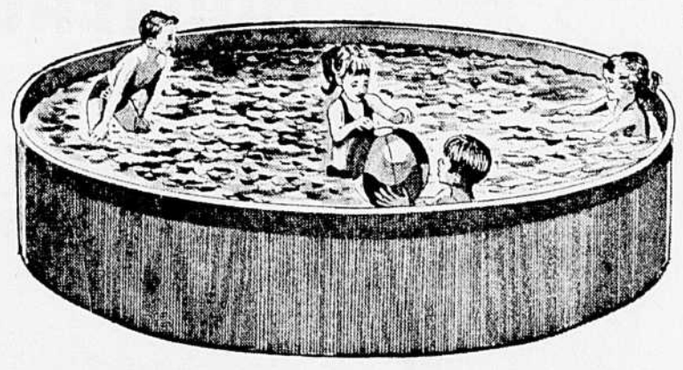
Gabardine de coton
Pantalons
Valeur 4.95 !
2.50 ch.
Marque "Cabot". Devant sans plis, étroits et sans revers. Continental (32 à 38); Ivy (32 à 38). Nuances les plus en vogue. Achetez MAINTENANT !



Un 'produit Reliable'
Piscine
Piscine en vinyle, 2 anneaux, à gonfler. Diamètre 51 pouces et profondeur 4 pouces.
Valeur 2.97 !
1.97 ch.
En vinyle multicolore. Ballon 22". Ch. 33¢

Les enfants s'y amuseront avec sûreté grande piscine 8' diam., parois d'acier

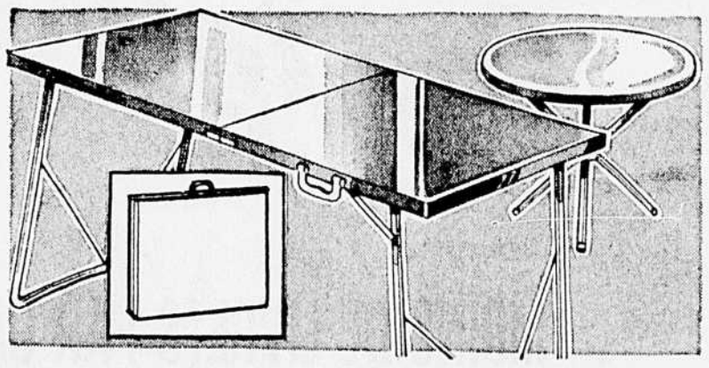
Tant qu'il y en aura !
Seulement
16.88
Cette belle piscine de 16" de prof. fera la joie de toute la famille ! Paroi d'acier, renforcée. Intérieur en vinyle épais; émail au four, de couleurs vives. Quantité limitée ! Hâtez-vous !

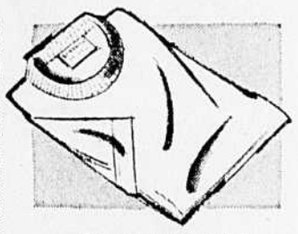




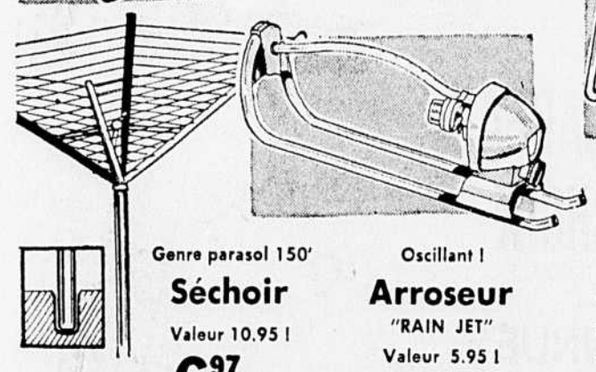
Brûle propre !
Charbon de bois
Valeur 49¢ sac
En sacs de 5 lb. Epargnez !
3 sacs 1.00

A charbon de bois — 48 oz. !
Liquide 'Wizard'
Allumage rapide
Arôme de noyer
Valeur 69¢
47¢ ch.





Coton entrecroisé !
Maillots
En blanc, à manches courtes, encolure ronde. Grandeurs : P.-M.-G. Pour hommes. Valeur 95¢ ch.
2 pour 1.00

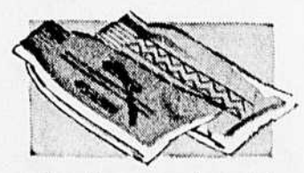


Genre parasol 150'
Séchoir
Valeur 10.95 !
6.97 ch.
Corde plastique/rayonne 150'. Poteau central d'acier galvanisé. Tout assemblé.

Oscillant !
Arroseur
"RAIN JET"
Valeur 5.95 !
3.57 ch.
Arrose jusqu'à 2,100 pi. ca. Réglages multiples. Prend raccords standard.

Epargnez ! — En métal !
Table pliante
Tout métal — repliée 24 x 30 x 2½" — s'ouvre à 60" de longueur. Comporte pieds pré-plaqués, avec renforts. Robustes. Couleurs diverses.
Valeur 8.88 !
6.94 ch.

Bas prix ! Ronde 18" !
Table de patio
Table attrayante pour le parterre ou le patio. Gai motif "Hill and Country". Comporte pieds tubulaires cuivrés, repliables.
Rég. 1.87
1.33 ch.



En coton — pour hommes !
Chaussettes
Longueur ordinaire à motif en tricot aux côtés. Couleurs diverses. Pointures : 10-12.
3 paires 1.00

Cinaman
Zoom 8mm !
Ciné-caméra
44.88 ch.
- Oeil électrique, automatique ! Viseur Reflex. — • Objectif Zoom f/1.8 • Garantie 1 an. Plus... BONI GRATIS — 2 films de couleur haute vitesse (développement inc.) FILM GRATIS. Apportez votre film en blanc et noir ou en couleur chez Towers pour développer et imprimer ... obtenez 1 rouleau GRATIS !



Ciné-Film
Kodak Ektachrome II
2.99 bob.
• Lumière du jour ou type A ! De couleur. • 25 et 40 ASA ! • Développement inclus !

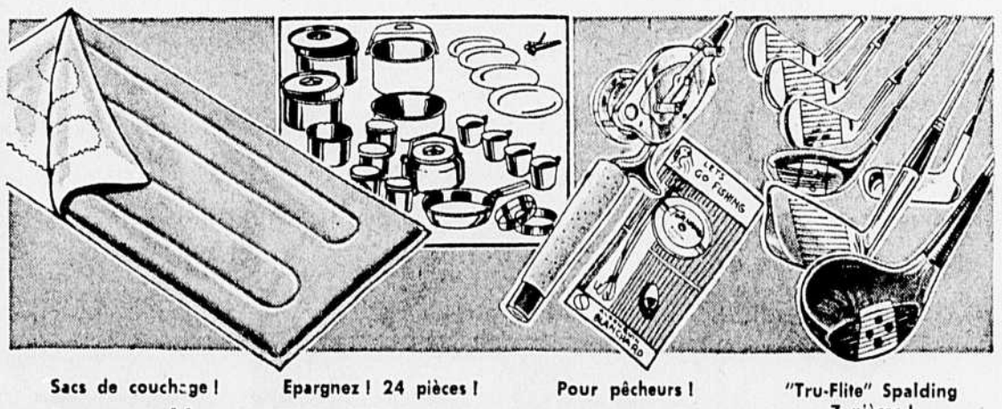
"Bell and Howell"
Canonet 1.7
— avec étui
89.97 ch.
Posemètre CDS incorporé. Vitesse d'obturateur jusqu'à 1/500. Objectif F/1.7 — 45mm, corrigé pour la couleur. Etui de luxe.



Tant qu'il y en aura !
Leurres Rapala
De grande efficacité. Dorés ou argentés. Nos 7, 9, 11 et 13. Approvisionnez-vous maintenant !
Valeur à 2.25 ch.
1.22



A grand rabais ! De qualité !
Matelas à gonfler
Matelas pneumatique à 5 tubes, en coton caoutchouté robuste, avec oreiller standard. Dégonflé, 72x30".
Valeur 7.95
4.88 ch.



Sacs de couchage !
Imperméables
32 x 76". Non allergènes ! Doublure Kasha, glissière tout autour. Tant qu'il y en aura !
Valeur 7.95 !
Ch. 4.44

Epargnez ! 24 pièces !
Série "Campina"
Série pour la cuisson et le service. Au complet : ustensiles de cuisson, assiettes en plastique.
Valeur 14.95 !
Sér. 8.88

Pour pêcheurs !
Canne et moulinet
Gain 2.01 ! Ensemble moulinet "Roddymatic", canne en fibre de verre, flotteur, hameçons, ligne nylon 50 verges. Tant qu'il y en aura !
Valeur 6.95 !
Ens. 4.94

"Tru-Flite" Spalding
7 pièces !
Pour le golf
Tant qu'il y en aura ! Bois 1, 3 ; fers 3,5,7,9 et poteur. Hommes : D et G. Dames : D.
Valeur 39.95 !
Ens. 28.44

Epargnez "PLUS" JEUDI, VENDREDI et SAMEDI! Satisfaction garantie

TOWERS GREENFIELD PARK — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au samedi inclus.

TOWERS CHATEAUGUAY — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. du lundi au vendredi. Fermé à 6 h. p.m. samedi.

TOWERS BOUL. METROPOLITAIN — Ouvert à 10 h. a.m. Economisez jusqu'à 7 h. p.m. lundi, mardi, mercredi et samedi. Economisez jusqu'à 10 h. p.m. jeudi et vendredi.

TOWERS — IN 3 LOCATIONS — 3 ENDROITS: GREENFIELD PARK BOUL. BOUL. TASCHEREAU BLVD. (ROUTE 9B) — METROPOLITAIN BLVD. AND RUE VIAU — CHATEAUGUAY HIGHWAY NO. 4, 15 ST. JEAN BAPTISTE BOULEVARD

votre horoscope

A partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR sauront s'adapter aux situations les plus difficiles. Ils seront dotés d'un rare courage et réussiront souvent où d'autres, pourtant mieux armés, auront échoué. Leur générosité et leur dynamisme leur permettront de nouer de solides amitiés et le mariage sera en général l'aboutissement normal de l'une d'elles.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Redoublez d'attention dans vos différents travaux. Vous vous exposerez aujourd'hui aux critiques et la moindre erreur serait sûrement décelée et sanctionnée. Une proposition sentimentale vous surprendre sans doute agréablement.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

L'intervention d'une personne jalouse de vos succès vous attirera probablement quelques ennuis. Ne vous étendez pas trop sur votre réussite en présence de vos amis. Faites partager vos soucis — tous vos soucis — à l'être aimé.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Affirmez-vous par de bons sentiments et cherchez à maintenir le bon équilibre. Vous pouvez vous créer de nouvelles relations qui vous seront très utiles par la suite. Votre partenaire n'admettra sans doute pas votre point de vue.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Plusieurs sollicitations se présenteront, parmi lesquelles il vous faudra bien choisir, et rapidement. Avant de prendre une décision, vous tiendrez tout de même compte des désirs de votre famille ou de ceux exprimés par l'être aimé.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Les événements qui surviendront aujourd'hui concerneront essentiellement votre vie sentimentale, mais ils auront tout de même une influence indirecte sur vos affaires ou sur votre vie professionnelle. Méfiez-vous des engagements prématurés.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Une proposition financièrement intéressante vous obligera à entreprendre un déplacement assez long et assez ennuyeux, loin de votre domicile et des personnes que vous aimez. N'acceptez pas sans avoir pesé le pour et le contre.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Une protection efficace pourrait sans doute vous aider à sortir de l'ornière, mais votre fierté vous interdira peut-être de faire appel à qui vous savez. Dans vos sentiments, veillez à ne pas exagérer les torts de l'être aimé.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Appliquez-vous à réaliser des travaux d'ordre artistique. Vous pourrez aussi viser à embellir votre habitation, à améliorer votre confort. Dans votre vie sentimentale, recherchez une plus grande harmonie et essayez de vous mettre au diapason de l'être aimé.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

L'issue de la démarche que vous entreprendrez aujourd'hui dépendra essentiellement de votre expérience des hommes. Vous pourrez tout y perdre ou, au contraire, faire un pas de géant vers la fortune. Montrez-vous plus aimable avec la personne que vous aimez.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Consacrez-vous essentiellement aux activités dans lesquelles vous excellez et essayez de terminer les travaux en cours avant d'en entreprendre de nouveaux. Vous croyez — probablement à tort — que chacun s'ingénie à vous aider alors que l'on se contente de vous surveiller.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Tirez profit de vos expériences passées et veillez à ne pas retomber dans les mêmes errements. Votre réussite sentimentale dépendra en partie de votre réussite professionnelle ; ce sera donc une raison supplémentaire de travailler avec courage.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Il vous sera certainement difficile de réaliser vos plus secrets désirs. Demandez moins et vous obtiendrez l'essentiel. Côté coeur, vous êtes actuellement beaucoup trop exigeant et votre égoïsme indispose votre partenaire.

La menace des feux s'atténue en Gaspésie

QUEBEC, (PC) — Les habitants de St-Charles-Garnier, St-François-de-Pabos et Val d'Espoir, en Gaspésie, ont constaté avec soulagement que les vents avaient baissés au cours de l'après-midi. Même si la pluie qu'on annonçait n'est pas tombée, la perte de vélocité du vent a permis à ces gens de respirer un peu plus et surtout de ne pas craindre, du moins pour quelques heures, d'avoir à quitter leurs demeures devant la menace des feux de forêt.

De 20 milles à l'heure qu'il était au cours de la matinée, le vent est tombé à 15 milles au début de l'après-midi. De plus, en matinée, le vent était de l'ouest tandis qu'après le dîner il soufflait du nord.

Les trois villages ne sont pas menacés et on ne craint pas d'être obligé de les évacuer, pour le moment.

Mme Hector Couture, de St-Charles-Garnier, a affirmé que le feu avait modéré et "qu'il ne flambait pas autant qu'auparavant". A St-François-de-Pabos, M. Joseph-Isidore Kearney a déclaré que tout était calme au village et que si le feu avait une certaine intensité, ce ne pouvait être qu'assez loin à l'arrière du village.

A St-Gabrien-de-Rameau où la situation a déjà été assez sérieuse, le curé, M. Gérard Fortin, a dit qu'il n'y avait pas de danger pour l'instant. Il a précisé que 500 à 600 personnes travaillaient présentement dans la région et que tous faisaient leur possible pour circonscrire l'élément destructeur. D'ailleurs le feu fait surtout rage dans le sol à cet endroit car la majorité des arbres ont été détruits au cours du grand feu de 1960.

Cependant on a fort à faire car une réserve de bois, appartenant au gouvernement provincial, se trouve à environ cinq milles des limites de la paroisse.

Réserve menacée

Toujours à St-Gabrien-de-Rameau, trois familles avaient dû évacuer leurs maisons lundi car ils craignaient que toute retraite ne leur soit coupée.

Présentement des tracteurs essaient de contourner le feu et de l'empêcher de rejoindre la réserve forestière. De l'avis de l'abbé Fortin, la situation serait désastreuse si celle-ci était touchée.

A Val d'Espoir, le curé Hector Fournier a déclaré que la paroisse n'avait pas été beaucoup touchée. Il a précisé que le feu se trouvait maintenant à 10 milles de son église. Il est d'avis "qu'une seule chose peut y mettre un terme et c'est une bonne pluie".

En effet, il n'a plu que très peu depuis le mois de juin dans cette région. Aucune goutte de pluie n'est tombée depuis le 24 juin et ce jour-là il n'en est tombé que 4 centièmes de pouce. Auparavant il en était tombé 15 centièmes le 22 juin. Et c'était la première fois qu'il pleuvait depuis le 14, soit depuis huit jours.

En plus des inquiétudes immédiates qu'ils suscitent, les feux menacent le gagne-pain de plusieurs personnes. En effet, dans cette région de la Gaspésie, le principal revenu des habitants consiste dans ce qu'on peut tirer du bois. Si tout brûle on s'interroge sur ce qui arrivera dans l'avenir.

Le bois consiste surtout en sapin, épinettes et un peu de cèdre.

D'autre part, le gouvernement provincial n'a pas encore levé l'interdit de circulation qui touche six comtés du bas St-Laurent. Depuis midi hier, il est défendu de circuler dans les forêts des comtés de Rimouski, Matapédia, Matane, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud. Cependant aucune route importante n'est fermée à la circulation normale, l'interdit ne s'appliquant qu'aux chemins qui mènent en forêt.

Des jurés veulent $20 par jour

QUEBEC, (PC) — Dans une requête écrite présentée au juge Paul Miquelon, de la cour supérieure, la majorité des 120 jurés qui, depuis le mois d'avril se présentent au palais de justice de Québec pour savoir s'ils seront choisis parmi les 12 membres du jury, ont demandé que leur rémunération soit portée à $20 par jour. L'augmentation serait rétroactive au jour de l'ouverture des assises.

Le taux actuel de salaire est de $5 pour l'avant-midi et de $10 si l'attente dure jusque dans l'après-midi.

Le juge a promis de faire parvenir la requête au procureur-général.

Acquittement de Paradis

QUEBEC, (PC) — Hector Paradis, 23 ans, un électricien de Québec-Ouest, a été acquitté hier d'une accusation de vol à main armée de $30,200, perpétré à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, succursale du Centre d'achat La Canardière, à Québec, le 2 novembre dernier, par deux cagoulards.

Le procès de Paradis a débuté lundi aux Assises, devant le juge Paul Miquelon.

Les jurés ont délibéré plus d'une heure avant de rendre leur verdict de non-culpabilité.

Paradis et sa jeune épouse ont témoigné qu'ils avaient déjeuné ensemble le matin du vol. La femme de l'accusé a affirmé qu'elle avait quitté son mari pour se rendre à son travail, vers 9 h. 45, le matin, soit à l'heure du hold-up à la banque.

L'accusé a dit que lorsque la police l'a appréhendé quelques jours après le vol, il a cru que c'était en raison des nombreuses contraventions reçues et qu'il refusait de payer.

Clermont

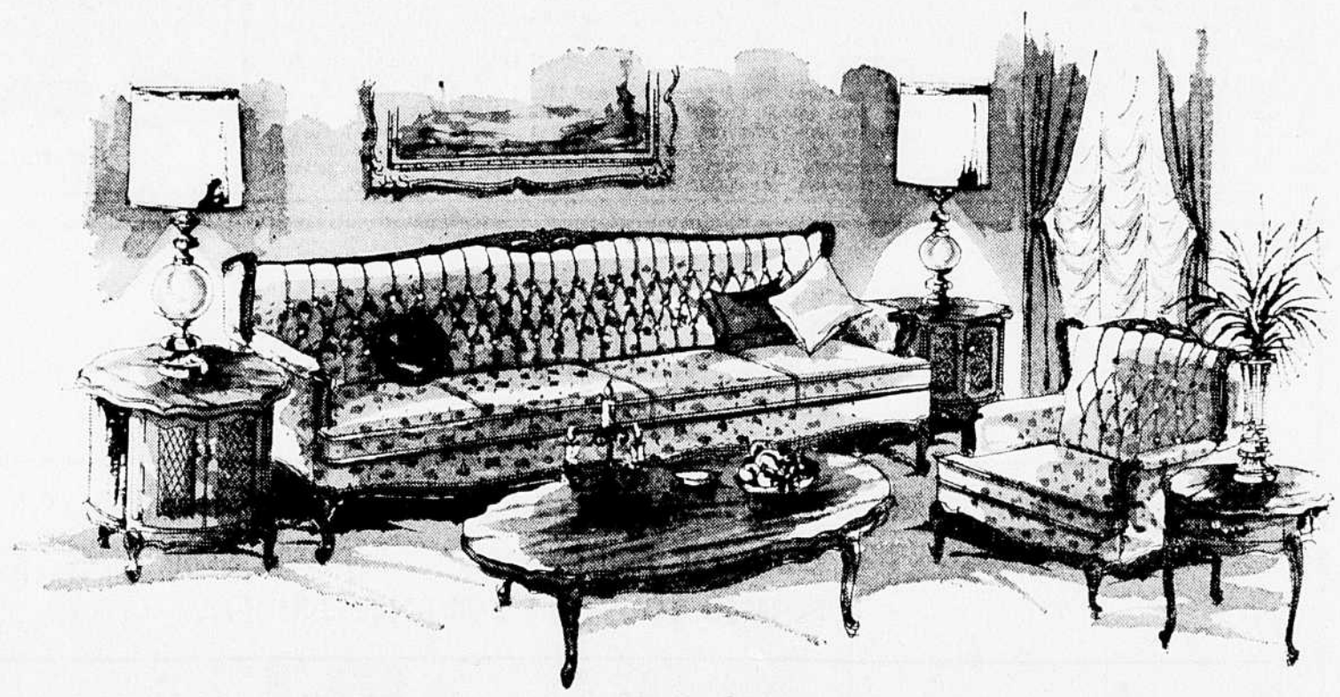
LE PLUS GRAND centre de meubles sur La PLAZA

vente semi-annuelle

SOLDES D'ENTREPÔT

La plus fantastique vente de styles Provincial Français et Italien à Montréal!

Ouvert mercredi soir jusqu'à 10 h. et jeudi de midi 30 à 10 h. p.m. – Ouvert vendredi juqu'à 10 h. et samedi jusqu'à 6 h. Livraison immédiate ou entreposage gratuit si désiré.



BASSET — No 280, 5 mcx. Commode, lit régulier 54", 2 tables de nuit, bureau triple et miroir.
Rég. 749.00 — VENTE 399.00

VICTART — Style Provincial Français, bureau triple 72" et miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de nuit, fini fruitier
Rég. 679.95 — VENTE 489.95

ANDREW MALCOLM — Style Provincial Italien, 5 mcx, bureau triple et miroir, commode, lit régulier 54", 2 tables de chevet, fini Off White. Rég. 659.95 — VENTE 499.95

Echantillon de plancher, fini Butternut Cherry
Rég. 629.95 — VENTE 439.95

COLEMAN — 5 mcx. Style Italien, bureau triple et miroir, lit 54", commode, 2 tables de nuit, fini cerisier et Myrtle Accent
Rég. 879.95 — VENTE 549.95

LENOIR-HOUSE — Style Italien, 5 mcx, bureau triple et miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de nuit
Rég. 749.95 — VENTE 549.95

DIXIE — Style Italien, 5 mcx, bureau triple et miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de nuit, fini Fruitwood
Rég. 899.95 — VENTE 629.95

BASSET — Style Provincial Italien, 5 mcx, bureau triple, miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de chevet, fini Lorido Capicini. Rég. 959.95 — VENTE 639.95

N.B. Echantillon de plancher seulement.

BASSET — Style Orientale, 6 mcx, bureau triple, 2 miroirs, lit (tête) 80", commode, 2 tables de chevet, fini Amber Teak
Rég. 959.95 — VENTE 639.95

Coffre en cèdre en surplus, fini Amber Teak. Rég. 109.95 — VENTE 89.95

VICTORIAVILLE — Style Italien, 5 mcx, bureau triple 84" et miroir, lit 101", commode, 2 tables de chevet, fini Sardaigne
Rég. 849.95 — VENTE 639.95

KROEHLER — Style Espagnol, 5 mcx, bureau triple 80" et miroir, commode, lit régulier 54", 2 tables de nuit, fini Pecan
Rég. 849.95 — VENTE 649.95

LENOIR HOUSE — Style Italien, 5 mcx, bureau triple et miroir, lit 80", commode, 2 tables de nuit, fini fruitier
Rég. 799.95 — VENTE 649.95

BASSET — 5 mcx, Style Provincial Français, bureau triple, miroir, lit 60" (tête), commode, 2 tables de chevets, fini cerisier provincial (3) seulement
Rég. 949.95 — VENTE 679.95

LENOIR HOUSE — Style Provincial Français, 5 mcx, bureau triple et miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de nuit, fini cerisier
Rég. 899.95 — VENTE 729.95

KENT COFFEY — Style Italien, 5 mcx, bureau triple et miroir, tête de lit 80", commode, 2 tables de nuit, fini noyer
Rég. 999.95 — VENTE 769.95

BASSET — Style Français, 5 mcx, bureau triple, miroir, lit régulier 54", commode, 2 tables de chevet, fini Golden Bisque
Rég. 1149.95 — VENTE 769.95

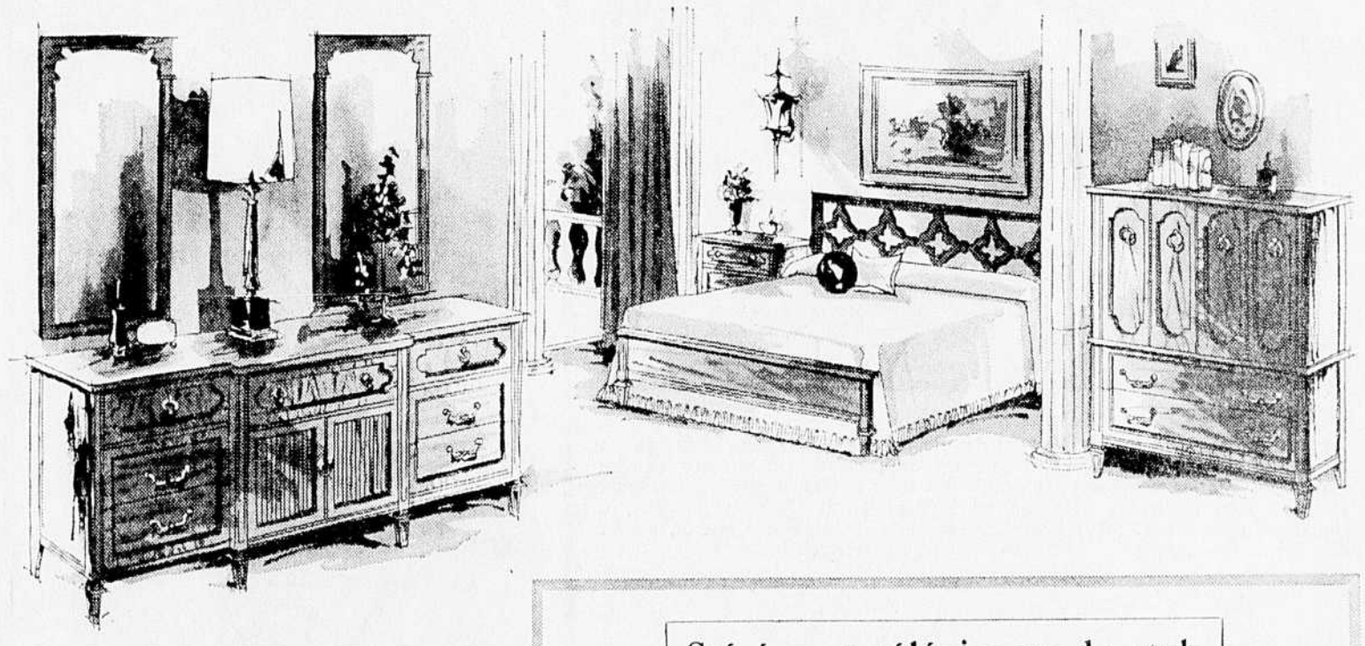
BERNARDT — Style Espagnol, 5 mcx, bureau triple et miroir, tête de lit 80", commode, 2 tables de nuit Pecan Antique
Rég. 959.95 — VENTE 789.95

ANDREW MALCOLM — Style Italien, bureau triple et miroir, commode, lit 54", 2 tables de cheevet fini cerisier lustré
Rég. 1099.95 — VENTE 799.95

Mobiliers de salon

	Rég.	Vente
Contessa, provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	249.95	179.95
Causeuse, provincial français	279.95	189.95
Provincial français, 2 mcx, sofa et fauteuil	299.95	199.95
Provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	419.95	289.95
"Le Baron", espagnol, 2 mcx, sofa et chaise	439.95	299.95
Provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	449.95	299.95
Diamond Bros., provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	469.95	329.95
Provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	479.95	339.95
New Port, provincial français, 2 mcx, sofa et fauteuil	479.95	399.95
Fry Blackhall, 2 mcx, style méditerranéen	639.95	439.95
Diamond Bros., style espagnol, 2 mcx, sofa et fauteuil	649.95	449.95
Diamond Bros., style espagnol, 2 mcx, sofa et chaise	639.95	449.95
Diamond Bros., contemporain, 2 mcx, sofa et chaise	579.95	449.95
Provincial français, 2 mcx, sofa et fauteuil	629.95	459.95
Fry Blackhall, provincial français, 2 mcx, sofa et chaise	679.95	479.95
Cimon, style espagnol, 2 mcx, sofa et chaise	699.95	499.95
Fry Blackhall, provincial italien, 2 mcx, sofa et chaise	799.95	499.95
Fry Blackhall, style méditerranéen, 2 mcx, sofa et chaise	779.95	499.95
Kroehler, classique italien, 2 mcx, sofa et fauteuil	739.95	499.95
Kroehler, classique espagnol, 2 mcx, sofa et chaise	799.95	649.95

Mobiliers de chambre



Mobiliers de salle à dîner



BASSET — Style Italien, 9 mcx, 1 table extensible 98", 5 chaises, 1 fauteuil avec bras, 1 vaisselier et buffet 50", fini cerisier
Rég. 659.95 — VENTE 499.95

ANDREW MALCOLM — 9 mcx, 1 table 58 x 38" avec 2 panneaux, 5 chaises, 1 fauteuil, 1 buffet, 1 vaisselier
Rég. 899.95 — VENTE 699.95

BASSET — Style Provincial Français, fini cerisier, 1 vaisselier, buffet, 1 table, 5 chaises, 1 fauteuil Rég. 889.95 — VENTE 779.95

BASSET — 10 mcx, Style Contemporain, 1 vaisselier et buffet, 1 table, 1 "Server", 5 chaises, 1 fauteuil, fini noyer persien.
Rég. 999.95 — VENTE 789.95

BENCH-MADE — Style, 9 mcx (tel quel), échantillon de plancher, 1 table, 1 vaisselier, 6 chaises et buffet fini Ambre Teak.
Rég. 1199.95 — VENTE 899.95

PEPPLER — Style Provincial Italien, fini Classic Fruitwood, 1 table 44 x 64 x 100, 4 chaises, 2 fauteuils, 1 buffet à vaisselier
Rég. 1399.95 — VENTE 999.95

Stéréos et téléviseurs de style

Admiral, TV 23", LD-3241, Style Provincial Italien, 2 haut-parleurs
Rég. 399.95 — VENTE 289.95

Admiral, TV 23", LD-3269, Style Provincial Français, 4 haut-parleurs
Rég. 439.95 — VENTE 319.95

Philips, "Le Michel", Style Provincial Français, 6 haut-parleurs "Duo Cone", AM-FM-MULT., tube et transistors, 40 watts
Rég. 499.95 — VENTE 339.95

Philco, stéréo, 1775, Style Provincial Italien à tubes, 6 haut-parleurs, AM-FM-MULT. 30 watts
Rég. 459.95 — VENTE

Philco, 1776, Style Provincial français, à tubes, 8 haut-parleurs, AM-FM-MULT. 40 watts
Rég. 589.95 — VENTE 399.95

Admiral, 8539, Style Provincial Français, tout transistors, 6 haut-parleurs, 30 watts
Rég. 549.95 — VENTE 429.95

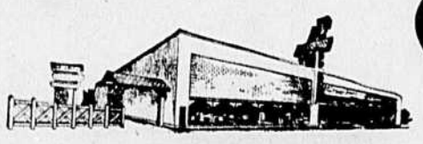
Philco stéréo, 1785, Style Provincial Italien, tout transistors, AM-FM-MULT. 10 haut-parleurs 40 watts
Rég. 569.95 — VENTE 439.95

Philco, stéréo, 1880, Style Provincial Français, tout transistors, 80 watts, 12 haut-parleurs, AM-FM-MULT
Rég. 699.95 — VENTE 549.95

Philips F-94, Style Provincial Italien, AM-FM-MULT, tubes et transistors, 6 haut-parleurs "Duo-Cone", 40 watts de puissance
Rég. 799.95 — VENTE 639.95

RCA Victor ST-13, Style Provincial Français, tout transistors, 6 haut-parleurs, 100 watts
Rég. 899.95 — VENTE 679.95

Philco, stéréo et TV combiné, 5684, Style Provincial Français, avec portes, 6 haut-parleurs, 40 watts, TV 23"
Rég. 989.95 — VENTE 699.95



Clermont
MEUBLES SUR LA PLAZA

UN SEUL MAGASIN
CLERMONT MEUBLES SUR LA PLAZA
6255, Saint-Hubert, Montréal
Tél. 273-7711
ENTRE BELLECHASSE ET BEAUBIEN

- 4 PLANCHERS DE MARCHANDISES EN ETALAGE
- JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
- ENTREPOSAGE GRATUIT
- STATIONNEMENT GRATUIT VOISIN ET A L'ARRIERE DE NOTRE MAGASIN

Les employés de la Chromium Mining de Beauharnois protestent contre l'absence de mesures de sécurité

par Paule Beaugrand-Champagne

Les 145 employés de la Chromium Mining & Smelting Co., à Beauharnois, ont quitté leur travail lundi après-midi à 4.30 heures pour protester contre l'inexistence de normes de sécurité à l'intérieur de l'usine.

Leur geste fait suite à plusieurs accidents graves survenus dans cette usine : au cours des deux dernières années, deux ouvriers sont morts de l'éclatement de fournaises; le troisième accident qui a provoqué l'ire des employés s'est produit le 19 juin dernier.

Quatre ouvriers ont alors été blessés : un d'entre eux est actuellement entre la vie et la mort, un autre est un étudiant qui travaillait à l'usine pour la période de l'été et qui voit maintenant ses études à Polytechnique compromises pour au moins un an. Ce dernier accident est aussi dû à l'éclatement d'une fournaise. Enfin, dernier événement : samedi dernier, un accident a été évité on ne sait par quel miracle, mais 6 ouvriers auraient pu y laisser leur vie.

"Des mesures raisonnables"

M. Amédée Dupuis, directeur du syndicat chargé du comité des griefs, nous disait que les employés ne demandent pas "la mer à boire" mais seulement l'application de la convention collective.

"Depuis que nous nous plaignons, disait-il, du manque de sécurité à l'usine, la direction nous répond toujours qu'elle va y voir, qu'effectivement nos demandes sont raisonnables, mais tout cela demeure des paroles en l'air, rien ne se fait. Nous n'attendons plus que d'autres hommes meurent de cette situation inacceptable."

L'article de la convention qui concerne la sécurité des employés dit que "la compagnie prendra des mesures raisonnables pour la sécurité et la santé de ses employés à l'usine pendant leurs heures de travail", et que "les appareils et l'équipement protecteurs seront fournis par la compagnie là où l'usage en est requis".

Mais selon les grévistes, rien de tout cela n'a été fait.

Dans un métier comme celui que ces hommes font, travailler dans une usine de hauts fourneaux, le plus grand danger est le feu et l'éclatement des fournaises. Pour les protéger contre ces dangers, la compagnie a mis à leur disposition des casques de fibre, des lunettes protectrices et un uniforme qui les couvre de la tête aux pieds.

Mais selon les employés, le tissu dont est fait l'uniforme brûle fort bien, même s'il ne flambe pas. Et le plus grand défaut de cet uniforme est d'être trop ample.

"C'est, nous disait M. Dupuis, un grand manteau qui nous va du cou aux pieds et dans lequel il nous est impossible de faire les mouvements les plus simples; nous risquons toujours de nous accrocher dans quelque chose. Et dans une usine comme celle-là, un faux mouvement peut être funeste. Ce qui fait que pour pouvoir travailler efficacement, nous devons enlever l'uniforme, sauf évidemment lorsque nous nous approchons très près des fournaises.

"L'uniforme que nous demandons à la compagnie de nous fournir est identique à celui que portent les employés de la compagnie voisine qui font à peu près le même travail que nous, à la Union Carbide. Il s'agit d'un uniforme en deux morceaux, manteau court et pantalons, en laine. Cet uniforme nous laisserait plus de liberté dans nos mouvements. Ce n'est pas la première fois que nous demandons ça : le gérant a déjà pris en note la description de ce que nous voulons. Ça n'a rien donné."

Un petit pot de graisse

Le dernier accident survenu à l'usine a profondément marqué les employés qui ont, à ce propos, plusieurs faits à raconter : "Nous n'avons même pas une trousse de premiers secours à notre disposition" — "La salle des premiers soins était fermée à clé et le contremaître n'en avait même pas la clé" — "Après que la fournaise a sauté, les gars blessés sont restés debout, on n'avait pas de salle pour les soigner" — "Quand le médecin est arrivé, il nous a demandé s'il y avait au moins une porte à la salle des premiers soins".

"Savez-vous ce que nous avions pour les soigner ? Un petit pot de graisse : juste assez pour soigner un genou brûlé, et nous avions 4 gars brûlés à mort !" — "La salle des premiers soins est située à 400 pieds de l'usine".

Les employés ont aussi à se plaindre des conditions dans lesquelles les électriciens travaillent. Ceux-ci sont appelés à travailler sur du haut-voltage en grimpant dans des échelles d'aluminium et ces échelles ont été installées parce que celles qui étaient en fer fondaient !

Il n'existe pas de système de climatisation pour les vêtements de travail des hommes qui travaillent toute la journée dans une chaleur à peine supportable; ils remettent donc chaque matin des vêtements qui sont encore humides des sueurs de la veille. Il y a dans l'usine 10 douches à la disposition des 145 employés : l'eau y est chaude l'été et froide l'hiver. Samedi, dimanche et lundi derniers, il n'y avait pas dans cette usine de hauts fourneaux une seule goutte d'eau...

Le conflit a failli être réglé lundi soir à 8 heures lorsque le gérant de l'usine, M. Vince Heney, s'est dit prêt à signer une entente. Mais il n'a pas voulu le faire avant que les employés soient retournés au travail.

Etant donné leurs expériences passées de "belles paroles en l'air", les ouvriers ont fait dire au gérant qu'ils retourneraient au travail seulement lorsqu'ils auraient l'assurance écrite que la direction allait voir de façon efficace et comme ils le demandent à leur sécurité.

Après cette réponse, le gérant n'a plus voulu signer et les négociations se sont poursuivies jusqu'à tard dans la nuit. Elles sont actuellement toujours au point mort.



L'application du contrat

L'exécutif du syndicat des employés de la Chromium Co. à Beauharnois demande l'application par l'employeur des clauses de la convention collective. Sur la photo, assis, M. Amédée Dupuis, directeur du comité des griefs, debout, de gauche à droite, MM. Gerry Grégoire, ancien président du syndicat, Wilfrid Huneault, directeur, et Hubert Renaud, président actuel du syndicat.



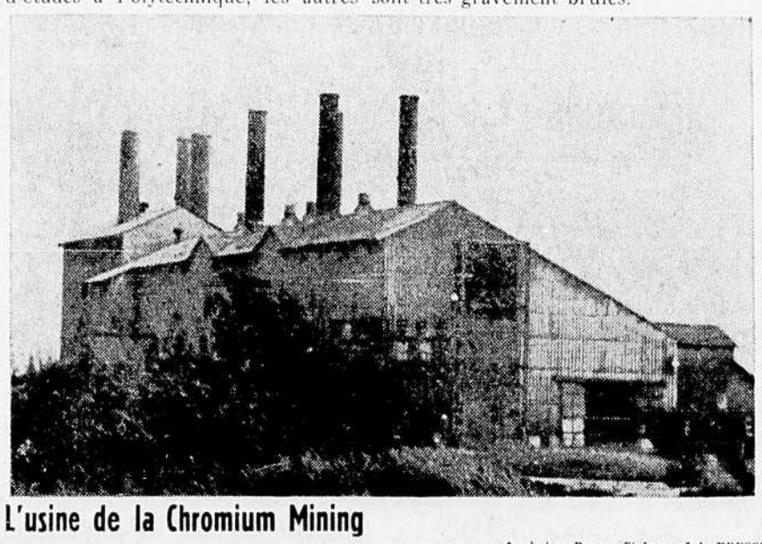
Leurs plaintes

Les employés grévistes de la Chromium de Beauharnois se sont promenés hier dans les rues de la ville avec des affiches pour expliquer leur geste et exprimer leurs revendications et leurs plaintes. Ils sont en grève depuis lundi après-midi.



Les accidentés

Dans un défilé hier à travers les rues de Beauharnois, les employés de la Chromium avaient collé sur l'une de leurs voitures une affiche sur laquelle étaient inscrits les noms des accidentés des trois dernières années. Les deux premiers sont morts, le troisième est à l'hôpital entre la vie et la mort, le cinquième est un étudiant qui perd, à cause de ses blessures graves, un an d'études à Polytechnique, les autres sont très gravement brûlés.



L'usine de la Chromium Mining

photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Voici l'usine de Beauharnois où les employés ont cessé le travail pour protester contre les conditions de travail qu'on leur fait. C'est à la suite d'accidents mortels et de blessures graves que les employés ont décidé d'avoir recours à la cessation du travail pour obtenir de meilleures normes de sécurité.

M. Guy Coderre, vice-président à l'administration de Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Guy Coderre au poste de vice-président à l'administration.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Coderre sera chargé des relations industrielles et des relations avec les artistes, du personnel et de l'organisation, des services de bureau et de l'aide à l'étranger.

Né à Ottawa le 13 août 1928, M. Coderre a fait ses études primaires à l'école Garneau et ses études secondaires à l'université d'Ottawa. Après ses études classiques à l'université d'Ottawa, il a suivi des cours spéciaux de l'université McGill en psychologie et relations industrielles.

M. Coderre est entré à Radio-Canada en 1947 en qualité de commis, et il a depuis lors exercé diverses fonctions importantes aux services du personnel et de l'administration. En effet, il a occupé les postes d'agent du personnel à Montréal, de directeur du personnel pour la division du Québec, de codirecteur du personnel et de l'organisation et, enfin, d'adjoint exécutif du vice-président au personnel et à l'exploitation pendant deux ans. Il était, depuis le mois de mai 1965, directeur intérimaire du personnel et de l'organisation.

Pas de mal de dos lancinant!



Autrefois, elle souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, elle prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, elle se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

Si ça ne vous fait rien de passer 7 jours à

PORTO RICO pour **$64.60**

lisez la section Voyages Itinéraires de rêves vécus d'Eastern Airlines dans "LA PRESSE" de samedi

et voyez ensuite votre agent de voyages ; il peut vous envoyer là-bas et vous faire revenir pour seulement $190.20 à bord d'un jet

EASTERN

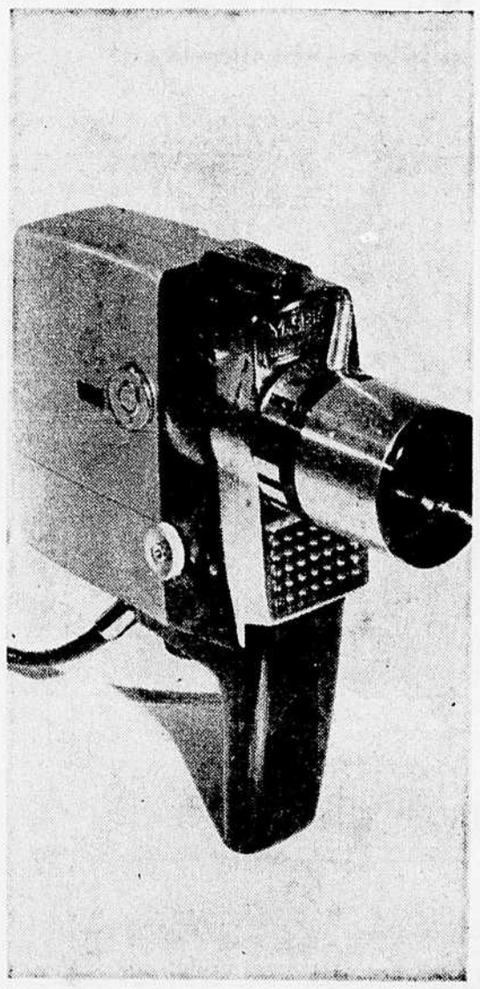
DESTINATION SOLEIL

LES COURS DU GESU
(COLLEGE SAINTE-MARIE)
offrent deux séries de cours de
LECTURE RAPIDE
en collaboration avec
LA CLINIQUE DE LECTURE DE MONTREAL
tous les lundis et mercredis
du 5 juillet au 11 août
Série du soir : de 7 h. 30 à 10 heures
Série du jour : de 3 h. à 5 h. 30
Inscrivez-vous aux
COURS DU GESÙ
1180, rue Bleury, Montréal (2) 866-3611

MORGAN

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30

HEURES D'AFFAIRES MORGAN :
MARDI : Centre ville : 9 h du matin à 5 h 30 – Succursales : 9 h 30 du matin à 6 h
OUVERTS MERCREDI ET VENDREDI SOIR centre-ville jusqu'à 9 h — succursales jusqu'à 9 h 30
FERMES TOUTE LA JOURNEE JEUDI... Fête nationale



Ciné-caméra Yashica — 25 "Super 8" à cartouche de rechargement instantané !

Ciné-caméra Reflex Zoom à exposition automatique, marque Yashica-25 Super 8; nouvelle cartouche à rechargement instantané Kodapak 50 pi. Autres caractéristiques : exposition automatique; objectif F : 1.8, lentille Reflex, traitée avec variation focale de 2½ à 1 (12 à 30 mm.). Signal avertisseur du posemètre ; dispositif permettant de photographier sous la lumière artificielle ; ASA 25 et 40.

99.95

Conditions budgétaires si désiré
Téléphoner à 842-6261
CAMERAS — RAYON 24 — REZ-DE-CHAUSSEE



Tondeuse à gazon Morgan à une seule lame de 18 po. rendement sûr et efficace !

Ord 49.95 **$42**

- Prix exceptionnellement peu élevé pour une tondeuse d'une telle qualité.
- Lame simple de 18 po. qui coupe très bien.
- Ejection côté.
- Corps acier, calibre 14... poids 46 livres.
- Réglage de coupe de ¾ à 3 po. de hauteur.
- Carter de belle teinte or... garniture blanche.
- Moteur de précision Westinghouse ½ HP.
- Garantie Morgan d'un an pour toutes défectuosités du moteur.
- Cordon calibre 16 de 100 pieds longueur. Prix spécial 5.88

Téléphoner à 842-6261
BOUTIQUE "JARDIN" — RAYON 37 — AU SIXIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



En direct du Nord... ookpiks et phoques
AMBASSADEURS AU CANADA !

Nos bons amis du Nord... aussi Canadiens que la feuille d'érable... ambassadeurs de la bonne-entente ont conquis et charmé le coeur de tout le monde ! Souvenir de Montréal... du Canada !

L'Ookpik, espiègle hibou des neiges en opposum garni de cuir.
3½ po. de hauteur **3.98** 5 po. de hauteur **6.98** 7 po. de haut. **10.00**

Le phoque, en véritable fourrure, animal familier de l'Arctique.
3 po. de long **2.50** 3 po. de long **3.00** 5½ po de long **5.50**

Téléphoner à 842-6261
BOUTIQUE CANADIANA — RAYON 22 — REZ-DE-CHAUSSEE



Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs".

CAHIER No 3 / PAGES 29-42 — LA PRESSE — BANDES DESSINEES / ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 30 JUIN 1965 — 81e ANNEE — No 149

VU DE WASHINGTON

Le sénateur Dirksen, seul homme avec qui Johnson doit composer

par M. P. Dean,
exclusif à LA PRESSE

L'homme le plus puissant à Washington, après le président, est le sénateur Everett McKinley Dirksen, chef du petit contingent républicain au Sénat. Il est probablement le seul homme avec lequel Johnson est obligé de composer. M. Dirksen est puissant pour les mêmes raisons que Johnson: il choisit son terrain de bataille et se bat quand il a l'avantage. Très rusé, il reconnaît d'avance qu'il peut perdre sur certains terrains, mais il réussit toujours à se faire payer pour ses défaites.

Bref, M. Dirksen est l'homme du consensus. Il sait très bien que le consensus — le grand secteur d'actions politiques sur lesquelles la majorité des Américains sont d'accord — appartient à M. Johnson en affaires étrangères, en politique économique comme en législation sociale. M. Dirksen recule de bonne grâce sur ces questions et il s'arrange pour que ses collègues républicains le suivent d'aussi bonne grâce.

Il distribue des faveurs présidentielles

Mais le sénateur Dirksen fait alors savoir au président que cette bonne grâce n'a pas été pure coïncidence, qu'elle a dû être achetée et que lui, M. Johnson doit remercier le chef de la minorité. Ainsi, M. Dirksen gère un nombre incalculable de faveurs présidentielles qu'il distribue parmi ses partisans républicains. Vous voulez de l'aide fédérale pour un réservoir dans votre Etat et vous êtes sénateur républicain ? M. Dirksen vous l'obtiendra à condition que . . .

Ce n'est pas précisément un processus qu'on pourrait qualifier de malhonnête. C'est le processus démocratique normal. M. Dirksen et son partenaire, le président, l'ont simplement très bien organisé. Là où M. Johnson doit y mettre le prix, c'est la question qui se pose, mais ses chances restent bonnes. Il pourrait gagner sans Dirksen. Le président et Dirksen le savent tous deux, mais la victoire serait pénible, des gens seraient froissés et des "troupes" gaspillées. M. Johnson préfère gagner sans trop se battre et payer le sénateur. Plus la question est marginale, plus le prix est élevé.

Il organise la résistance

Si l'avantage n'est pas carrément entre les mains du président, M. Dirksen livre bataille. Il y a certaines questions chères aux conservateurs, certaines situations où Dirksen est en mesure de tenir le coup contre le président. Dans ces cas-là, le sénateur Dirksen se révèle un très habile maquisard. Il organise la résistance, mobilise ses forces, fait appel aux gros bonnets qui, généralement, répondent à son appel parce qu'il est raisonnable et n'abuse pas de leur générosité, ne faisant appel à eux qu'en cas sérieux. C'est alors le président qui recule.

C'est M. Dirksen qui mobilisa les deux Chambres de la législature fédérale contre certaines mesures d'économie telles que la fermeture d'hôpitaux pour les anciens combattants, la fermeture de certaines bases, le contrôle fédéral sur la façon dont les fonds pour "la guerre contre la pauvreté" sont dépensés. C'est encore à sa discrète instigation que les membres du Congrès et les sénateurs prirent des mesures législatives qui refusaient au président de dépenser certains fonds sans la permission des comités du Congrès. Ce dernier geste était une invasion des prérogatives du président.

Il "menace" discrètement

Il n'a pas demandé la permission des comités législatifs pour agir car il a le droit de veto. Cependant, par un vote des deux tiers dans chaque Chambre, le Congrès peut outrepasser le veto du président. Le vote des deux tiers est indispensable, mais voilà que les législateurs proposaient de le remplacer par le vote d'un simple comité. M. Johnson n'était pas d'accord. M. Dirksen lui fit savoir discrètement que les législateurs étaient prêts à voter contre lui, par deux tiers, s'il maintenait son veto contre les propositions du Congrès et contre les nouveaux pouvoirs que s'arrogeaient les comités. M. Johnson battit en retraite. Il promit de ne pas couper les dépenses chères aux législateurs et ceux-ci, à leur tour, cessèrent de revendiquer de nouveaux pouvoirs. Et M. Dirksen gagna une fois de plus en trouvant le moyen d'éviter une bataille qui aurait humilié M. Johnson.

Maintenant M. Dirksen est le chef du mouvement qui veut annuler les décisions de la Cour suprême à savoir que les deux Chambres de chaque Etat doivent être élues par suffrage proportionnel, un vote pour chaque homme.

Et il gagne sans blesser

Ces décisions de la Cour suprême menacent la classe rurale qui est la minorité et qui continue d'exercer un énorme pouvoir en raison de la répartition inégale des sièges dans les législatures provinciales. M. Dirksen mit sur pied un mouvement pour convoquer une convention constitutionnelle. Si un certain nombre de législateurs votent pour la convention, elle aura sans doute lieu et aura le droit de changer la constitution. C'est une situation très dangereuse pour un président démocrate car il se peut que la majorité des délégués soient ultraconservateurs. M. Johnson veut donc éviter cette convention coûte que coûte. Pendant ce temps, M. Dirksen lui propose l'amendement constitutionnel voté par la Législature fédérale, permettant aux législatures fédérales d'élire une Chambre sur base géographique et traditionnelle plutôt que proportionnelle. M. Johnson qui a peur d'être battu s'il résiste ne dit rien pour le moment.

Le fait est que M. Dirksen pourrait gagner même si la question est décidée dans chaque Etat, car les registres électoraux favorisent les conservateurs. M. Dirksen est à la fois rusé et fort sympathique; il est très drôle et arrive généralement à s'imposer sans blesser.

Près de 1,000 gouvernementaux sont encerclés par les Vietcongs à Cheo Reo au Sud-Vietnam



Téléphoto UPI

Pas d'ingérence dans la police !

Environ 5,000 policiers de New York qui n'étaient pas en service ont manifesté hier devant l'Hôtel de ville contre le projet de création d'un bureau civil de révision chargé d'examiner les plaintes relatives aux actes de brutalité commis par les agents, alors que ces plaintes relèvent actuellement d'une commission de police composée de trois sous-commissaires. La création d'un bureau de révision a été recommandée par des groupes de partisans des droits civiques, qui allèguent que la police use parfois de brutalité envers les Noirs et les Portoricains, ce que la police nie catégoriquement.

SAIGON (PA, AFP) — Introuvable dans la zone "D" au sud, le Vietcong se signale aujourd'hui par de violents combats sur les hauts-plateaux, tandis qu'ailleurs il encaisse de lourdes pertes.

Entre 800 et 1,000 gouvernementaux ont été encerclés par un régiment du Vietcong à Cheo Reo, localité de la province de Phu Bon située à 200 milles au nord-est de Saigon. Toute la journée, les assiégés ont dû subir le feu nourri de l'ennemi, dit un porte-parole américain.

Un avion de reconnaissance des Etats-Unis a survolé la région mais a été abattu dans la jungle. On ignore le sort du pilote et de son aide, dit le porte-parole.

Par ailleurs, on annonce qu'un F-8 de l'aéronavale américaine a été abattu à 50 milles à l'ouest de Saigon; un autre avion non identifié a été abattu au sud, entraînant probablement la mort de deux pilotes, tandis qu'à Danang un autre bombardier B-57 vient de s'écraser en flammes.

Les unités vietcong qui ont encerclé les gouvernementaux se seraient emparés par ailleurs du district de Than Mon, un chef-lieu dont on est sans nouvelle depuis le début de la matinée. Deux unités de parachutistes vietnamiens ont été dépêchées dans le secteur en vue de dégager l'unité encerclée. Tous les chasseurs bombardiers disponibles sont dirigés vers la zone. Plus de vingt-deux sorties ont déjà été effectuées. Les combats se poursuivent.

Cette nouvelle opération s'annonce comme devant être la plus importante bataille en cours depuis celle de Dong Xoai, laquelle débuta le 9 juin pour se terminer le 12.

Les rapports sont incertains. Au moins huit Américains se trouvent parmi les soldats encerclés. On est sans nouvelle d'eux.

Par ailleurs, des opérations de ratissage effectuées dans quelque sept zones aux environs de Saigon ont coûté au Vietcong 255 morts dénombrés au sol après les raids. Toutefois, les gouvernementaux ont perdu 32 hommes, et les Américains, deux conseillers, au cours des mêmes opérations.

Recherches infructueuses

Les 3,500 parachutistes américains, vietnamiens et australiens qui ont pénétré dans la fameuse zone "D" vietcong au nord de Saigon regagnent leur base de Bien Hoa aujourd'hui après une opération dite de "recherches et destruction", opération qui aura duré trois jours et qui se révèle totalement infructueuse si l'on considère les moyens mis en oeuvre.

Les pertes ont été minimes toutefois. Un mort, neuf blessés chez les Américains. Une mort due à des causes accidentelles chez les Vietnamiens et quatre blessés chez les Australiens.

On ne signale aucune perte chez le Vietcong qui, alerté probablement par les préparatifs d'artillerie et les bombardements aériens, a pu évacuer à temps ses retranchements.

Les troupes américaines de la 173ème brigade aéroportée se sont bornées à déclencher des barrages d'artillerie sur les tireurs isolés lesquels, semble-t-il, protégeaient la retraite des Vietcongs et s'employaient à détruire les importants stocks de denrées alimentaires qu'on a découvert par la suite, soit 300 tonnes de riz et produits pharmaceutiques, cigarettes, blé, etc.

Hanoï ne ferme pas la porte

LONDRES. (AFP) — Le gouvernement Nord-Vietnamien a officiellement "accusé réception" de la note britannique demandant que la mission de paix du Commonwealth soit reçue à Hanoi pour discuter du règlement du conflit vietnamien, confirme-t-on au 10, Downing Street.

Le consul général de Grande-Bretagne à Hanoi, M. Myles Ponsonby, a été invité par le directeur du "Bureau des Affaires extérieures" de la municipalité de Hanoi — auprès duquel il est accrédité — qui lui a fait savoir qu'il avait pris note de cette communication mais qu'il n'était pas en mesure de lui donner une réponse définitive.

Dans les milieux autorisés britanniques, on pense que cette initiative nord-vietnamienne pourrait indiquer que Hanoi ne désire pas "fermer la porte" à des conversations, mais on se refuse de lui donner, à ce stade, une interprétation trop optimiste.

Ben-Gurion rompt avec le "Mapai"

TEL AVIV. (PA, UPI) — L'ancien premier ministre David Ben-Gurion et ses partisans ont officiellement rompu avec le parti "Mapai". Les partisans de M. Ben-Gurion ont fait savoir qu'ils présenteront une liste de candidats independants au cours des élections générales de novembre prochain.

La scission au sein du "Mapai", le parti travailliste d'Israël, est l'aboutissement d'une dispute acrimonieuse entre M. Ben-Gurion et son successeur, M. Levi Eshkol, premier ministre à l'heure actuelle et chef du parti. M. Ben-Gurion avait fondé le parti il y a 35 ans. Le différend entre les deux hommes a pris naissance à la suite d'un scandale politique, vieux de 11 ans, connu sous le nom de l'affaire Lavon.

Que Pearson fasse sienne la politique du Commonwealth au sujet du Vietnam — Tommy Douglas

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Le chef des néo-démocrates, M. Tommy Douglas, a dénoncé hier la pusillanimité du gouvernement du Canada qui semble craindre d'annoncer ouvertement sa politique au sujet du Vietnam.

M. Douglas a fait ces remarques au cours d'un débat qui a marqué le rapport du premier ministre sur la dernière conférence des 21 pays du Commonwealth.

Il a sommé le gouvernement canadien de faire sienne la politique énoncée par le Commonwealth et il a demandé au premier ministre de le faire dans un débat de politique étrangère qui précéderait l'ajournement de la session.

M. Douglas ne se plaint pas de la politique du Commonwealth qu'il trouve libérale et de bon aloi. Il regrette plutôt que le Canada ne l'ait pas faite sienne depuis longtemps et n'ait pas dans ce sens, exercé lui-même un certain leadership sur la conférence.

Il a mentionné que la politique du Commonwealth diffère de celle de notre pays en ce qu'elle reconnait que M. Johnson pose des conditions à la négociation ; celle de l'exclusion des Vietcongs par exemple.

Le Commonwealth va plus loin

Le Commonwealth va donc plus loin que nous et propose que sa "mission de paix" s'entretienne avec toutes les parties au conflit, ce qui comprend évidemment le Vietcong.

Comme tous les autres chefs de l'opposition, M. Douglas a regretté que le premier ministre ne fasse pas un compte-rendu plus complet de la conférence de Londres.

M. Pearson a parlé surtout de la mission de paix au Vietnam et de la question de la Rhodésie.

De la mission de paix, il a dit qu'elle constituait une initiative valable surtout au moment où les Nations unies sont empêchées de fonctionner à cause de leurs problèmes financiers.

"Même si elle ne réussit pas, a-t-il dit, il aura valu la peine de l'avoir provoquée".

Le Canada peu enthousiaste

C'est un secret de polichinelle que depuis le début des discussions qui ont marqué la mise au point de la mission de paix, le Canada a été plutôt sceptique sur ses chances de succès. La délégation canadienne à Londres n'a été à aucun moment enthousiaste au sujet de la mission. Mais elle a toujours considéré qu'elle valait mieux que rien du tout et que si elle contribuait à renforcer un gouvernement allié — celui des travaillistes anglais — elle aurait au moins atteint l'un de ses buts.

Au sujet de la Rhodésie, M. Pearson a dit que la Grande-Bretagne avait fait montre d'un grand courage en acceptant les principes démocratiques que les leaders du Commonwealth ont mis de l'avant comme devant servir de base aux discussions qui doivent, un jour ou l'autre, conduire la Rhodésie vers l'indépendance.

M. Pearson a enfin exprimé l'avis que la conférence avait été l'une des plus difficiles auxquelles il lui ait été donné d'assister et qu'il fallait se féliciter qu'elle ait pu se terminer dans la concorde.

M. Diefenbaker a critiqué l'initiative Wilson, non seulement parce qu'elle n'a pas été précédée de négociations mais également parce que c'est un autre que lui qui aurait dû en prendre la direction.

Quant à M. Réal Caouette, il a demandé que dans l'aide qu'il accorde aux pays en voie de développement du Commonwealth comme à tous les autres, le Canada cesse d'imposer des conditions.

USA : un groupe républicain suggère une visite de Johnson à de Gaulle

WASHINGTON — (AFP) — Un groupe de législateurs républicains des Etats-Unis, spécialistes des questions atlantiques, s'est prononcé aujourd'hui en faveur d'une visite du président Johnson au général de Gaulle.

Les Etats-Unis doivent par ailleurs "reconnaître que la France est une puissance nucléaire, que cela nous plaise ou non. L'heure est depuis longtemps passée de discuter si c'est un bien ou un mal", recommande le rapport de la commission d'enquête de législateurs républicains sur l'OTAN et les relations franco-américaines à l'issue de son séjour à Paris du 11 au 20 juin.

"Clarification" de la politique nucléaire

Cette commission que présidait le représentant Paul Findley, de l'Illinois, suggère également que Washington "clarifie notre politique concernant l'emploi des armes nucléaires pour la défense de l'Europe. Cette question est trop importante pour être laissée dans l'incertitude". A ce sujet, le rapport Findley recommande que les Etats-Unis réaffirment leur détermination de participer pleinement à la défense en commun de l'Europe, ainsi que leur désir de trouver un moyen de faire partager plus pleinement la prise de décisions par leurs alliés.

Les deux autres recommandations de la commission républicaine sont les suivantes :

1) Etablissement d'un groupe permanent "diplomatique" atlantique. Cet organisme aurait pour mission de "promouvoir au maximum la compréhension et l'unité dans les questions hors de la juridiction militaire de l'OTAN".

2) Démonstration de l'amitié constante des Etats-Unis envers la France : "La preuve la plus impressionnante serait un voyage en Europe du président des Etats-Unis dans le seul but de rendre visite au président de la République française". Les deux chefs d'Etat amis "n'ont pas eu en effet de telle consultation au cours de cinq années chargées d'événements".

Opinion erronée sur de Gaulle

"Les difficultés des Etats-Unis en Europe semblent concentrées en France", ajoute le rapport Findley. Ce document qualifie ensuite d'"erronée" l'opinion circulant aux Etats-Unis selon laquelle "le président de Gaulle est un phénomène purement français, ayant des aspirations uniquement françaises", et menant une politique qui ne jouit même pas de l'appui de la majorité de ses concitoyens. Un objectif majeur du général de Gaulle, poursuit le document précité, a été de "rendre sa vigueur à l'esprit de la nation française après la paralysie politique et les expériences déchirantes de l'époque de la seconde guerre mondiale".

"Si le président de Gaulle n'avait pas mis en valeur les forces latentes qui sont puissantes et durables, non seulement en France mais aussi dans le reste de l'Europe occidentale, l'effort français n'aurait pas réussi", poursuit le rapport des législateurs républicains.

Ce document concède que "certains aspects de la politique de de Gaulle sont conçus spécifiquement pour faire face à des conditions qui sont exclusivement françaises". "A lui seul, malgré toute son habileté politique, l'éclat de son "leadership", sa vigueur et sa fermeté, de Gaulle n'aurait pas pu inspirer l'effort considérable industriel, scientifique et technique qui a eu pour point culminant la force de frappe nucléaire".

Après avoir souligné que les nations atlantiques "veulent et méritent de prendre davantage part aux décisions vitales de vie et de mort" concernant leur sécurité, le rapport des législateurs républicains ajoute que le général de Gaulle "est à la tête, en réalité, de puissants courants d'opinions qui circulent à travers l'Europe de l'Ouest tout entière". La France est le chef de l'"opposition loyale" qui se manifeste dans l'alliance.

Fin de la grève au Cap Kennedy

CAP KENNEDY. (UPI) — Des centaines de travailleurs de la construction du Cap Kennedy sont retournés au travail aujourd'hui pour la première fois depuis une semaine, mettant ainsi fin à la septième grève d'importance dans l'espace de dix-sept mois.

Les lignes de piquetage, qui empêchaient 2,000 ouvriers de la construction à réintégrer leurs postes, ont été enlevées hier soir après que des travailleurs des machines à photostater et à microfilmer eurent voté de retourner au travail.

Signature d'un accord de cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan

LA NOUVELLE - DELHI. (UPI-PA)—L'Inde et le Pakistan ont signé aujourd'hui un accord de cessez-le-feu qui met fin à la querelle de frontière qui, depuis le 9 avril dernier, opposait les deux pays dans la région de Kutch.

L'accord, signé simultanément à La Nouvelle-Delhi et à Karachi sera effectif à compter de 6 h. 30 demain (9 h. p.m. aujourd'hui, heure de Montréal). Un cessez-le-feu officieux existait depuis deux mois dans la région disputée.

L'entente fait suite à une médiation entreprise par le premier ministre britannique Harold Wilson dès avril dernier. Elle ne concerne toutefois que le retrait des troupes et ne règle pas le problème de frontière pour cette région de 3,500 milles carrés que l'on croit riche en pétrole.

Une rencontre entre ministres des deux pays tentera d'en venir à un accord sur la possession de la région de Kutch. Si les entretiens n'aboutissent pas à une entente, le litige sera soumis à un arbitrage.

Rome souffre de la chaleur et d'une grève des boueurs

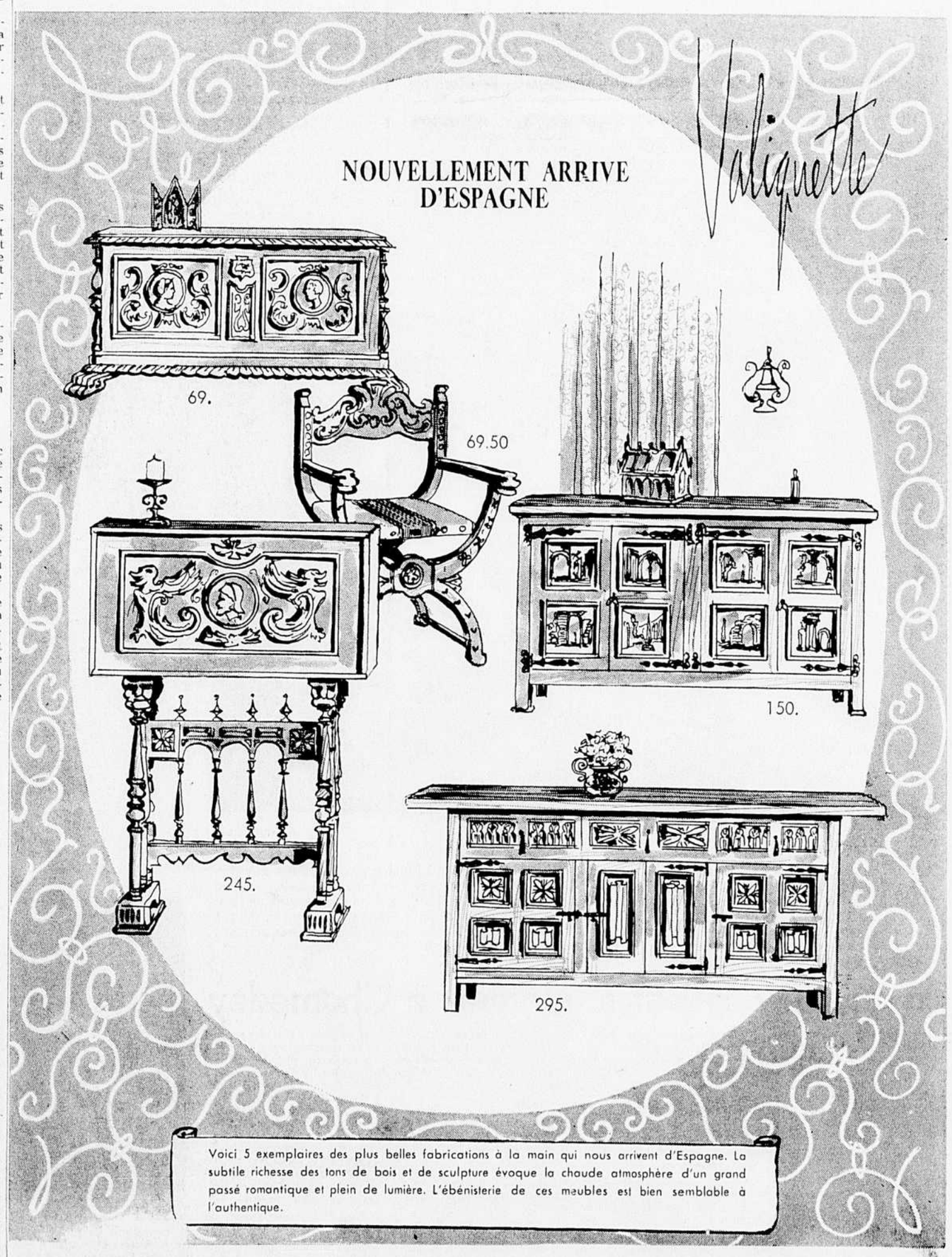
ROME. (UPI) — Alors que l'Italie continue de ressentir les effets d'une longue vague de chaleur, à Rome la chose se complique du début d'une grève des boueurs ("vidangeurs"), ce qui rend actuellement la vie peu plaisante dans la Ville Eternelle.

Jusqu'ici, la vague de chaleur, qui a débuté il y a 15 jours, a causé la mort de 49 personnes; la plupart se sont noyées, alors que, comme des milliers d'autres Italiens, elles recherchaient un peu de fraîcheur sur les plages. Des douzaines de personnes souffrent de dépression nerveuse depuis que le thermomètre a presque atteint 100 degrés pour ne plus bouger.

A Rome, les boueurs ont déclenché une grève de 3 jours; les balayeurs de rues les ont imités. Ce mouvement constitue un sérieux danger pour la santé publique. L'administration a prévu un plan d'urgence de cueillette des déchets. Mais on craint que les Italiens, déjà fortement touchés par la chaleur, ne vident tout bonnement leurs poubelles dans la rue, ce qui pourrait créer un foyer d'infection.

Les boueurs exigent une augmentation de salaire et divers bénéfices marginaux.

Les employés municipaux et les policiers affectés à la circulation ont déclenché une grève de 2 jours pour les mêmes raisons.





De ces six Américains dépendra le succès des vols lunaires

Six savants astronautes établiront le programme d'expériences réalisées à la surface de la lune

HOUSTON, Texas. (AFP) — Six "savants-astronautes" dont les noms ont été rendus publics lundi ont été présentés à la presse hier par la NASA à son centre spatial de Houston. Ils sont âgés de 29 à 34 ans.

Il s'agit des premiers véritables savants américains auxquels a été officiellement conféré le titre d'astronaute. Ils ont été sélectionnés à partir d'avril 1964 entre 1,492 candidats par la NASA en étroite coopération avec l'Académie nationale des sciences.

La mission primordiale des six "savants-astronautes", a-t-il été révélée à l'occasion de leur première conférence de presse, consistera à établir le programme d'expériences qui seront réalisées à la surface de la lune, vraisemblablement dès 1968. La NASA estime en effet, à la suite du vol orbital de quatre jours couronné d'un spectaculaire succès de James McDivitt et d'Edward White au début du mois, que la date de 1968 — et non plus la fin de 1969 — pourra être celle du premier débarquement de deux cosmonautes "Apollo" sur la surface lunaire.

Au cours de leur conférence de presse, les nouveaux "savants-astronautes" ont fait ressortir qu'en général ils ont posé leur candidature dans l'espoir que leur degré poussé de spécialisation scientifique permettra d'élargir considérablement les connaissances humaines sur le cosmos, la lune, la planète Mars et au-delà.

Dans leur ensemble, les nouveaux astronautes ont fait valoir qu'à l'origine de leur vocation figurait au premier plan le désir "d'explorer un domaine extraordinaire de recherches entièrement inconnu à l'homme jusqu'ici".

Mikoyan réitère l'appui de l'URSS au Nord-Vietnam

MOSCOU. (AFP-UPI-PA) — Le président de l'Union soviétique, M. Anastase Mikoyan, a lancé un nouvel avertissement aujourd'hui en déclarant que l'URSS fournira au Nord-Vietnam toute l'aide nécessaire pour écraser l'agresseur américain.

M. Mikoyan a fait cette déclaration à l'occasion d'une réception au Kremlin en l'honneur du président yougoslave Joseph Broz Tito. Il reprenait en fait l'avertissement servi hier par le premier ministre Alexis Kossyguine. Toutefois, aucun des deux n'a fait mention d'une intervention possible sur une grande échelle dans la guerre du Vietnam.

"Les dirigeants de la politique étrangère des Etats-Unis essaient de justifier leur comportement aventurier et se déclarent "prêts" à engager des négociations, mais les appels que Washington lance à l'U.R.S.S. et à d'autres pays en les invitant à prendre avec les Etats-Unis "le chemin de la paix", rendent un son faux, a déclaré M. Mikoyan.

"L'U.R.S.S. et les autres pays socialistes continueront à prêter à la République démocratique du Vietnam l'aide nécessaire, a dit encore le président, qui a ajouté: "A ce sujet, il existe entre les dirigeants nord-vietnamiens et nous-mêmes une compréhension totale".

M. Mikoyan a estimé qu'"à l'heure présente, le resserrement de l'unité entre les pays socialistes, entre tous ceux qui s'opposaient à la politique de guerre des impérialistes, était particulièrement nécessaire".

Après avoir souligné que "les actes d'agression des impérialistes en Asie, en Afrique et en Amérique latine ont accentué la tension internationale", M. Mikoyan a accusé les Etats-Unis d'étouffer le mouvement de libération nationale au Vietnam du Sud, de commettre une agression sans précédent contre le Vietnam du Nord, d'essayer d'imposer par la force au peuple dominicain un régime à leur convenance" et de se livrer enfin, au sein de l'OTAN, à "des préparatifs militaires fébriles".

"Les forces étrangères de l'OTAN, a souligné à cette occasion M. Mikoyan, parlent de créer tantôt "une force multilatérale", tantôt "une force nucléaire atlantique", mais le but visé est le même : Fournir des armes nucléaires à l'Allemagne fédérale et empêcher l'établissement de relations diplomatiques normales avec l'Allemagne de l'Est".

"Cependant, — ajoute M. Mikoyan, la vie même et la pratique internationale ont sérieusement mis à mal cette "doctrine" que rien ne permettra plus de remettre d'aplomb."

"L'Union soviétique se prononce pour la création en Europe d'une situation qui rendrait possible la collaboration entre tous les pays européens, grands et petits, socialistes et capitalistes".

L'Algérie met l'URSS en garde

ALGER (AFP,REUTERS) — Le ministre des affaires étrangères M. Abdelaziz Bouteflika a convoqué tous les ambassadeurs pour leur faire dire qu'aucune immixtion étrangère dans les affaires intérieures de l'Algérie ne saurait être tolérée. C'est ce qu'on déclarait de source gouvernementale hier soir, en réponse à une question sur un "aversissement amical" que le ministre des affaires étrangères aurait adressé à l'URSS. "L'ère des discours tapageurs, des slogans publicitaires et de l'agitation romantique est révolue, dit-on. On ajoute que certains diplomates se seraient montrés quelque peu "envahissants", mais qu'on leur a signifié qu'une telle attitude "ne menait à rien".

D'autre part, on déclare au ministère algérien des affaires étrangères, que plusieurs reportages récents sur les événements d'Algérie, parus dans les presses française, italienne et égyptienne sont ronéotypés et diffusés parmi les cellules du FLN "afin que les militants du parti voient par eux-mêmes comment certains journaux déforment ce que les Algériens ont pu voir eux-mêmes".

Le nouveau régime algérien s'est empressé hier d'apporter un démenti aux rumeurs que des combats se déroulaient et que des arrestations avaient été opérés dans la région de Constantine. Un porte-parole du ministère de l'information a dit que le gouvernement a envoyé un groupe de 30 correspondants étrangers dans la région afin qu'ils se rendent compte de la situation. Il a ajouté qu'un autre groupe sera envoyé demain dans la région d'Oran.

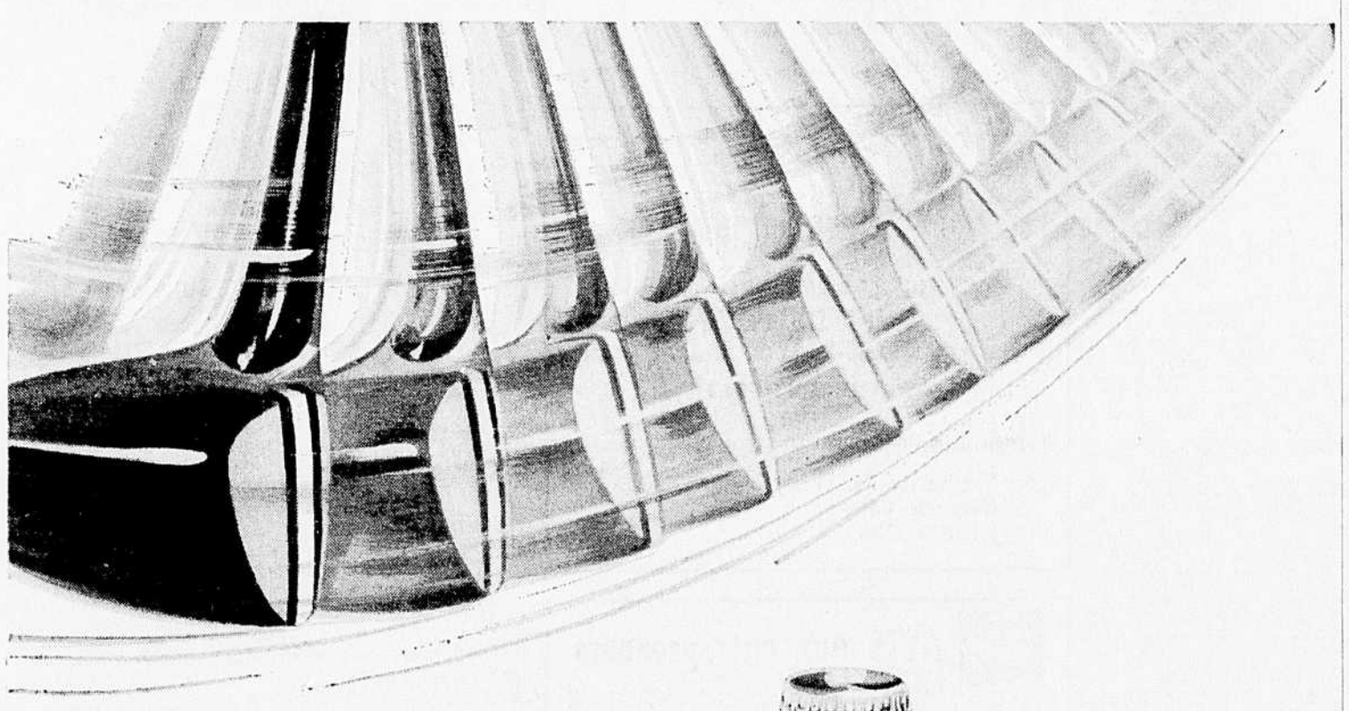
Le conseil de la révolution va enfin apparaître au grand jour. C'est ce qu'affirment de nombreux Algériens bien informés, sans que l'on soit très sûr que le colonel Boumedienne soit parvenu à lui donner une assise assez large capable de conquérir l'opinion publique.

Dans ce conseil qui comprendrait quinze membres, le groupe des militaires ou des anciens militaires disposerait de la quasi-totalité des sièges. Avec le colonel Boumedienne, y siégeraient en effet, les commandants des six régions militaires et quatre ministres qui l'assistèrent dans l'opération du 19 juin : MM. Abdelaziz Bouteflika, Ahmad Medeghri, Cherif Belkacem et Bachir Boumaza qui, à l'exception de ce dernier furent tous membres de l'ancienne ALN.

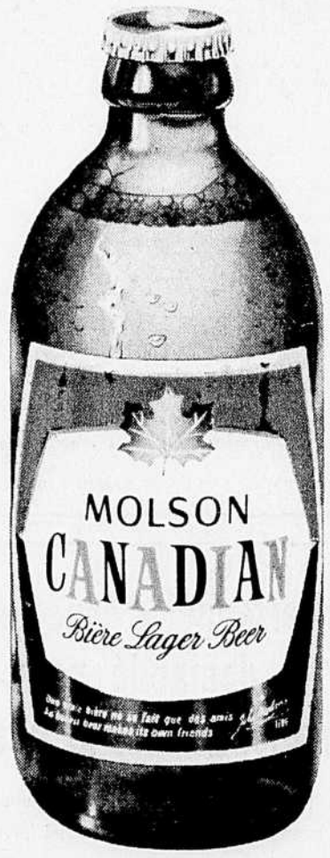
Nouvelle pression de Pékin au "petit sommet" du Caire

LE CAIRE (AFP) — Le conférence du "petit sommet" au Caire apparaît de plus en plus comme une nouvelle tentative sino-indonésienne destinée, malgré l'échec d'Alger, à dominer le mouvement afro-asiatique. Les Chinois estimeraient que les derniers événements ont créé, malgré tout, une situation propice à leur action. Pour eux, l'ajournement de la conférence d'Alger a été décidé en raison de la défection d'un grand nombre de pays. Le coup d'Etat du colonel Boumedienne, déclarent-ils, et l'insécurité des derniers jours à Alger ont été un prétexte invoqué par de nombreuses nations qui sont actuellement l'objet de pressions impérialistes et qui ne voulaient pas, de toute façon, venir au rendez-vous. Selon les Chinois, pour atteindre cet objectif, il faudrait écarter momentanément ceux qui, de gré ou de force, sont devenus hésitants, risquant de paralyser l'action révolutionnaire et de menacer sa cohésion.

Les choses seraient si simples si les Egyptiens l'entendaient de la même façon et s'ils admettaient facilement de voir écarter de cet état-major afro-asiatique tous les pro-soviétiques, parmi lesquels, notamment l'Inde de M. Shastri. Aussi, 48 heures après le fiasco de la conférence d'Alger la Chine populaire a appelé les pays afro-asiatiques à accroître encore leur vigilance et à renforcer leur lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme dirigés par les Etats-Unis.



Soyez
dans le vent!
Adoptez
vous aussi
la
bière lager



MOLSON
CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

SOLDE
MI-ÉTÉ

Voici l'occasion d'économiser sur notre stock régulier

Épargnez 1/3

COMPLETS TOUT LAINE

Modèles à deux ou trois boutons, tissus et teintes les plus populaires. Venez maintenant pendant que le choix de tailles est complet : régulières, courtes et élancées.

Achetez-en deux pour 100.30
Economisez 7.50 de plus

53.90
REG. 79.95

VESTONS SPORT TOUT LAINE

Tweeds, plaids, tissus chevronnés et teintes unies. Venez sans tarder, vous y trouverez le modèle et la teinte que vous désirez. Choix complet de tailles : régulières, courtes et élancées.

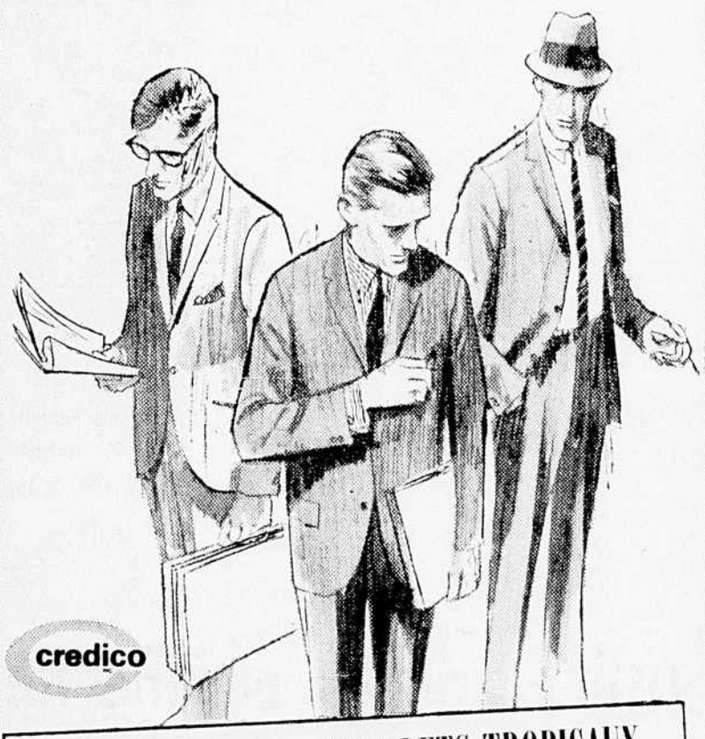
27.90
REG. 39.95

PANTALONS SPORT TOUT LAINE

Confortables worsteds, cheviottes et flanelles. Modèles unis ou avec pli, sans ceinture ou avec passants à ceinture. Bel assortiment de teintes, choix complet de tailles.

Achetez-en deux pour 20.00
Economisez 1.80 de plus

10.90
REG. 18.95



EPARGNEZ 17.10 — COMPLETS TROPICAUX

Vous serez confortable cet été et vous économiserez en choisissant un complet en Tetoron Polyester et worsted. Léger, d'apparence vraiment luxueuse et résistant aux plis de façon remarquable. Ces complets sont parfaits pour les temps chauds et humides et vous sont offerts à prix d'économie.

47.90
Rég. 65.00

Achetez-en deux pour 90.00
Economisez 5.00 de plus

Prévalez-vous de notre Plan de Crédit Facultatif

TIP TOP TAILORS

488 Ste-Catherine Ouest
UN. 1-1561
Stationnement gratuit au Globe Parking

4262 Jean-Talon Est
722-4621-2
CENTRE D'ACHAT BOULEVARD

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
525	Abitibi	12	12	12
100	Alliance	10½	10½	10½
275	Algoma	66½	66¼	66½
360	Alumin	28¾	28¾	28¾
—	Alum 4¼	40¾	40¾	—
—	Alcan 1	22¾	22¾	—
—	Alcan 2	48¼	48¼	—
—	Anglo CP	26¼	26¼	—
—	AngT 4½	43	43	—
—	AngT 265	53	53	—
—	AngT 290	54	54	—
5	Argus	20	20	20
—	ArgC	13¾	13¾	—
—	Asbestos	26	25¾	—
—	Atl Sug	21	21	—
40	Bq CN	70	70	70
—	Bq Imp	63¼	62½	—
115	Bq Mont	61	60½	61
115	Bq N-E	70½	70½	70½
100	Bq PC	49½	49½	49½
30	Bq Roy	73¼	73	73¼
30	Bq Ter-D	61	61	61
—	Bath P	25	25	—
—	Bath Wts	11½	11½	—
—	Bath P A	60½	59	—
1022	Bell Pt	38¾	38	38¾
—	Bow Mer p	52	52	—
1800	Bow Pap	6	6	6
—	Brazil	5¾	5½	—
—	BA Oil	31½	30¾	—
—	BC Forest	26	26	—
—	BC Phone	67	66	—
2880	Brico	6¾	6¾	6¾
—	Bruck A	30	30	—
—	Bruck B	14½	14½	—
—	Burr A p	27¾	27	—
—	Burns Fds	20	20	—
—	Cal Pow	20¾	19¾	—
25	Can Cem	32¾	32¾	32¾
25	Can Cem p	28	28	28
—	CP Sugar	25	25	—
—	Can Iron	43¾	47	—
—	Can Malt	24	24	—
1025	C S L	32½	32¾	32½
—	C S L Pr	8½	8½	—
100	CAviat E	17	17	17
380	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brew A	47	47	—
—	C Brew B	53	53	—
—	C Br Alu A	15¾	15	—
—	C Fnd A Pr	17½	17½	—
600	C H L	20	20	20
—	C I L Pr	82	82	—
—	CI Pow	22¾	22¾	—
30	CI Pow Pr	50	50	50
—	C Marconi	480	480	—
800	CPR	60¾	60¾	60¾
100	C Ptina	12½	12½	12½
—	CPP Sec	23¾	23	—
—	CPP Sec A	24¾	24¾	—
—	C Refract	18½	18½	—
—	Cdn Tire A	43¾	43¾	—
—	Central Del	10¾	10½	—
—	Chemcell	16¾	16¾	—
100	Col Cell	8¾	8½	8½
Col	Cell Pr	27	27	27
330	Cons MS	40½	40¾	40¾
—	Cons Paper	42	41¾	—
—	Cons Text	22	21¾	—
—	Coronation	4	4	—
—	Crain RL	23½	23½	—
—	Cré Foncier	66	66	—
—	CC Cork	125	125	—
—	Cr Zell (A)	31¾	31¾	—
—	Crush Int	15	15	—
—	Cygnus (A)	32½	32	—
—	Denison	28	27½	—
10	Dist Seag	37½	37½	37½
—	D Bridge	25	24½	—
—	D Coal Pr	7	7	—
—	D Corset	13	13	—
—	D Fase 4¾	27¾	27½	—
—	Do Fasco	26	25¾	—
300	D Glass	15	14¾	15
—	D Glass P	18	18	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
100	Dosco	14	14	14
—	D Stores	23½	23½	—
200	D Tar	19½	19½	19½
—	D Tar Pr	21¾	21¾	—
30	D Text	33	33	33
—	Du Pont	49¾	49	—
—	Du Pont Pr	82¾	82¾	—
—	E Koot	310	275	—
—	Electrolux	46¼	46¼	—
—	Enamel A	6	7½	—
100	Falcon	97½	97½	97½
—	Fam Play	24¾	24¾	—
—	Fleetwood	20½	20½	—
—	Fraser	31¾	31¾	—
—	Fr Pete Pr	450	450	—
—	Frosst A	29¾	29¾	—
—	G Dynam	41	41	—
—	GR BRCI	30½	30½	—
—	GL Paper	22	22	—
—	Hdy Ands	7¼	7¼	—
—	Hawk Sidd	5¼	5	—
—	Hollinger	23½	23½	—
—	Holt Ren	20	20	—
—	Home O	12½	12	—
—	Home O B	19½	19	—
—	Horne Pf	300	300	—
—	H Smith Pr	43	41	—
—	Hud Bay M	67	65¾	—
500	Hud's Bay	13¾	13¾	13¾
—	Husky O	12¼	11¾	—
210	Imp Oil	51¾	51½	51¾
50	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
—	I Tob pr	6	6¼	6¼
1000	Ind Accep	23¼	23¼	23¼
—	Inland C p	18	18	18
—	Inland G p	20¼	20¼	20¼
—	Int Nickel	89	87½	87¾
21	Int Pap	32¾	32¼	32¾
—	Int Util	31¾	30½	30½
—	Interp PL	88	88½	88½
—	Jamaica PS	14	14	14
—	Labatt	20	19¾	19¾
—	Laur Fin	15¾	15¾	15¾
—	Laur F 1.00	25¼	25¼	25½
—	Laur F 1.25	21½	21½	21½
—	Laur F 2.00	38	38	38
—	Laur F w	575	575	575
—	Loblaw B	9¼	9¼	9¼
100	Loeb M	14¾	14¾	14¾
—	MacLar (A)	21½	21½	—
—	MacLar (B)	24	24	—
100	MacM-Pow	31¾	31¾	31¾
—	Maritime E	20¼	20¼	—
—	Maritime T	22½	22½	—
1850	Mass F	26¾	26½	26¾
—	McAllister	6	6	—
—	Met Stores	9	9	—
400	Miron 6%	12½	12½	12½
—	MitcH (A)	12¾	12¾	—
—	Molson (A)	37	37	—
—	Molson (B)	35½	35¼	—
—	MU Loco	13½	13½	—
—	MU Trust	23	23	—
—	Moore Corp	70	69½	—
—	Morse (A)	14¼	14¼	—
50	Morse (B)	13¾	13¾	13¾
50	Mussens	26½	26½	26½
—	NFLD Light	10	10	—
860	Noranda	48	47¾	47¾
—	N S Light	31	31	—
—	Ocean Fish	8½	8½	—
60	Ogilvie	13¾	13¾	13¾
—	Ogilvie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	36¾	36¾	—
—	Oshawa (A)	41¾	31¾	—
100	Pac Pete	9¼	9¼	9¼
—	Penman P	120	120	—
—	Placer	21	21	—
25	Power Crp	13¾	13¾	13¾
150	Price Br	39½	39½	39½
—	QN Gas	10¼	9¾	—
25	Que Phone	23	23	23
—	Reitman's	10¾	10½	—
—	Reitman's A	9	9	—
—	Rio Algom	18½	18¼	—
—	Rockwell	29	29	—
700	Rolland A	10	10	10
—	Ronalds	13¾	13¾	—
100	Rothmans	23½	23¼	23½
—	St-L Ce (A)	37	37	—
—	Salada-E	11¾	11¾	—
—	Scott Las	14¼	14¼	—
—	Shell 1 Pr	23¾	23¾	—
—	Shell 1 w	520	520	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	14½	14½	—
—	Sicard	6¾	6¾	—
—	Simpsons	27¼	26¾	—
—	Soc GP	7½	7½	—
—	Sogemin Pr	13½	13½	—
—	Southam	34¾	34	—
—	Simp Sears	19½	19¾	—
30	SS Steel	22	22	22
1815	Steel Can	29	28¾	29
1000	Steinhz (A)	43¾	43¾	43¾
50	Steinhz Pr	103	103	103
—	Texaco	49½	49	—
200	T Fin A	14	14	14
—	Tr-C Corp	10½	10½	—
—	Tr-C PL	34	33½	—
—	Tr Mt PL	19¾	19	—
—	Turnbull	11	11	—
25	Un Carbide	27½	27½	27½
—	Viau	12¾	12¾	—
800	Walk GW	37	36¾	37
25	WCoast	16	16	16
—	W Pac	16	16	—
100	Weston A	20	20	20
—	Weston B	20¼	20¼	—
100	Zeller's	18½	18½	18½
—	Denault A	13½	13½	—
11300	Dolsan	33½	34	34
200	Delta Min	36	36	36
—	Dom Exp	13	13	—
—	Dom Lease	18	18	—
—	DOileloth	32	31½	—
—	Dumagami	40	45	—
—	Dumont	26	24½	—
—	E Kt 7 Pr	200	200	—
—	East Sull	700	700	—
—	East Vent	63	52	—
—	E Rake	21	21	—
8500	Equity Ex	54	50	54
—	Fab Met	19	17	—
—	Fano	7½	7	—
1000	Flint Rock	20	20	20
—	Fontana	3½	3½	—
—	FT Reliance	43	42	—
—	Fox Lake	24	21½	—
—	Frigistors	40	40	—
—	Fundy	4½	4½	—
—	Futurity	40	39	—
—	Garnet	38	38	—
—	Ghislain	26½	34	—
800	G Autotron	225	210	210
200	Glen Lake	140	140	140
—	Grissol	250	250	—
—	Gui-Por Ur	23	22	—
—	Inland Ch	6¼	5	—
200	Inspirato	165	165	165
—	Int Atlas	120	120	—
—	Int Ceram	5½	5½	—
—	Intp Dredg	28½	22	—
—	Inv Found	53	53	—
—	James Bay	20	18½	—
10300	Jubilee	340	325	325
—	Kenting A	450	450	—
1000	Kiena	131	127	131
1300	Kodiac P	250	245	245
500	Kontiki	7	7	7
—	Lab Accp A	10¼	10¼	—
—	Labrador	11	11	—
—	Lamont A	17¼	17	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lithium	8½	8	—
3000	Louanna G	13	12½	12½
—	Malartic HY	16	16	—
—	McAdam	100	100	—
—	McIntyre	78¾	78¾	—
—	McKinney	15	15	—
—	Melchers	22	22	—
—	Melchers Pr	3¼	3¼	—
—	Merc Chir	10	10	—
—	Metal Min	135	135	—
—	Mid-Chib	20¾	18	—
—	Miro Mines	20	20	—
100	Midensa	335	335	335
13000	Mistango	14	14	14
—	Meivh	60	50	—
—	Monpre	10½	9	—
—	Mt Costigan	22	22	—
200	Mt Pleast	106	106	106
100	Mt Pleast	19½	19½	19½
—	NAut V	135	133	—
—	Native M	11	11	—
—	N Formag	6	5	—
2200	N Imperi	179	170	178
—	Newrich	13	14	—
—	NW Amul	5½	5½	—
2000	Nocana	13	14	14
3500	NA Ra M	22	22	22
100	NorthEx	164	164	164
—	NW Canal	12	12	—
—	Norvalle	6½	5	—
—	Opem Px	11½	10½	—
200	Opemiska	830	830	830
—	PA Inv	450	435	—
4500	Pat Silver	15½	15	15
—	Paudash	14	14	—
—	Peace Riv	410	400	—
3000	Pennbec	22	21	22
—	Peso S	120	120	—
—	Phoenix O	62	60	—
—	Pitt Gold	4½	4½	—
1300	Porcupine	25	25	25
—	PowC 2 pr	16	16	—
—	Que Ascot	6½	5	—
—	Que Chib	15	13	—
800	Q Cobalt	160	160	160
—	Q Ind M	23	24	—
—	Que Smelt	21½	20	—
—	Que Sturg	20	20	—
25	Que P 55	21	21	21
—	Red Crest	3½	3	—
—	Renold	17½	17½	—
—	RA P B	76	76	—
500	Rusty L	22	22	22
—	Ruby Fon	405	405	—
—	Ruby F W	33	30	—
—	St Lucie	15	13	—
400	St-L D L	71	71	71
—	Salem E	13	15	—
500	Sapawe	29	29	29
—	Seaway H	5¼	5	—
—	Select F	4	4	—
—	Silver Re	16	16	—
1000	Silver S	14	14	14
—	Silver T	15	14	—
—	Sobiex A	18	18	—
—	Sogena	10	10	—
—	S Durault	6	6	—
700	Spartan Air	45	45	45
200	Spartan w	8	8	8
300	Stairs Ex	255	255	255
—	Std Gold	16	16	—
—	Suptest Or	20¾	20¾	—
—	Surlaza	38	38	—
—	Tache	13	12½	—
5000	Talisman	51	51	51
—	Tazin	6½	6½	—
—	Tib Expl	6	5	—
—	Titan	7	7	—
—	Trxterre	40	38	—
—	Un Obalski	40	40	—
200	U Towns E	16¼	16½	16½
—	Val-Mar	490	490	—
400	V Der H	215	215	215
—	Vanguard	5	4½	—
—	Westburne	136	135	—
—	West Tin	40	40	—
—	Westville	25	23	—
11500	White Star	33	30	33

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	9	—
—	Alscope	91	86	—
—	Alsof	12	12	—
—	Amg R B	30	27	—
—	Ameranin	4½	4½	—
—	Anthonian	9	7	—
1000	Arno	4½	4½	4½
—	Augustus	29	29	—
—	Baker Tale	8	8	—
—	Band-Ore	14	12½	—
—	Bateman	5½	5½	—
—	Beld-Cort	12¼	12	—
3500	Black Haw	320	310	320
6500	Black River	19½	19	19
—	Blue Bon	350	345	—
—	Bluewater	41	40	—
—	Bornite	6½	6½	—
—	B Carpets	42	42	—
—	Bruce-Prest	12	11	—
2000	Brunneau	20	20	20
—	Burnt Hill	32	32	—
—	Calumet	7	7	—
—	Camflo	293	292	—
—	C Interurb	360	345	—
500	C Magnesite	70	70	70
—	C Sec Und	205	195	—
—	Carbec	10	10	—
—	Cartier-Que	11	10	—
—	Casavant	460	460	—
—	Cassiar	125	121½	—
—	Cessland	540	515	—
1400	Chimdlov	123	114	125
—	Chib Copper	6½	6½	—
—	Com H&M	115	110	—
700	Commodor	293	293	293
1200	Commod w	125	125	125
—	Comiaza	11	11	—
—	C Canorama	26	23	—
3500	C Manitoba	48	48	48
—	C Mozador	30	30	—
—	C Monpas	7	7	—
—	C New Pac	12	12	—
—	C Persh	17	17	—
—	C Virginia	30	30	—
1000	Copsteam	10	10	10
100	Couvret A	6¼	6¼	6¼
—	Cr Stl A	11	11	—
—	Crowndridg	40	37	—
—	Dauphin	19	18	—
—	David A	46½	46½	—
1400	Delta El	230	220	230
—	Denison M	100	100	—
—	Dev Mines	27¼	26¾	—
—	Dom Tar 5¼	97½	97½	97½
—	Dom Textile 4	96	96	98
—	Dominion Oil	109	93	93
—	Ind Accept 5¾	98½	98¼	99¼
—	Loblaw Gr 6	107	107	107
—	Reynolds A 5¾	107	100	107
—	Shell Oil 4½	97½	91½	92½
—	Shell Oil 5¼	97½	99½	100½
—	St Law Corp 5	85½	85½	86
—	Simpson's 4¾	97½	98	98
—	Steinberg's 5¼	102	99	100
—	Traders Fin 5¾	97½	97½	98½
—	Weston Geo 4¾	97½	98	97

SERVICES PUBLICS

—	Aug Can Tel 6	100¾	99½	100½
—	Alta Gas Tk 5¼	99½	99½	101
—	Bell Tel 3¾	1979	83½	—
—	Bell 5½	1982	96½	100½
—	Bell Tel 5¾	1934	100½	102½
—	Bell Tel 6c	1978	103¾	105¾
—	Bow Pow 3¾	1980	82	84
—	Braz Tract. 4¾	1970	89	—
—	BC Tel 5¾	1986	99½	101½
—	Calgary Pow 5¾	1982	99½	—
—	C Can Elect 4	1968	94½	—
—	C West NG 5¾	1982	99½	100½
—	Cons Gas 3¾	1984	99½	100½
—	Cons Gas 5	1978	93½	—
—	Gt Lakes P 5¾	1977	100	102
—	Lakeland NG 6	1982	98½	100½
—	Merit Elect 5¾	1973	98½	100½
—	NFLD L & P 5¾	1978	96½	—
—	N Ont N Gs 5¾	1982	99¾	100½
—	Northw Ut 5¾	1938	99½	101½
—	North Tel 5¾	1983	98½	—
—	Que Nat Gs 5¾	1963	94	96
—	Que Nat Gas 6	1968	98½	100½
—	Que Tel 5¾	1962	98½	100½
—	TC Pipe 5.85	1967	98¾	100½
—	Union Gas 5½	1977	97½	99½

IMMEUBLES

—	Brant Coach 6	1978	94	—
—	Eaton R 3½	1966	93½	—
—	Eatons 3	1978	94	96
—	Steinberg 6	1984	100¼	102½
—	Loblaw 5½	1983	96½	—
—	Tor Met 5½	1982	99	100
—	Vancouver 6	1960	103½	104¼
—	TC Pipeline 5	1989	110	113

INDUSTRIES

—	Abitibi P&P 6¾	1877	103	104
—	Algoma Stl 5¾	1877	96½	97½
—	Alum of Can 4½	1973	93½	94½
—	BA Oil 5¾	1977	97	98
—	CIL Alum 5¾	1980	98½	99½
—	CIL 5	1977	100	101
—	C Breweries 5	1973	94½	95½
—	C Chemical 4¾	1971	99½	100½
—	C P R 5	1983	93½	96½
—	Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
—	D Stores 5½	1976	99	100
—	Dom Tar 5¾	1978	96½	97½
—	Dom Textile 4	1966	96	98
—	Imperial Oil	1969	93	93
—	Ind Accept 5¾	1982	98¼	99¼
—	Loblaw Gr 6	1977	107	107
—	Reynolds A 5¾	1978	100	107
—	Shell Oil 4½	1976	91½	92½
—	Shell Oil 5¼	1977	99½	100½
—	St Law Corp 5	1958	85½	86
—	Simpson's 4¾	1973	98	98
—	Steinberg's 5¼	1972	99	100
—	Traders Fin 5¾	1974	97½	98½
—	Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

—	Aug Can Tel 6	1981	99½	100½
—	Alta Gas Tk 5¼	1985	99½	101
—	Bell Tel 3¾	1979	83½	—
—	Bell 5½	1982	96½	100½
—	Bell Tel 5¾	1934	100½	102½
—	Bell Tel 6c	1978	103¾	105¾
—	Bow Pow 3¾	1980	82	84
—	Braz Tract. 4¾	1970	89	—
—	BC Tel 5¾	1986	99½	101½
—	Calgary Pow 5¾	1982	99½	—
—	C Can Elect 4	1968	94½	—
—	C West NG 5¾	1982	99½	100½
—	Cons Gas 3¾	1984	99½	100½
—	Cons Gas 5	1978	93½	—
—	Gt Lakes P 5¾	1977	100	102
—	Lakeland NG 6	1982	98½	100½
—	Merit Elect 5¾	1973	98½	100½
—	NFLD L & P 5¾	1978	96½	—
—	N Ont N Gs 5¾	1982	99¾	100½
—	Northw Ut 5¾	1938	99½	101½
—	North Tel 5¾	1983	98½	—
—	Que Nat Gs 5¾	1963	94	96
—	Que Nat Gas 6	1968	98½	100½
—	Que Tel 5¾	1962	98½	100½
—	TC Pipe 5.85	1967	98¾	100½
—	Union Gas 5½	1977	97½	99½

IMMEUBLES

—	Brant Coach 6	1978	94	—
—	Eaton R 3½	1966	93½	—
—	Eatons 3	1978	94	96
—	Steinberg 6	1984	100¼	102½
—	Loblaw 5½	1983	96½	—

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾	1 sept.	1965	99¾	100¼
3	Perpetuels	1969	75	76
4½	15 dec.	1966	99¾	100¾
2¾	15 juin	1968	95¼	96¼
3¼	1 juin 1978		84½	85¼
4¼	1 sept.	1972	94¾	95½
5½	1 avril	1989	102	103
4½	1 sept.	1983	102¼	102¾
5½	1 oct.	1975	102	102½
CNR	3½ 15 déc.	1971	102	102½
CNR	4½ 1 avril	1967	100	100½
CNR	3¾ 1 jan.	1983	106	107
CNR	4 1 fev.	1981	86¾	87½
CNR	3 1 oct.	1987	97½	98½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta	Mun F 5½	1986	100	101
B C Elect	5½	1989	100	101
B C Elect	3¾	1967	95¾	96¾
B C Elect	3¾	1969	94½	95½
B C Pow	5 sept	1982	94½	95½
B C Elect	3¾	1977	101	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	101	104
Brazil Tr.	4½	1971	85	90
Cdn Petrofina	4	1979	90	92
Cdn Utilities	5¾	1977	135	—
Inland Cement	4½	1966	89	—
Inl Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	138	—
Loblaw Pete	5½	1977	99½	101
Pac Pete	5	1977	102	105
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	92¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	123	—
Simpson's	5	1976	105	—
Nfld Lt.	5½	1981	102½	103½
Manit	5¾	janv. 1984	102½	103½
N B	5¾	déc. 1986	95¾	96¾
Nova S	5½	mars 1982	100	101
Ont H	5¼	nov. 1983	97¾	98¾
Ont 3	nov.	1985	99¼	99¾
Ont H	4	mai 1966	99¼	99¾
Ont Hy.	5¼	1984	97¾	98¾
Que	4¾	juil. 1977	92¾	93¾
Que	5¼	août 1965	95	96
Que	5½	juin 1988	97¾	98¾
Que	6	août 1982	102½	103½
Que	5¾	fev. 1976	100½	101½
Que	6	août 1962	102½	103½
Q Hyd	3½	mars 1975	85	86
Q Hyd	5½	nov. 1985	97¾	98¾
Sask	5½	mars 1982	99¾	100¾
TC Pipeline	5	1988	105	—
Utd Twn El	6¼	1981	119	—
W Coast	5½	x-c 1988	103	105

MUNICIPALITES

Montreal	3	1973	83½	84½
Montreal	5½	1981	96¾	97¾
Ottawa	5½	2 jul 1980	99	100

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Anglo-Cdn. Tel ("A")	$0.40		1- 9	10- 8
Aveo Corp. (ord) (en $ EU)	$0.25	tr.	20- 8	30- 7
BC Sugar Refinery (ord et priv)	$0.25	tr.	30- 7	9- 7
Cdn Gen. Investment	(X)		15- 7	2- 7
Crown Cork & Seal (ord)	$0.75	tr.	16- 8	15- 7
Dom. Foundries & Steel (4¾% pr.)	$0.80		1- 8	8- 7
Federal Grain ("A")	$0.05	tr.	31- 7	16- 7
id. (priv)	$0.35	tr.	31- 7	16- 7
A. J. Freiman	(XX)		15- 7	30- 6
Maritime Electric (ord)	$0.20		2- 7	18- 6
McCabe Grain	$0.06	tr.	1- 8	15- 7
Third Cdn. Gen. Invest. (priv)	$0.62½	tr.	15- 7	30- 6
G. Tamblyn Co (ord)	$0.20	tr.	1-10	3- 9
id. (priv)	$0.30	tr.	1-10	3- 9
Schneider & Cie (ord)	6 francs		7- 7	7- 7
Thomson Paper Box	$0.05	tr.	1- 9	20- 8
Traders Bldg. Assoc.	$0.30	tr.	15- 7	7- 7

(X) Div-action de deux actions privilégiées à 3% (valeur au pair de 20 cents) rachetables et non-cum. pour chaque action ordinaire déjà détenue.
(XX) Div-action de une action "A" pour chaque lot de 20 actions ordinaires déjà détenues, rachetables le 21 juillet.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Indust.	13 Serv. pub.	7 Banq.	85 Composé	8 pap. S.-grp.
Clôture — 29 juin	154.6	144.3	120.3	149.5	126.9
Clôture — 28 juin	155.2	145.0	121.1	150.1	127.3
Sem. dernière	162.9	149.9	123.2	156.9	131.8
Mois dernier	169.6	152.7	130.5	162.8	137.0
Haut — 1965	174.0	161.8	130.6	166.9	147.4
Bas — 1965	154.8x	144.3x	120.3x	149.5x	126.9x
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

X — nouveau bas

Hausse des cours à l'ouverture

MONTREAL — Les cours sont légèrement plus élevés à l'ouverture de la Bourse ce matin. L'activité boursière est modérée.

Parmi les services publics et les banques, CPR gagne ⅜ à 60¼ et Bell ⅝ à 58⅛. Brinco gagne ⅛ à 6¾.

Les banques de N.-Ecosse et de Montréal gagnent ½ chacune à 70 et 60½ respectivement.

Les métaux sont également plus élevés; dans la section usuelle, Cominco gagne ⅛ à 40¼ et aux aciéries, Aluminium gagne ½ à 28¾ et Stelco ⅜ à 28⅞. Algoma gagne ¼ à 66½.

La tendance aux industrielles et dans les autres secteurs apparaît stable.

Dans le secteur minier, Kodiak Pete gagne 30 cents à 2.50 et Chemalloy 8 à 1.20. Jubilee Iron perd 10 cents à 3.35.

* * *

TORONTO — Les cours sont également plus élevés à Toronto dès l'ouverture du marché.

Walker-Gooderham gagne 1 à 37. La banque de Montréal se hausse de ¾ et Dofasco, Dominion Stores et Massey-Ferg. progressent de ½ chacune. Rothmans et Bell Tel. gagnent aussi ½ point chacune.

Parmi les métaux usuels, Noranda s'élève de ¾ et Falconbridge de ⅜.

du parquet de la bourse

Les valeurs aurifères et spéculatives sont ternes.

* * *

NEW YORK — Wall Street débute sur un ton plus élevé dans une ambiance passablement active.

Les pétroles, déprimés depuis quelques semaines, sont généralement plus élevés. Standard Oil

avis de DÉCÈS

ADDIY (Gaston) — A Montréal, le 30 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gaston Addiy, célibataire, demeurant à 7177 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de frais funéraires,
2251 rue Jean-Talon est,
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Matthieu où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLAIRE (Jean-Claude) — Subitement à St-Jovite, le 28 juin 1965, à l'âge de 28 ans, est décédé Jean-Claude Allaire époux de Claire Boudrias demeurant 3177 du Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira du centre
Notre-Dame du Bon Conseil
65 rue Dorchester est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, boul. Gouin est, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction : Société Coopérative des Frais Funéraires

BEAUCHAMP (Joséphine) — A Montréal, le 29 juin 1965 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Jean Beauchamp, née Joséphine Gendron, mère de M. Jean-Laurent Beauchamp, Roger, Mme Laurent Lefebvre (Clairette), Mme Lionel Durocher (Yolande), demeurant au 5239 Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de frais funéraires
4848 Papineau
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean-Charles) — A Montréal, le 28 juin 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Jean-Charles Beauregard, époux de Marguerite Longpré, père de Mme M. Dion (Jacqueline); Mme R. Dugas (Denise); Jean-Guy et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Roméo) — A Montréal, le 27 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roméo Bisaillon, époux de Liane Lalonde, demeurant au 12,070 James Morris. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri Bourassa est
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Eliza) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Eliza Fortier, épouse de feu Louis Blouin (pompier), demeurant à 9964 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Léonide) — A Jacques-Cartier, le 29 juin 1965 à l'âge de 73 ans, est décédé Léonide Boileau, époux en 1ères noces de feu Alice Guay et en 2es noces de feu Florina Provencher, demeurant 1429 St-Jacques. Père de Mme Basile Lamarre (Simone), Mlle Cécile Boileau (Boisvert), Aline de M. Jean-Paul, principal de l'école Pierre d'Iberville et Aldas. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 rue Ch. Chambly,
Jacques-Cartier
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Charles-Boromée où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

services anniversaires

THOUIN (J.-Aurore) — Service anniversaire pour le repos de l'âme de J.-Aurore Thouin, de Repentigny, en l'église de la Purification, le 1er juillet, à 9 h. Recommandé par son épouse et ses enfants.

DECES



OSCAR RACICOT

A Boucherville, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans et 1 mois, est décédé M. Oscar Racicot, époux de Marguerite Martineau, demeurant au 517, rue St-Charles, Boucherville. Le défunt avait enseigné à Boucherville durant 49 ans. La dépouille mortelle est exposée au salon Charron et Tétrault, 561, rue St-Charles, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi, 3 juillet à 9 heures à l'église Ste-Famille, et l'inhumation se fera au cimetière de Boucherville.

DECES



IRENEE PEPIN

M. Irénée Pepin, demeurant à 4569, rue St-André est décédé à Montréal le 28 juin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Jeanne Payer, ses deux filles, Mme Maurice Aubry (Marguerite), de Detroit, Mme Marcel Lafrenière (Denise); ses soeurs Mme Emile Meloche (Angeline), Mme Albert Dufort (Marie-Jeanne) et Mlle Marie-Estelle Pepin, de Ville St-Laurent, ainsi que des petits-enfants. La dépouille mortelle partira des Salons Georges Vandelac, 4340, St-Denis pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré vendredi à 9 heures. Lieu de la sépulture à la Côte-des-Neiges.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

BOULAY (Aldéa) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Théodile Boulay, née Aldéa Cailloux, mère du lieutenant-colonel R. Paul Boulay, de Philippe; ses belles-filles, Mme Paul Boulay (Rachel Roberti, Mme Philippe Boulay (Marguerite Day); ses petits-enfants François et Robert; soeur de M. Odilon Cailloux, de Mlle Marie-Anne Cailloux, Mme Rene Chapleau (Marie-Ange Cailloux) et Rosaire Cailloux. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira du centre
Notre-Dame du Bon Conseil
65 rue Dorchester est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, boul. Gouin est, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction : Société Coopérative des Frais Funéraires

CARDINAL (Lucienne) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 30 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Lucienne Pilon, épouse de Emile Cardinal, demeurant à 2, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetiere de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Thomas) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Thomas Cantin, époux de Béatrice Fortier, demeurant au 42 rue Laurier à Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay et Fils
144 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Léa) — A Duvernay, le 29 juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Julien Chalifoux, née Léa Michaud, mère de Fernand, Maurice, Mme Claude Bourcier (Claire), Mme Gilles Brunet (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa Est
pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Roland Hérard) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 39 ans, est décédé Roland Hérard Charlebois, époux de Louise Barette. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Marie) — A Verdun, le 29 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Joseph Cleroux, née Marie Chesnel, demeurant 3924 Ethel. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5351 rue Wellington
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (Héléna) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Louis Philippe Daigle, née Hélena Larochelle, demeurant 530 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (Léa) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Daigle, née Léa Perreault, demeurant à 529 Frontenac. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Mtl où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Délima) — A Maple Grove, le 28 juin 1965, à l'âge de 95 ans est décédée Mme Achille Dame née Délima Desaubeau, demeurant à 53 rue St-Laurent, à Maple Grove. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127 rue Ellice, à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Antoinette) — Aux Cèdres, le 28 juin 1965, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Antoinette Denis, fille de feu Charles Denis et d'Evangéline Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira
de la demeure de sa mère
Rang St-Dominique, aux Cèdres
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Bissonnette et Frères, des Cèdres.

DESCHENES (Albertine) — A Montréal, le 30 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Ernest Deschênes, née Albertine Blanchette, demeurant au 8475, St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira de la
Résidence funéraire Georges Godin,
10,540, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLIPPES (Alain) — A St-Jacques le Mineur, le 27 juin 1965, à l'âge de 17 ans, est décédé accidentellement Alain Deslippes, fils de feu Urgel Deslippes et de Simone Bergeron, demeurant à St-Philippe de Laprairie. Neveu du Dr Gaston Deslippes. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Leon Poissant & Fils
St-Philippe
pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (René) — A Montréal-Nord, le 29 juin 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé René Desrochers, fils de feu Euclide Desrochers et de feu Lise Miron, demeurant 4143 rue Du Progrès. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130 boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Joseph) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Joseph Filion, époux de feu Azilda Lachance, demeurant chez sa fille, Mme G.E. Boulay, 1925 Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. S Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FITZSIMONS (John) — A Le Moyne, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé John Fitzsimons, époux de feu Ida Champagne, demeurant à 1507 Laforest. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Josaphat où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Exoride) — A Montréal-Nord, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve Eugène Fortin née Exoride Corbeil, demeurant à 4148 De Castille. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rivière des Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Marie) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 94 ans 3 mois, est décédée Mlle Marie Gagnon, fille de feu Jérôme Gagnon et de feu Domithide Tardif, demeurant 3560 avenue Mareil; tante de Rose Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
à 8 h. 45, angle Boul. Décarie et ave N.D.G. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi à 1 heure.

GAZAILLE-LUPIEN (Octavie) — A Montréal, le 29 juin 1965 à l'âge de 88 ans est décédée Octavie St-Onge, épouse 1ères noces de Louis-Albani Gazaille et en 2es noces de feu Wilfrid Lupien. Mère de M. Dunais Gazaille, des Produits Gaza Inc. M. Arthur Gazaille, tavernier, de Valérien et Aurore Gazaille. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4753 rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Sem) — A St-Lin, le 28 juin 1965, à l'âge de 92 ans est décédé M. Sem Goulet, célibataire. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256, 12e ave
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Ste-Sophie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Adélard) — A Montréal, le 28 juin 1965 à l'âge de 76 ans, est décédé Adélard Gratton époux d'Angelina Blanche Gauthier, demeurant 5451 St-Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 ave Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant Jésus où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Marcel) — A Montréal, le 27 juin 1965, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Marcel Gravel, époux de Claire Meilleron. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc
1922 Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERIN (Oréfuge) — A Winooski, Vermont, autrefois de Farnham, est décédé subitement, le 29 juin 1965, M. Orefuge Guérin, barbier, époux de Yvette Barsalou, demeurant à 9 Franklin. Service samedi matin à 9 heures au Vermont.

HAMEL (Berthe) — Le 30 juin 1965, à sa demeure, est décédée Berthe Boyer, épouse bien-aimée de feu Jules Hamel, mère de Hulda Lynch Staunton, et grand-mère de Geoffrey et John Lynch Staunton. La dépouille mortelle est exposée à sa demeure. Le service aura lieu à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, vendredi matin à 10 heures. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

JOLY (Rose) — Subitement, à St-Lin, le 25 juin 1965 à l'âge de 64 ans est décédée Mme Félix Joly née Rose St-Louis, épouse en 1ères noces d'Adonias Chartrand, et en secondes noces de feu Félix Joly. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée,
256, 12e ave
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera chanté à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville où un libéra sera chanté lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KNAPP (Achille) — Subitement, à Mont-Tremblant, le 29 juin 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Achille "Al" Knapp, époux d'Esther Hervieux, demeurant au lac Ouimet. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
R. Van Chesteing,
à St-Jovite,
pour se rendre à l'église paroissiale de Mont-Tremblant, où le service sera célébré à 4 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Guy) — A St-Vincent-de-Paul, le 27 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Guy Lacasse, épicier - boucher à St-Vincent-de-Paul, époux de Fernande Langevin, demeurant au no 4915 rue Beausoleil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039, rue Du Collège
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGANIERE (Maurice) — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 28 juin 1965, à l'âge de 76 ans 11 mois est décédé M. Maurice Laganière, époux de feu Olive Blais, demeurant à Ste-Anne-de-la-Pérade. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Hivon
à Ste-Anne-de-la-Pérade
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-la-Pérade où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Gisèle) — Accidentellement à Cumberland, Ontario, le 26 juin 1965, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme veuve Yvon Lalonde, née Gisèle Bertrand, fille de M. Jean Bertrand, marchand général, à l'Orignal et de Alice Scott. Soeur de MM. Louis et Pierre de l'Orignal, Gilles d'Ottawa, Gaetan de Cornwall, Jacques et Claude de Montréal, Guy, Hubert et Alain de l'Orignal, de Mmes Jacques Parisien d'Ottawa, Raymond Séguin de Montréal, de la Rév. Soeur Guy de la Croix, des Srs de la Sagesse, à Eastview, Mlles Rachel et Danielle de l'Orignal, Ont. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

in memoriam

LEGAULT (Réal) — A la mémoire de notre seul frère décédé le 28 juin 1964. Déjà 1 an que tu nous as quittées. Nous ne t'oublions pas. Du haut du ciel veille sur nous. Tes soeurs : Georgette, Cécile, Gabrielle, Simone, Germaine et Béatrice.

LALONDE (Yvon) — Accidentellement à Cumberland, Ontario, le 26 juin 1965, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Yvon Lalonde, époux de feu Gisèle Bertrand, fils de M. J. Omer Lalonde, et de Stella Charbonneau, frère de M. Daniel Lalonde, de Mmes Gaétan et Claude Bertrand, et de Mlle Ghislaine Lalonde de l'Orignal, Ontario. Les funérailles collectives jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Wilfrid) — A St-Janvier, le 29 juin 1965, à l'âge de 84 ans 8 mois, est décédé M. Wilfrid Lapointe, époux de feu Marianne Desjardins, demeurant à 24 Victor ouest, St-Janvier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Aubin
35 rue Victor ouest, St-Janvier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPRISE (Amédée) — A Montréal, le 28 juin 1965 à l'âge de 80 ans est décédé M. Amédée Laprise, époux de feu Cécile Larivée, demeurant au 2575 Fletcher. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
à 8 h. 45, angle Boul. Décarie et ave N.D.G. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi à 1 heure.

LARIVIERE (Armand) — A Iberville, le 28 juin 1965 à l'âge de 56 ans est décédé M. Armand Larivière, épicier, époux de Rita Lalonde, demeurant au 835, 1ère rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
826, 1ère rue
pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, d'Iberville où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Onésime) — A St-André d'Argenteuil, le 28 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Onésime Lavoie, époux de Alice Lalande, demeurant à la Baie de St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur
à St-André d'Argenteuil
pour se rendre à l'église paroissiale de St-André d'Argenteuil où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMYRE (Hormisdas) — A Montréal, le 27 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Hormisdas Lemyre, époux de feu Yvonne Clermont. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté à Louiseville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Cécile) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 47 ans est décédée Mlle Cécile Lizotte, fille de feu Joseph-Arthur Lizotte et de Virginie Baribeau, demeurant au 8313, 24e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Eloi) — A Pointe-Fortune, comté Vaudreuil, le 28 juin 1965, à l'âge de 61 ans est décédé M. Eloi Mallette, époux de Laura Besner, demeurant au rang de la Baie de Rigaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Fils
à Rigaud
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARRIOTT (Laura) — A Montréal, le 28 juin 1565, dans sa 78e année, est décédée Laura Demers, épouse bien-aimée de feu Thomas Harry Marriott, mère de Gordon, soeur de Mme C.A. Kirkland et tante de l'Honorable Claire Kirkland-Casgrain. Exposée au salon mortuaire
D. A. Collins,
5610 rue Sherbrooke ouest.
Service funèbre en l'église catholique de ville St-Pierre, vendredi à 10 a.m. et de là au cimetiere de Pointe-Claire.

MARSOLAIS (Herminie) — A L'Assomption, le 28 juin 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Marsolais, née Herminie Meunier, demeurant à 303 St-Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange Gardien
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ange-Gardien où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Antoinette) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Antoinette Ouellette, demeurant rue Chamborel. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 7 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PALOUCHUCK (Georges) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 45 ans, 8 mois, est décédé M. Georges Palouchuck, époux de Pauline Heatcoat, demeurant au 7635 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St. John Orthodox Church, 660, 6e Avenue, Lachine où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Irenée) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans, 3 mois est décédé M. Irénée Pépin, époux de Marie Jeanne Payer, demeurant à 4569 St-André. Il laisse dans le deuil, ses 2 filles, Mme Maurice Aubry (Marguerite de Détroit) Mme Marcel Lafrenière (Denise de Montréal), ses trois soeurs, Marie, Estelle, Angéline et Marie-Jeanne et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltee
4340 rue St-Denis
à 8 h. 55 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Oscar) — A Boucherville, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Oscar Racicot, époux de Marguerite Martineau, ancien professeur d'école à Boucherville pendant 49 ans, demeurant à 517 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Char.on & Tétreault
561 rue St-Charles, Boucherville
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 28 juin 1965, à l'âge de 72 ans est décédé Jean-Baptiste Robidoux, fils de feu Victor Robidoux et de feu Mathilda Laurin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Lucien) — Subitement à Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Roch, époux de Julienne D'Août, père de Mme Jean-Guy Forget (Henriette). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury Est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHETTE (Phillas) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Phillas Rochette, époux de feu Alberta Beaupré, demeurant à 3302 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3196, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Marthe sur le Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUGGIERO (Giacomo) — Décédé à sa demeure de Greenfield Park, lundi le 28 juin 1965, dans sa 69e année, époux bien-aimé de Justine Distefano, père de Mme G. Pitts (Lucy), Mme J. Barrière (Micky), John, Albert et Arthur et frère de Ferdinand Ruggiero. Exposé en la chapelle de
J.P. Feron and Sons
2252 rue St-Antoine.
Service funèbre en l'église Ste-Anne, vendredi à 9 hrs 30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

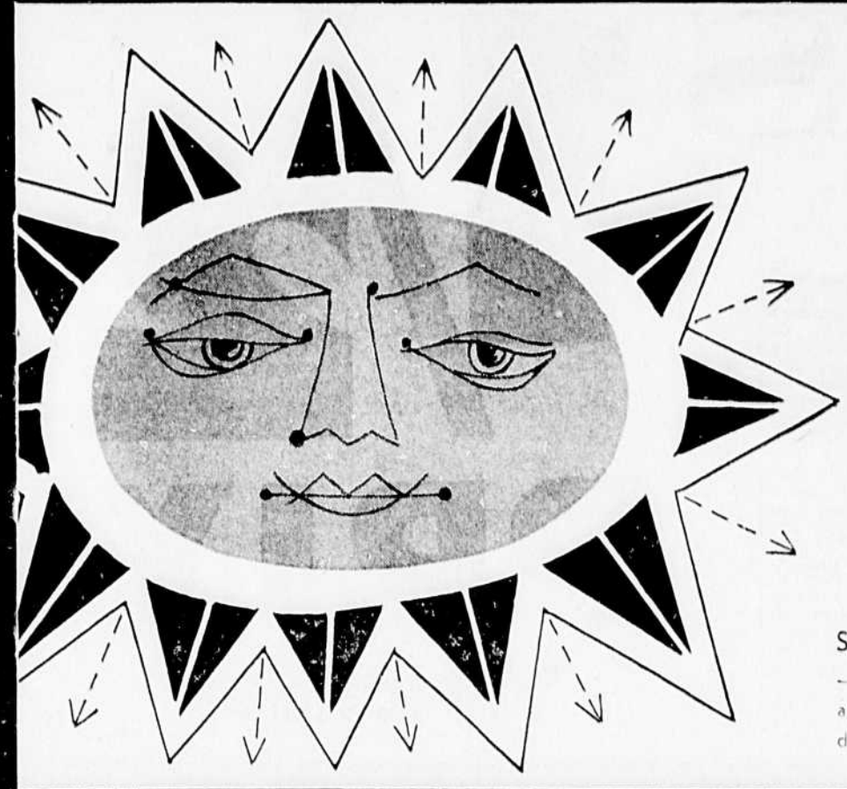
SASSEVILLE (Hector) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Hector Sasseville, époux de Marie-Ange Robinson. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SURPRENANT (Jean-Baptiste) — A St-Isidore de Laprairie, le 29 juin 1965, à l'âge de 80 ans est décédé Jean-Baptiste Surprenant, époux en 1ères noces de Dorothée Martin et 2èmes noces de Emilienne Poulliot. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Elie Primeau & Fils
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Anna) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Joseph Trépanier, née Anna Baker, demeurant à 8403 Esplanade, mère de Corine (Mme M. Payette), Gay (Mme G. Richer), Anita (Mme W. Barnard), Marie (Mme L. Campbell), Yvette (Mme M. Olinyk), Yvonne (Mme D. O'Brien), Terry (Mme D. M. Reid), Doris, Elmo, Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Eugène) — A St-Eustache, le 28 juin 1965 à l'âge de 70 ans est décédé Eugène Trudeau, époux de Marthe Raby, demeurant au 115, rue St-Louis, St-Eustache, père de Marguerite (Mme Augustin Grimard), contracteur général; Gertrude (Mme Alban Mallette), directeur de funérailles; Marie-Marthe (Mme Roland Légaré), ajusteur d'assurances; Laurent Trudeau, employé au Bell Telephone. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis,
St

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. (fermé jeudi 1er juillet)



DUPUIS solde marchandises de saison à 1/2 PRIX VENDREDI

SEULES LES MARCHANDISES PORTANT LES ETIQUETTES ½ PRIX

— des aubaines sensationnelles vous attendent vous permettant de réaliser des économies allechantes tout en faisant des achats pour la maison, le chalet, votre famille — Venez vendredi chez Dupuis dès la première heure afin de profiter du meilleur choix !

Voici quelques exemples de ces offres à ½ PRIX vendredi de 9 h. 30 à 9 h.

Prélart
au sixième

	Prix courant	½ prix
71 verges de PRELART, 27",	.69 vge lin. pour	.34
400 verges carrées de PRELART, 8/4 ou 12/4.	1.29 vge car. pour	.64
100 verges carrées de PRELART, 8/4.	1.49 vge car. pour	.74
100 verges carrées de PRELART, 8/4 ou 12/4.	1.99 vge car. pour	.99
14 verges carrées de PRELART, 8/4.	5.95 vge car. pour	2.97
59 verges carrées de PRELART, 8/4.	4.50 vge car. pour	2.25
50 verges de VINARUG, 27".	2.29 vge lin. pour	1.14
1 carpette PRELART, 6' x 9'.	4.95 pour	2.47
10000 tuiles, 9" x 9".	.21 chacune pour	.10
2000 tuiles, 9" x 9".	.13 chacune pour	.06
150 pi. couvre-mur.	.29 vge lin. pour	.14

Coupons de tapis
au sixième Etage

	Prix courant	½ prix
1 Wilton frisé, champignon, 6' x 9'.	48.00	24.00
1 Wilton ciselé, opal, 3'10" x 12'.	48.00	24.00
1 Wilton frisé, turquoise, 4'6" x 12'.	32.00	16.00
1 Viscose, turquoise, 6'9" x 12'.	36.00	18.00
1 Nylon 100%, vert, 5'7" x 12'.	38.00	19.00
1 Viscose tweed, brun pâle, 6'4" x 12'.	23.50	11.75
1 Wilton tout laine, couleur cinnamon, 10'10" x 11'10".	118.00	59.00
1 Wilton tout laine, couleur cinnamon, 9' x 11'.	95.00	47.50
1 Viscose, couleur cinnamon, 5'7" x 12'.	28.00	14.00
1 Viscose, couleur beige, 6'4" x 12'.	34.00	17.00
1 Wilton tout laine, deux tons or, 9' x 12'.	108.00	54.00
1 Wilton tout laine, couleur turquoise, 6' x 12'.	80.00	40.00
1 Viscose, vert uni, 4'9" x 12'.	31.00	15.50
1 Nylon 501 Dupont, cuivre, 4'5" x 12'.	66.00	33.00
1 Wilton tout laine, beige, 4'4" x 12'.	45.00	22.50
1 Wilton tout laine, beige, 5'3" x 12'.	67.00	33.50
1 Wilton sizelé, nutria, 4'6" x 12'.	45.00	22.50
1 Wilton tout laine, cinnamon, 4'6" x 12'.	46.00	23.00
1 Wilton tout laine, épice, 5' x 12'.	53.00	26.50
1 Viscose, vert, 5' x 12'.	30.00	15.00
1 Wilton tout laine, turquoise, 6'9" x 12'.	50.00	25.00
1 Viscose, beige, 6'6" x 12'.	40.00	20.00
1 Viscose beige, 7'6" x 12'.	50.00	25.00
1 Nylon 501 Dupont, vert, 6'10" x 12'.	93.00	46.50
1 Wilton tout laine, cinnamon, 5'2" x 12'.	76.00	38.00
1 Viscose, beige, 12' x 12'9".	60.00	30.00
1 Wilton tout laine, beige, 10'2" x 12'.	199.00	99.50
1 Wilton tout laine, beige, 9' x 19'4".	289.00	144.50
1 Wilton sizelé, vert, 8'2" x 12'.	99.00	49.50
1 Nylon 100%, bleu royal, 9' x 12'10".	119.00	59.50
1 Wilton tout laine, épice, 9'6" x 9'.	76.00	38.00
1 Viscose, vert, 9' x 12'.	50.00	25.00
1 Nylon 100%, bleu royal, 9'6" x 12'.	108.00	54.00
1 Nylon 100%, beige, 7' x 12'.	55.00	27.50
4 Wilton frisé tout laine, champignon, 9' x 12'.	120.00	60.00
6 Viscose, beige ou vert, 9' x 12'.	39.95	19.97
2 Wilton ciselé, avocado, 7' x 12'.	108.00	54.00
1 Wilton frisé, beige, 9' x 12'.	96.00	48.00
1 Viscose latex, or, 7'4" x 12'.	25.00	12.50
1 Viscose, champignon, 7'11" x 12'.	64.00	32.00
1 Wilton frisé, sable, 8'6" x 12'.	90.00	45.00
1 Viscose, beige, 9' x 12'.	48.00	24.00
1 Wilton bouclé, 2 tons nutria, 10' x 12'.	105.00	52.50
1 Wilton ciselé, opal, 12'11" x 12'.	175.00	87.50
2 Carpettes Wilton, Sarukan, 9' x 10'6".	257.50	128.75
2 Carpettes Wilton, Sarukan, 9' x 12'.	297.50	148.75
1 Carpette Wilton, 8' x 11'.	124.95	62.47
1 Viscose tweed, brun, 4'1" x 12'.	21.00	10.50
1 Wilton frisé, couleur beige, 3'9" x 12'.	26.00	13.00
1 Nylon 100%, vert, 4'6" x 12'.	36.00	18.00
1 Wilton frisé, beige, 4'4" x 12'.	35.00	17.50
1 Synthétique frisé, naturel, 5' x 12'.	30.00	15.00

Meubles d'été, 4e étage

	Prix courant		½ prix
25 tables cocktail en métal émaillé blanc, diamètre 17".	2.99	SOLDE	1.49
60 fauteuils pliants, monture en aluminium, sangles de saran.	5.40	SOLDE	2.70
51 parasols pour fauteuils, diamètre 40", rayonne rayée de teintes variées.	5.95	SOLDE	2.97
22 fauteuils pliants, monture en aluminium avec toile imprimé sur fond blanc. Renforcés au siège et au dos.	6.95	SOLDE	3.47
43 fauteuils pliants, monture en aluminium, avec toile imprimé sur fond blanc.	6.95	SOLDE	3.47
12 tables à lampe en métal émaillé blanc, diamètre 16".	7.95	SOLDE	3.97
20 chaises longues pliantes, monture en aluminium, avec sangles de saran entrecroisé. Dossier inclinable à 5 positions.	8.95	SOLDE	4.47
36 chaises longues pliantes en aluminium à sangles de saran entrecroisées. Dossier inclinables à 5 positions.	9.95	SOLDE	4.97
9 bases en aluminium pour parasol de jardin.	10.50	SOLDE	5.25
50 fauteuils pliants en aluminium. Coussin rembourré de polymousse recouvert de vinyle fleuri.	10.95	SOLDE	5.47
107 berceuses pliantes en aluminium à sangles de saran entre-croisées.	10.95	SOLDE	5.47
20 berceuses pliantes, monture en aluminium avec sangles de saran entre-croisées, bras en plastique.	14.50	SOLDE	7.25
18 tables à café en métal émaillé blanc.	14.50	SOLDE	7.25
12 berceuses pliantes, monture aluminium recouvertes de vinyle, avec accoudoirs de plastique.	15.50	SOLDE	7.75
14 tables à parasol en métal émaillé blanc, diamètre 42".	16.50	SOLDE	8.25
10 chaises longues, monture en aluminium avec vinyle.	19.50	SOLDE	9.75
34 fauteuils pliants, monture en aluminium. Siège et dossier rembourrés de polymousse.	19.95	SOLDE	9.97
21 parasols 7 pieds de diamètre. Tissu vinyle, extérieur uni, intérieur fleuri jaune et vert, bordure frangée. Longue tige aluminium.	37.95	SOLDE	18.97

RAYON 714 — 4e ETAGE

12 mobiliers de cuisine 34.50 à 97.50

Modèles variés. 5 pièces ou 7 pièces.

PRIX COURANT 69.00 à 195.00 POUR

Pour la chambre

	Prix courant		½ prix
12 commodes style Colonial, fini antique. Dessus arborite. 4 tiroirs.	44.50	SOLDE	22.25
18 commodes 4 tiroirs. Fabrication noyer satin, base solide, dessus et côtés pleins. Assemblage à joints.	69.00	SOLDE	34.50
10 lits, fabrication en noyer satin, panneaux pleins. Largeur 54 pouces.	39.00	SOLDE	19.50
11 lits fini noyer, panneaux pleins. Largeur double 54 pouces.	20.00	SOLDE	10.00
10 tables de chevet fini noyer, dimensions: 16 x 14 x 27".	20.00	SOLDE	10.00

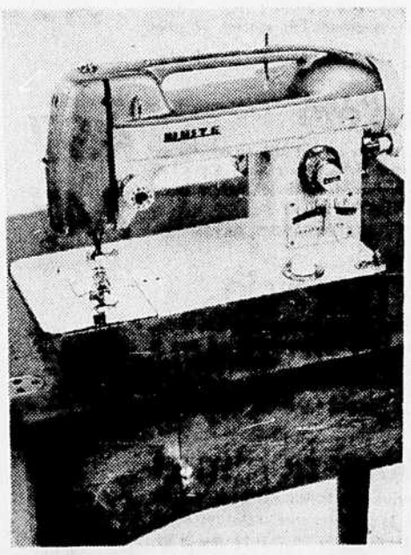
RAYON 710 — 5e ETAGE

machine à coudre 'WHITE'

Tête semi-automatique

Prix courant 234.95

117.47



Cette machine de marque connue, vous assure une double garantie de 20 ans (White et Dupuis). Elle est dotée d'une tête semi-automatique. Elle pose les boutons, fait les boutonnières, surfile, brode et reprise. La brodeuse aimera les points de fantaisie qu'elle réalise. Grâce à sa bobine ronde et à sa tête neuve, elle coud en avant et en arrière. Le meuble est égratigné légèrement.

DUPUIS—MEZZANINE, RAYON 775

Matelas de 252 ressorts

Rembourrés de "Sisal" et de deux épaisseurs de feutre comprimé. Recouvert de rayonne de qualité supérieure. Ton bleu. Largeur 54" seulement. Prix courant 37.00 **18.50**

Stores de tilleul vert

quantité limitées			
60 x 84"	(2 seulement)	Prix courant 13.98 — ½ prix	6.99
72 x 84"	(2 seulement)	Prix courant 16.98 — ½ prix	8.49
84 x 84"	(4 seulement)	Prix courant 19.98 — ½ prix	9.99
96 x 84"	(12 seulement)	Prix courant 21.98 — ½ prix	10.99
108 x 84"	(8 seulement)	Prix courant 23.98 — ½ prix	11.99
120 x 84"	(1 seulement)	Prix courant 26.98 — ½ prix	13.49

Stores de bambou

Vert pour l'extérieur

36 x 72"	(12 seulement)	Prix courant 1.89 — ½ prix	.94
48 x 72"	(3 seulement)	Prix courant 2.59 — ½ prix	1.29
60 x 72"	(7 seulement)	Prix courant 3.19 — ½ prix	1.59
72 x 72"	(6 seulement)	Prix courant 3.69 — ½ prix	1.84
84 x 72"	(8 seulement)	Prix courant 4.19 — ½ prix	2.09
96 x 72"	(15 seulement)	Prix courant 5.19 — ½ prix	2.59
108 x 72"	(3 seulement)	Prix courant 5.79 — ½ prix	2.89
120 x 72"	(17 seulement)	Prix courant 6.49 — ½ prix	3.24

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Stores de bambou

Naturel pour l'extérieur

36 x 72"	(45 seulement)	Prix courant 1.59 — ½ prix	.79
48 x 72"	(19 seulement)	Prix courant 2.19 — ½ prix	1.09
60 x 72"	(9 seulement)	Prix courant 2.59 — ½ prix	1.29
72 x 72"	(74 seulement)	Prix courant 3.19 — ½ prix	1.59
84 x 72"	(15 seulement)	Prix courant 3.69 — ½ prix	1.84
96 x 72"	(10 seulement)	Prix courant 4.39 — ½ prix	2.19
108 x 72"	(7 seulement)	Prix courant 4.99 — ½ prix	2.49
120 x 72"	(4 seulement)	Prix courant 5.49 — ½ prix	2.74

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

AU SOUS-SOL

Robes pour dames

Robes "Lino Weaves". Tailles 10 à 20 en beige, bleu, rose. Sans manches. Tailles 16½ à 24½ en rose et bleu. Manches courtes. Prix courant 7.77 — ½ prix **3.88**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535

Jamaicas, shorts et pantalons pour dames

Jamaicas, shorts en Térylène et coton. Tailles 10 à 20. Noir, bleu, marine, rouge.
Prix courant 1.97 à 2.67 — ½ prix **.98** à **1.33**

Pantalons en coton "Stretch". Tailles 10 à 20. Beige, rose, coco, Denim, noir.
Prix courants 2.22 à 2.67 — ½ prix **1.11** à **1.33**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1545

Imperméables et manteaux vinyle (dames)

Imperméables en popeline de coton imperméabilisée. Tailles 10 à 18. 50 seulement. Prix courant 6.00 ½ prix **3.00**

Manteaux en vinyle. Tailles 10 à 16 ans. 18 seulement
Prix courant 4.00 — ½ prix **2.00**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1515

Jupons pour dames

Tailles P.M.G. Blanc, bleu, rose. Garniture de dentelle. Prix courant 3/1.97 — ½ prix **3/.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Peignoirs pour dames

Tailles P.M.G. Bleu, rose, jaune. Tissu "Lavez-Portez". Prix courant 2.97 — ½ prix **1.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385

Soutiens-gorge de marque "Formfit"

Bretelles extensibles. Lavables à la machine. Blanc. 32A à 36A; 32B à 36B. Prix courant 3.00 — ½ prix **1.50**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1365

Pantoufles TV pour dames et fillettes

Couleurs assorties. Pointures 5 à 9.
Prix courant .97 — ½ prix **.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1375

pas de commandes postales, ni téléphoniques s.v.p.

Gants pour dames

Pointures P.M.G. Vert, rouge, jaune, bleu poudre. Filet. Prix courant 2/1.00 — ½ prix **2/.50**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

Sacs sport et habillés

Dans les tons de brun, beige, noir. Matériel synthétique. Simili-cuir. Prix courant 4.97 — ½ prix **2.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1355

Souliers pour dames et adolescentes

Achat spécial réduit à ½ prix. Empeigne unie ou perforée. Pointures 5 à 9. Noir, brun, beige et blanc. Cuir.
Prix courant 3.88 — ½ prix **1.94**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

Maillots de bain pour fillettes

En ratine extensible. Jaune/blanc, quelques-uns rouge et blanc, vert et blanc. Tailles 4-6-6x.
Prix courant 1.57 — ½ prix **.79**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1555

Ensembles "Cabana"

En coton doublé de ratine. Culotte genre "Boxer". Couleurs assorties. P.M.G.XG. Prix courant 8.97 — ½ prix **4.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

Pantalons pour hommes

Térylène et coton. Tailles 30 à 38. Beige, noir, taupe, bleu pâle et foncé. Prix courant 7.97 — ½ prix **3.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

Vestons sport "hommes"

En coton et acétate. Avec ou sans col. Tailles 35 à 42. Gris, brun, bleu, charcoal dans le groupe.
Prix courant 12.88 — ½ prix **6.44**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1605

Chandail genre "Jac Shirt"

En orlon et Cuprama. Tailles P.M.G. Bleu, gris, charcoal, rayé. Manches courtes. Prix courant 4.97 — ½ prix **2.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625

Pantalons garçons à reflets moirés

GARÇONS — Coton. — Jambes fuselées. Gris, charcoal, bleu, vert. Tailles 8 à 14. Prix courant 3.97 — ½ prix **1.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655

"Jac Shirts" pour garçons

En orlon et Cuprama à manches courtes. Plastron à rayures. Gris, vert, bleu, brun. 8 à 16.
Prix courant 3.97 — ½ prix **1.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1665

Souliers sport pour hommes

En cuir noir ou en suède gris. Pointures 6 à 11 avec demi-pointures. Prix courant 7.97 — ½ prix **3.98**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1675

Couvre-lits de chenille

100% coton. Fini avec franges. Rose, bleu, vert, jaune, turquoise, beige. Pour lits doubles.
Prix courant 8.99 — ½ prix, ch. **4.49**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1165

Linges à vaisselle

Dimensions : 20 x 30". Rayés multicolore. Toile de lin. Prix courant 3/1.00 — ½ prix **6/1.00**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1145

Carpettes

En coton, laine, viscose. Dimensions variant de 21 x 36" à 30 x 60".
Prix courants 2.25 à 10.97 — ½ prix **1.12** à **5.48**

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1735

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 30 juin 1965 / Conversion de saint Paul / 81e année, no 149 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : ensoleillé et frais / minimum 50 / maximum 75

AUJOURD'HUI

Dégâts causés à Westmount par l'explosion de bâtons de dynamite • *En page 3*

Guy Favreau démissionne

Le juge Dorion est convaincu que Me Denis a bien offert les $20,000

par Jacques Pigeon

OTTAWA. — Le devoilement du contenu du rapport Dorion, sur l'affaire Rivard, a sérieusement ébranlé l'administration libérale et forcé le premier ministre à accepter la démission de M. Guy Favreau du poste de ministre de la Justice.

Face aux regards inquisiteurs de l'opposition, M. Lester B. Pearson a réaffirmé sa foi absolue en l'intégrité et l'honnêteté du député de Papineau et déclaré qu'il lui confiera sous peu un autre portefeuille.

Ce sont les critiques du rôle de M. Favreau contenues dans le rapport Dorion, qui ont entraîné cette suite d'événements inattendus. Le juge soutient que le ministre de la Justice aurait dû, avant de prendre la décision de ne pas porter d'accusations contre Me Raymond Denis, soumettre d'abord le dossier aux conseillers juridiques de son ministère.

Aujourd'hui, le commissaire Dorion croit qu'une preuve "prima facie" (à première vue) a été établie devant lui selon laquelle Me Raymond Denis, alors chef de cabinet du ministre de l'Immigration, a offert un pot-de-vin de $20,000 à Me Pierre Lamontagne pour que ce dernier ne s'oppose pas à la libération sous caution du présumé trafiquant de drogues Lucien Rivard.

mettrait sa démission dès que le rapport serait rendu public.

La démission dramatique du ministre de la Justice a presque éclipsé le rôle de premier plan du député de Dollard, M. Guy Rouleau, que le juge critique très sévèrement dans son rapport.

L'ex-secrétaire parlementaire du premier ministre a tenté, dit le juge, d'utiliser l'influence que lui procurait sa fonction pour tenter d'obtenir l'admission à caution de Lucien Rivard.

L'intervention de M. Rouleau constitue certainement un acte répréhensible, affirme le commissaire, mais ne contient pas les éléments nécessaires à la perpétration d'une infraction criminelle.

Dans son rapport le juge Dorion tient à souligner que la conduite de l'autre ministre dont le nom a été mêlé à l'affaire, soit M. René Tremblay, alors ministre de l'Immigration et patron de M. Denis, "a été absolument irréprochable".

Les épithètes que le juge ajoute aux noms de Robert Gignac et Eddy Lechasseur et de Mme Lucien Rivard n'ont rien d'élogieux mais sont éloquents. Le témoignage de l'épouse du célèbre évadé "est un tissu de mensonges" et les deux autres se sont parjurés à maintes reprises.

Le juge affirme également que Guy Masson, l'entremetteur libéral, et Raymond Denis ont tous deux menti. On sait que Guy Masson a déclaré à l'enquête avoir dit à son ami Raymond Denis que $50,000 à $60,000 étaient disponibles pour la caisse du parti libéral. Bien plus, Masson a, de son propre aveu, offert ces derniers au trésorier du parti, le sénateur Louis-P Gélinas, qui a cependant refusé de le rencontrer.



Téléphotos PC

L'effet d'une bombe

Moins de trente-six heures avant l'ajournement de la session, ce rapport tant attendu a quand même eu l'effet d'une bombe. M. Guy Favreau était des plus confiants avant sa publication, mais hier après-midi, quelques minutes après que M. Pearson l'ait rendu public, il s'est précipité dans le bureau du premier ministre, une lettre de démission à la main. C'est là que M. Pearson l'a convaincu d'accepter un autre poste au sein du gouvernement.

Le juge Frédéric Dorion critique de plus d'une façon la conduite du ministre de la Justice. Il semble, dit-il, "que le ministre ait attaché trop d'importance aux opinions du commissaire et du sous-commissaire de la RCMP qui, tout en étant de très bons policiers, n'ont certainement pas les connaissances suffisantes pour conseiller le ministre sur l'opportunité de porter une plainte devant le tribunal".

Ensuite le juge pose une question :

Le ministre avait-il le temps nécessaire pour apporter toute l'attention que requérait cette affaire qui, en somme, pouvait entraîner des plaintes sérieuses devant les tribunaux criminels?

— "Il ne faut pas oublier qu'un ministre, comme un juge, malgré sa compétence, malgré son honnêteté et son intégrité, reste toujours un être humain, et qu'il peut arriver que sa conception d'une affaire soit faussée inconsciemment par les relations qui peuvent exister entre lui et la ou les personnes concernées."

A l'enquête, M. Favreau avait avoué candidement qu'il était surchargé de travail à cette époque, en septembre 1964, et qu'il parvenait difficilement à abattre tout le boulot qu'on lui confiait.

Nombreuses critiques à la RCMP

Plus de vingt pages du rapport (total 150 pages) sont consacrées exclusivement au rôle de la RCMP dans l'affaire Rivard et le juge y multiplie ses critiques sur les procédés de la "force", unilingue, précise-t-il.

Bien plus, tout au long du document le juge cite des faits précis où, techniquement, les agents de la Gendarmerie ne se sont pas montrés à la hauteur de la tâche.

Pourquoi, par exemple, ne pas avoir enregistré l'importante conversation entre Raymond Denis et Me Pierre Lamontagne ?

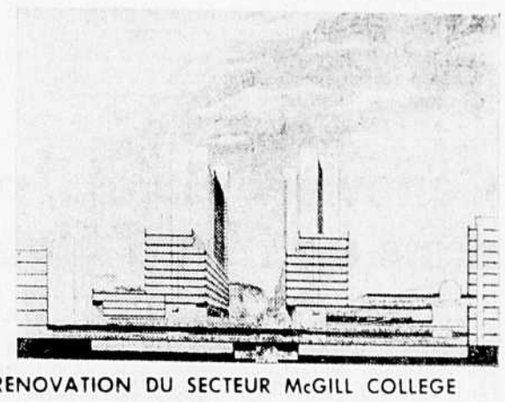
Le juge ajoute qu'il n'était pas difficile de se rendre compte dès le début de l'enquête que la majorité des personnes à interroger seraient de langue

Voir RAPPORT DORION, p. 2



EN VEDETTE DANS UN FILM DE RESNAIS

"Je t'aime, je t'aime", film d'Alain Resnais, mettant en vedette la jeune comédienne canadienne Geneviève Bujold". Telle sera, à quelques mots près, l'affiche que l'on pourra lire aux portes des cinémas parisiens, d'ici l'an prochain. *(Voir en page 2)*



RENOVATION DU SECTEUR McGILL COLLEGE

On a révélé hier la nature d'un gigantesque projet de rénovation urbaine et de réaménagement d'un important secteur d'affaires de la métropole, celui de l'avenue McGill College, compris entre les rues Sherbrooke, University, Ste-Catherine et Mansfield. Le projet, dont on entreprendra la réalisation d'une première phase de quelque $30 millions en septembre, nécessitera une mise de fonds globale de $125,000,000. *(Voir en page 15)*

UN NOUVEL EMBLEME A LA BCN

Poursuivant une politique de rénovation et de rajeunissement qui se manifeste dans ses structures administratives, la réorganisation de son personnel et la construction d'un nouveau siège social, la Banque Canadienne Nationale a révélé, hier, le nouvel emblème qui l'identifiera désormais et remplacera le traditionnel BCN entrelacé qu'on connait depuis 40 ans. *(Voir en page 50)*



Informations détaillées sur le rapport Dorion en pages 8 et 9

Par ailleurs, le juge estime que le ministre de la Justice était "justifiable", en septembre dernier, "de croire qu'une plainte portée contre Me Denis serait difficilement prouvée devant les tribunaux."

La RCMP est critiquée

Dans ce rapport lourd de conséquences politiques et juridiques, la conduite de la RCMP n'échappe pas aux critiques du juge Frédéric Dorion. Ce dernier blâme la "force" tout au long du document et parle des "graves conséquences" que peuvent entraîner certains de ses actes.

Le ministre, dit le juge, n'avait certes pas une connaissance suffisante du dossier pour prendre la décision qui s'imposait mais cependant "était sous l'impression que les officiers de la RCMP lui avaient exposé tous les faits pertinents à l'affaire."

Peu après sept heures, hier soir, M. Pearson a déclaré que le gouvernement a demandé au sous-ministre de la Justice d'étudier le cas de Me Raymond Denis pour déterminer si l'on doit ou non porter une plainte devant les tribunaux. Le premier ministre a promis de prendre "toutes les mesures qui s'imposeront dans les autres cas".

Nielsen demande la démission de Letendre

Mais cette dernière affirmation n'a pas satisfait l'opposition. Le député conservateur Erik Nielsen, qui le 24 novembre dernier a lancé toute l'affaire sur le parquet des Communes, a demandé la démission immédiate du chef de cabinet du ministre de la Justice, M. André Letendre.

M. Letendre avait déjà laissé entendre, à ses amis, qu'il soumettrait sa démission si le premier ministre eut annoncé sa démission, à la suite de la publication du rapport Dorion. La photo du bas montre des visiteurs venus le saluer à son entrée en chambre au début de la soirée.

Un coup dur

L'ancien ministre de la Justice du cabinet Pearson, M. Guy Favreau, est assailli par les journalistes (photo du haut) au moment où il quittait la Chambre des Communes, après que le

Téléphotos PC

McIlraith devient ministre intérimaire de la Justice

OTTAWA — (par J. P.) — C'est le président du Conseil privé, M. George J. McIlraith, qui occupera, par intérim, le poste de ministre de la Justice.

Des observateurs sont d'avis que le premier ministre nommera bientôt, et officiellement, M. Guy Favreau au poste qu'occupe M. McIlraith, et que ce dernier deviendra définitivement ministre de la Justice et procureur général du Canada.

Mais tous ne partagent pas cette opinion. On souligne que M. Pearson hésitera longtemps avant de confier le poste de ministre de la Justice à un avocat anglophone de peur d'avoir une mauvaise publicité au Québec.

Une rumeur circule à l'effet que le ministre des Travaux publics, M. Lucien Cardin, deviendrait, d'ici quelques semaines, ministre de la Justice.

Enfin, d'autres affirment que le premier ministre profitera de l'occasion pour effectuer un remaniement ministériel complet. Aujourd'hui, toutes les conjonctures trouvent un chemin et, d'ici quelques jours, le public sera fixé sur le choix du premier ministre.

On sait cependant, et de bonne source, que le premier ministre conserve la plus haute opinion de M. Favreau et qu'il le nommera à un poste important.

Le président du Conseil privé n'est ni plus ni moins que le grand administrateur de l'Etat, et c'est lui qui préside les réunions du conseil des ministres en l'absence du premier ministre. Sous l'administration conservatrice, Me Noël Dorion a occupé ce poste.



M. George McIlraith

André Letendre intentera des poursuites contre Pierre Lamontagne

OTTAWA (DNC) — M. André Letendre qui, jusqu'à aujourd'hui, occupait le poste de chef de cabinet du ministre de la Justice, a pris la décision d'intenter des poursuites en diffamation contre Me Pierre Lamontagne.

"Par déférence pour le juge, a-t-il dit, j'ai retardé toute procédure mais aujourd'hui j'entends prendre tous les moyens légaux pour laver mon honneur".

Dans son rapport, le juge Frédéric Dorion déclare que M. Letendre a commis un acte répréhensible en exerçant des pressions auprès de l'avocat, chargé par les autorités américaines d'assurer l'extradition de Lucien Rivard.

M. Letendre a dit à LA PRESSE, à midi, que le montant de la poursuite n'a pas encore été fixé. "Ce sera cependant un gros montant d'argent", a-t-il précisé.

M. Letendre rencontrera ses avocats lundi et c'est à ce moment que les décisions définitives seront prises. Mes Gilles Godin et Bernard Deschesnes, de Montréal, le représenteront dans cette affaire.

Dans ses conclusions sur le rôle du chef de cabinet dans l'affaire Rivard, le commissaire se dit d'avis que son intervention (un coup de téléphone) a "sûrement contribué à augmenter dans l'esprit de Me Lamontagne, l'idée que des personnages influents, dans le gouvernement du pays, se concertaient pour l'amener à consentir à l'admission à caution de Lucien Rivard.

Bien plus, chaque fois que les témoignages de MM. Letendre et Lamontagne sont contradictoires, le magistrat déclare qu'il préfère croire la version des faits de l'avocat montréalais.

On sait que M. Letendre s'est automatiquement trouvé sans emploi hier, à la suite de la démission de son patron, Me Guy Favreau. Les chefs de cabinets et adjoints exécutifs des ministres sont engagés par arrêté en conseil, et leur terme prend fin lorsque le ministre perd son portefeuille.

C'est ainsi que l'autre adjoint du ministre, Me André Ouellette, n'occupe plus son poste, lui non plus.

M. Letendre a dit qu'il ne savait s'il devait présenter une lettre de démission officielle, mais qu'il discuterait de la chose dès aujourd'hui avec M. Guy Favreau.

Je ne demeurerai cependant pas à Ottawa, a-t-il ajouté, je compte retourner bientôt à mes affaires dans la métropole. M. Letendre est un homme d'affaires et il a suivi M. Favreau dans la capitale fédérale à la demande de ce dernier en 1963.

C'est la deuxième fois qu'il intente des poursuites en marge de l'enquête Dorion. Il a pris une action de $50,000 contre l'Ottawa Journal qui dans une manchette de première page le reliait directement à la pègre.

Le blocus est levé, mais c'est la ruée vers les postes d'essence

— page 3

LA PRESSE ne sera pas publiée demain, jour de la Confédération

SOMMAIRE

Annonces classées / 31 à 41
Bandes dessinées / 30
Camping / 47
Décès, Naissances, etc. / 54
Editorial / 4
Finance / 50, 51
Horoscope / 25
Mots croisés / 35
Nouvelles internationales / 29, 42
Radio et Télévision / 16, 18
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 43 à 49 et 52, 53
Tribunaux / 20, 21
Vie dans les parcs / 30
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 24



Feu rouge, feu jaune et feu vert

L'agent de la Sûreté provinciale explique à notre jeune automobiliste qu'il faut arrêter son véhicule au feu rouge. Il lui a souligné, par ailleurs, qu'il ne faut pas traverser la chaussée même à pied, à moins que le feu ne tourne au vert. Ce genre de leçons se donnent au Village de sécurité érigé au Centre d'achats Rockland. Le Village de sécurité présentera son programme d'activités six jours par semaine, et ce du 30 juin au 4 septembre.

Lesage: il ne s'agit pas de mon cabinet

Du rapport Dorion le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, n'avait "rien à dire", hier soir. "Il ne s'agit pas de mon cabinet", a-t-il répondu aux journalistes qui lui demandaient un commentaire.

A Halifax où il se trouvait hier, l'ancien ministre de la Justice, M. Davie Fulton, a exprimé l'opinion que M. Guy Favreau est victime d'un "manque de contrôle" du cabinet, manque de contrôle d'autant plus grave que M. Favreau était "un nouveau venu".

A Victoria, Mlle Judy Lamarsh, ministre de la Santé, a dit son espoir que M. Favreau continue de servir le Canada "la tête haute".

A Ottawa même, M. Guy Rouleau, député de Dollard et ancien adjoint parlementaire du premier ministre Pearson, a dit qu'il avait l'intention de demeurer député mais n'en avait pas parlé à M. Pearson depuis la publication du rapport. Il n'avait "aucune déclaration à faire" sur le rapport même qui lui reproche d'avoir agi de façon répréhensible.

La vente du rapport, imprimé à 4,000 exemplaires (total des deux versions), a été d'environ 1,100 exemplaires. "Nous ne pensons pas que le rapport devienne un "best-seller", a dit M. Roger Duhamel, l'imprimeur de la reine. "La vente ne se maintiendra probablement que quelques jours. Les comptes rendus des journaux devraient satisfaire le grand public."

C'est à la fin d'une journée très remplie, vers 11 h. 15 hier soir, que les journalistes ont rejoint M. Lesage. Il sortait de la salle du conseil exécutif. Et il avait présidé depuis le matin, une séance du conseil de la trésorerie, une réunion du conseil des ministres et, enfin, une très longue réunion du comité de législation.

"Je ne sais rien d'autre que ce que les autres m'ont dit à ce sujet et je n'ai rien à dire. Il ne s'agit pas de mon cabinet", ajouta-t-il.

A l'heure du lunch, hier, quelques heures à peine avant que le rapport Dorion ne soit rendu public par le gouvernement Pearson, le chef du gouvernement québecois avait informé les journalistes de son intention de ne pas lire le document préparé par le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, l'hon. Frédéric Dorion.

Je me fierai aux journaux, avait-il dit en substance. J'espère qu'ils seront objectifs et dans la relation et dans l'appréciation de ces faits.

L'ancien ministre de la Justice du cabinet Diefenbaker, M. Fulton, a accusé le gouvernement Pearson de manquer de fermeté et d'orientation.

"Même après s'être trouvé dans la situation difficile résultant du manque de contrôle (du cabinet), M. Favreau n'a reçu aucune aide, aucun conseil de ses collègues", a dit M. Fulton.

Sa démission "me semble tout à fait opportune parce que je ne vois pas qu'il ait pu faire autrement et je crois, en conséquence, que c'était la décision correcte et honorable à prendre". M. Fulton n'en croit pas moins "sans réserve" que M. Favreau est un homme d'honneur et d'intégrité.

Parlant devant une cinquantaine de personnes à une assemblée libérale à Victoria, Mlle Lamarsh a dit que M. Favreau est victime de la malchance après avoir servi la justice et le droit "avec dévouement et amour" pendant près de 20 ans.

Elle a dit de lui qu'il était d'une grande intégrité et très compétent.

Admettant que le gouvernement libéral n'était pas sans reproche, elle a répété qu'on ne peut réussir une omelette sans casser des oeufs. "Bien sûr, nous avons cassé quelques oeufs, a-t-elle commenté, mais nous avons réussi une grande quantité d'omelettes."

croire que cela puisse se produire de nos jours".

Le premier ministre a déclaré, à ce sujet, que le gouvernement prendra toutes les mesures qui s'imposent. Dans la capitale fédérale, des observateurs rappellent que le commissaire McClellan a déjà dit qu'il offrirait sa démission si le rapport lui était hostile.

Inutile d'ajouter que le député du Yukon a connu un moment de gloire, aux Communes hier soir, lorsqu'il s'est levé pour prendre la parole à la suite du premier ministre, visiblement ému. M. Nielsen a parlé de ce grand drame politique qui affectera tous les Canadiens et, tout en reconnaissant l'intégrité du ministre de le Justice, a mis en doute son jugement.

Il est possible d'affirmer en guise de conclusion que le juge Dorion accepte entièrement la version des faits tels que décrits par Me Pierre Lamontagne, chargé par les autorités américaines d'assurer l'extradition de Lucien Rivard. Les explications de Me Denis sont invraisemblables, ajoute-t-il, il s'est laissé guider partiellement par son intérêt personnel et principalement par l'intérêt de son parti politique.

Et indirectement, discrètement même, le juge recommande que l'ex-chef de cabinet du ministre de l'Immigration soit traduit en justice.

Le président de CPA est décédé

Le président des Canadian Pacific Airlines, M. Grant McConachie, est décédé subitement ce matin à Los Angeles. M. McConachie était né à Hamilton, Ont. en 1909, et il était président des CPA depuis 1947.

L'une des figures les mieux



M. Grant McConachie

connues du monde de l'aéronautique, M. McConachie s'était vu décerner en 1945 le trophée McKee pour son oeuvre de pionnier dans l'Ouest et le Grand Nord canadien où il ouvrit un grand nombre de routes aériennes.

C'est également lui qui, en 1941, avait fait les démarches nécessaires pour que se fusionnent au sein de ce qui allait s'appeler l'année suivante CPA, une dizaine de petites compagnies desservant l'Ouest du pays.

Avant de devenir président de la deuxième plus importante société aérienne du pays, après Air Canada, M. McConachie avait occupé le poste de gérant général de la compagnie, de 1942 à 1945, et d'adjoint au président de 1945 à 1947.



Photo Air Canada

La nouvelle aérogare d'Air Canada

La nouvelle aérogare de marchandises a été conçue en fonction de la vitesse. Partout, on y rencontre de ces convoyeurs qui acheminent automatiquement les cargaisons qui, dans bien des cas, doivent être mises à bord d'un autre avion quelques minutes à peine après avoir été descendue d'un premier.

Air Canada inaugure une nouvelle aérogare de marchandises à Dorval

La Société Air Canada inaugure officiellement aujourd'hui sa nouvelle aérogare de marchandises à l'aéroport international de Montréal, par une brève cérémonie suivie d'un déjeuner à la Salle Confédération de l'Aérogare de Dorval.

La nouvelle installation d'Air Canada, qui occupe plus de 86,000 pieds carrés, prévoit l'expansion en hauteur grâce à des plates-formes superposées qui tirent profit au maximum de l'espace disponible. Elle peut recevoir jusqu'à 6,000,000 de livres de marchandises par mois. La superposition des plates-formes accroîtra la capacité totale de soixante-quinze pour cent.

La partie de l'aérogare réservée à la manutention et à l'acheminement des marchandises comprend deux sections principales, importation et exportation. Chacune d'elles a été soigneusement conçue de façon à tirer le meilleur parti possible du plus moderne équipement de manutention. Certaines pièces de matériel pourront servir dans les deux sections tandis que d'autres répondront au besoin d'une seule section.

L'ensemble des services de l'aérogare doit satisfaire les exigences croissantes du trafic-marchandises de la Société tout en tenant compte des développements futurs.

La ligne canadienne a transporté 71,000,000 de livres de fret en 1964, sur environ 40,000,000 livres de voies aériennes, une augmentation de 300 pour cent sur les 28,000,000 de 1959. Durant les trois premier mois de 1965, l'augmentation du fret aérien, comparativement à la même période de 1964, a été de 35 pour cent.

C'est pour absorber cette augmentation phénoménale qu'Air Canada a construit son aérogare-marchandises de Toronto en 1964.

La nouvelle installation établie cette année à Montréal compte parmi les plus modernes du genre au monde. Des prévisions à long terme exigent l'aménagement d'installations semblables dans les grandes villes canadiennes comme Vancouver, Calgary et Winnipeg, dans un proche avenir.

L'Assemblée législative siégera tous les jours

QUEBEC, (DNC) — Pour activer les travaux de l'assemblée législative, la Chambre, à partir de lundi le 5 juillet, siégera tous les jours de la semaine, lundi y compris, et peut-être même au rythme de trois séances par jour, soit le matin, l'après-midi et le soir, sauf le vendredi où la séance se terminera dans le cours de l'après-midi.

Le premier ministre Lesage a, en outre, précisé que d'ici la fin de la session, — qu'on pense n'arriver que vers le début du mois d'août — la législature devra étudier et adopter près d'une quarantaine de lois, dont plusieurs n'ont pas encore été présentées par le gouvernement.

Ainsi outre des modifications apportées à diverses lois sociales, comme celle sur les syndicats professionnels, sur le Code du travail, sur les fiducies, sur les fonctionnaires, etc . . . , en vue de les rendre concordantes avec la loi sur le Régime des rentes, l'assemblée devra étudier le nouveau Code de procédure civil, une nouvelle loi sur le droit paroissial (fabriques), la loi sur la refonte de la carte électorale, des amendements apportés à la loi électorale, une autre sur la Régie des alcools, une concernant les tribunaux judiciaires, quatre ou cinq se rapportant à l'éducation, deux ou trois à la voirie, etc . . .

Par ailleurs, le premier ministre a confirmé que le Comité des comptes publics tiendra séance peu de temps après la tenue de la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu le 19 juillet prochain.

Il a précisé, sans vouloir entrer dans les détails, que les négociations au sujet de la BRINCO se poursuivaient toujours, qu'il était toujours optimiste quant au résultat final de ces négociations, et qu'il avait parlé, par téléphone, vendredi dernier, avec M. Robert Winters, président de la Brinco.

Enfin, il a affirmé qu'il restait toujours persuadé qu'il n'y aurait pas d'élections fédérales cette année, et qu'à ce sujet, rien n'était encore venu infirmer ses déclarations du début de l'année.

Grève prévue pour demain à Matane

Les employés de la Traverse Matane qui assure le service de traversiers entre Matane et Godbout (Côte Nord) ont averti leur employeur qu'ils se mettraient en grève "à compter de midi, le 1er juillet". Ils sont représentés par le Syndicat international des gens de mer.

Geneviève Bujold, premier rôle dans un film d'Alain Resnais

"Excellents essais. Vous souhaite dans rôle Adiné. Lettre producteur suit. Signé : Alain Resnais".

La destinataire de ce télégramme, parvenu lundi matin, est Geneviève Bujold. Depuis, le producteur du film lui a téléphoné.

Rejointe cet avant-midi, la jeune comédienne nous a livré ses premières impressions :

"Je ne sais pas . . . je ne sens rien. C'est tellement subit ! Vous savez, c'est une femme de la maison de production qui m'a téléphoné. Tout-à-fait femme d'affaire. Elle n'était nullement intéressée à savoir si j'avais du talent, si j'étais présentable. Non, elle a strictement parlé affaire, question monétaire."

Nous avions rencontré Geneviève, mardi soir, au petit théâtre de Repentigny. Volubile, les yeux brillants, folle de joie, elle se promenait parmi ses nombreuses connaissances, en montrant à tous ce télégramme portant la signature de Resnais.

"Le télégramme de Resnais m'a beaucoup plus excitée que le téléphone" dit-elle. "Il m'aurait écrit n'importe quoi, "il fait beau à Paris, comment allez-vous" . . . le fait qu'il m'écrive, de lire son nom, c'était extraordinaire."

Geneviève Bujold tiendra le premier rôle dans le film de Resnais: "Je t'aime, je t'aime". A ses côtés, la vedette suédoise du film "Le silence", Ingrid Thulin et Yves Montand.

En principe, Geneviève devrait commencer le tournage du film vers la mi-août.

Lundi prochain, elle téléphonera à la maison de production (Sofracima) pour remettre sa réponse définitive.

D'ici là, on lui fera parvenir le scénario.

— Quelle sera votre réponse ?

— Quelle question ! Ma réponse est déjà prête.

RAPPORT DORION

SUITE DE LA PAGE 1

française. Or, précise-t-il, la désignation par un officier supérieur d'un assistant de langue anglaise qui ne parle pas le français constituait une telle anomalie "qu'il est difficile de

La météo

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval — (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa : Pontiac-Témiscamingue, Abitibi, Laurentides, Estrie et Mauricie : régions de Québec, du Lac St-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de la Baie-Comeau et de Sept-Iles :** Généralement ensoleillé et frais aujourd'hui et demain. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 50 et 75 ; Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val-d'Or, 40 et 65 ; Ste-Agathe, La Tuque et Québec, 45 et 70 ; Sherbrooke, 50 et 70 ; Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Iles, 45 et 65.

donnez-lui sa CHANCE



Votre enfant a-t-il raté sa 9e, 10e ou 11e année ? Agissez immédiatement pour qu'il n'en souffre pas toute sa vie. Le collège JEAN XXIII est sa dernière planche de salut !

1. **cours spéciaux** pour les élèves de 9e ou 10e année qui désirent passer du cours général au cours scientifique.
2. rattrapage.
3. réorientation: tests d'aptitudes.
4. préparation aux reprises d'examens.

Faites une mise-de-fonds qui profitera à votre enfant pendant toute sa vie.

Pour seulement $1.00 par période, votre enfant recevra des cours semi-privés et se concentrera uniquement sur ses matières faibles, sans douleurs, avec un moniteur compétent.

Il étudiera mieux, en moins de temps, un sujet qui prendrait plusieurs mois de cours réguliers.

Les cours se donnent l'avant-midi, l'après-midi ou le soir, du lundi au vendredi inclusivement, (cas spéciaux: le samedi) à partir du 4 juillet. L'élève peut prendre autant de sujets qu'il le désire.

Vous désirez plus de renseignements ?

Téléphonez, sans obligation de votre part, à 526-1611.

Collège Jean XXIII
4495 PAPINEAU
526-1611

RÉCOMPENSE
$5000.00
OFFERTE

Quelque part à Montréal, une ou plusieurs personnes connaissent l'endroit où se trouvent plusieurs centaines de caisses de cigarettes volées d'un camion de Dumont Express Ltée le 1er juin 1965.

A toute personne qui pourrait nous conduire au recouvrement de cette cargaison en entier ou une grande quantité de ces cigarettes, cette récompense sera donnée sans question posée.

Communiquez avec
SERVICE de RECLAMATION McCANN Enrg.
Tél. 669-5820

NETTOYAGE A SEC
POUR TOUT
VETEMENT
SEULEMENT
49¢ CHACUN
Minimum de 4 articles par commande
Les manteaux de fourrure, garnis de fourrure et à texture pileuse ne sont pas inclus dans ce spécial.
paul

un plaisir que rien ne peut briser.



KIK COLA EN CANETTES

Les liqueurs douces en canettes se refroidissent plus vite, et elles sont si pratiques!

Pour les réunions, les pique-niques, pour tous les moments de plaisir, Kik Cola est parfait. Et dans les nouvelles canettes, c'est toujours le même Kik Cola, qui plaît à toute la famille!

Kik Cola...du plaisir en canettes...ou en bouteilles!

La marque des eaux gazeuses de qualité

calendrier académique
été et automne 1965

studio 5316 inc

"école détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées"

5316 av. du Parc, Montréal 8, tél.: 273-9511
Pierre LeBlanc, directeur général

cours du soir
session d'été: du 28 juin au 17 septembre 1965
en dessin industriel, art publicitaire, décor d'intérieurs et charme et personnalité
(classes climatisées)
session d'automne: du 27 septembre au 28 janvier 1966

cours du jour
dates d'entrée: 27 septembre 1965 à 9h. 30 du matin
Tout candidat désireux de suivre les cours réguliers du jour, doit remplir préalablement une demande d'admission et passer avec succès l'examen d'entrée.

DATES DES EXAMENS D'ENTREE
vendredi, le 25 juin 1965 à 10 heures du matin
samedi, le 14 août 1965 à 10 heures du matin

liste des cours
offerts à Montréal et à Québec

DESSIN INDUSTRIEL
sous la direction de M. Raymond Ouimet

DESSIN PUBLICITAIRE
sous la direction de M. Gilles Robert

DECOR D'INTERIEURS
sous la direction de M. Roger Côté

LES ARTS DE LA COMMUNICATION
sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon

Les cours de la communication conduisent aux carrières suivantes: journalisme écrit, journalisme parlé — annonceurs radio-tv, relations publiques, publicité, etc.

COURS DE CHARME ET PERSONNALITE
sous la direction de Madame Nicole Germain

Pour tous renseignements communiquez avec l'une ou l'autre des écoles.

Ouvert du lundi au jeudi de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

studio 5316 inc
5316 av. du Parc, Mtl 8, tél.: 273-9511 • 437 rue Caron, Québec, tél.: 529-6961
studio 437 enr

Des Français adressent une requête en faveur de Schirm et Guénette

PARIS, (AFP) — Dans une requête rendue publique hier et adressée au premier ministre du Canada et au premier ministre du Québec, de nombreuses personnalités françaises, notamment du monde des arts et des lettres, demandent que ne soit pas appliquée la sentence de mort pour meurtre prononcée par un tribunal canadien contre François Schirm et Edmond Guénette, tous deux membres de "l'Armée révolutionnaire du Québec".

Les signataires font ressortir notamment que "l'on a pu traiter, juger et condamner à mort des prévenus politiques comme on fait de criminels de droit commun".

Parmi ces signataires, on relève notamment les noms de MM. Louis Aragon, Jean Cassou, Joseph Kessel, François Mauriac, Armand Salacrou, Jean Vilar, etc.

Voici le texte du message adressé au premier ministre du Canada par le groupe de personnalités françaises :

"Le 21 mai 1965, François Schirm, 33 ans, et Edmond Guénette, 20 ans, membres de "l'Armée révolutionnaire du Québec", étaient condamnés par la Cour d'assises du district judiciaire de Montréal, à être pendus.

"En vue de s'emparer de fusils à répétition dans une armurerie, ils avaient participé à une opération de commando au cours de laquelle M. Leslie McWilliams, gérant de l'International Firearms Company, et M. Alfred Pinich, son employé, trouvèrent la mort. Les débats judiciaires devaient établir que M. Alfred Pinich était tombé sous des balles tirées par des policiers : ceux-ci ne contestèrent pas le fait. Seule la mort de M. Leslie McWilliams fut retenue à la charge des accusés : ils reconnurent qu'ils avaient tiré, mais soutinrent qu'ils n'avaient pas voulu tuer M. Leslie McWilliams.

"Durant le procès, François Schirm et Edmond Guénette firent valoir le caractère politique du mobile qui les avait déterminés. Or, le code pénal du Canada est indifférent à la nature des mobiles lorsqu'il y a mort d'homme, il s'ensuit que les règles du droit commun sont appliquées aux infractions politiques. D'après le journal canadien LA PRESSE, en date du 22 mai 1965, le juge a dit au jury pour sa gouverne : "Ce ne sont pas ces faits accessoires (les idéologies politiques) qui peuvent nous aider à découvrir si les accusés ont tué ou non". C'est pourquoi François Schirm et Edmond Guénette ont été déclarés coupables de "meurtre qualifié" et frappés d'une peine infâmante, comme des gangsters.

"Attendu qu'il apparaît que l'on a pu traiter, juger et condamner à mort des prévenus politiques comme on fait de criminels de droit commun,

"Les soussignés, citoyens français et personnalités d'expression française :

"Font part de leur émotion profonde,

"Tiennent à honneur de porter la cause des condamnés devant l'opinion publique.

"Se sont unis pour demander solennellement, avec instances, à Monsieur le premier ministre du gouvernement du Canada ainsi qu'à Monsieur le premier ministre de la province de Québec, que la sentence ne soit pas exécutée, par respect pour les valeurs de coeur et de raison qui fondent la justice.

Louis Aragon, Emmanuel d'Astier, Madeleine Barthélemy-Madaule, Michel Bernard, Jacques Berque, Pierre Boule, Michel Butor, Jean Cassou, Jean Cayrol, René Char, Marcel Cohen, Jean-Marie Domenach, Me Henri Douzon, Jean-Marie Drot, Pasteur André Dumas, Pierre Emmanuel, Jean-Pierre Faye, Me Jean-Jacques de Felice, Max-Pol Fouchet, Roger Garaudy, Me Frédéric Hoffet, Vladimir Jankelevitch, Joseph Kessel, Michel Langevin, Hélène Langevin-Curie, Michel Leiris, Jacques Madaule, Claude Mauriac, François Mauriac, Albert Memmi, Olivier Messiaen, Me Albert Naud, Me Joe Nordmann, Anne Philippe, Henri Pichette, James Pichette, Maurice Pons, Jean Pouillon, Maurice Roche, Armand Salacrou, Germaine Tillion, Elsa Triolet, Jean-Pierre Vigier, Philippe Vigier, Jean Vilar, Romain Weingarten.

LA TOUR

SUITE DE LA PAGE 3

lon lesquels la Tour ne se ferait pas si les travaux ne commencent pas au tout début de juillet, on hausse les épaules et on répond qu'ici tous les aspects du problème doivent être évalués jusqu'à leurs extrêmes conséquences.

Une source autorisée assure qu'aucune commission municipale n'a été saisie hier d'un mémoire sur la tour, possibilité dont avait fait état lundi une personnalité du conseil en prenant connaissance de la déclaration de M. Dupuy.

La décision à laquelle songeait M. Dupuy, a-t-il dit, a pu être prise à un haut échelon gouvernemental, mais on n'en sait absolument rien à l'hôtel de ville pour l'instant.

Le rapporteur du budget de la ville de Paris, M. Christian de la Malène, qui est l'homme le plus important à l'hôtel de ville, s'abstient de donner la moindre indication de ce qui se passe au sujet de la tour.

Enfin on note des divergences sur les modalités de l'examen éventuel de l'affaire par le conseil municipal; selon certains, les conseillers n'auraient pas à voter de nouveau sur le projet approuvé en décembre si aucune modification importante n'y est apportée.

Malgré les difficultés rencontrées sur son chemin, le maire Jean Drapeau semble encore confiant de voir se concrétiser le projet d'une tour-monument "Paris-Montréal" en aval de l'île Sainte-Hélène agrandie, à l'occasion de l'Expo 1967.

Hier après-midi, à l'hôtel de ville, il a fait une brève déclaration du fauteuil présidentiel, au tout début de l'assemblée spéciale du conseil municipal.

"A cause de différents textes parus dans des journaux, a déclaré le maire Drapeau, je crois devoir préciser que l'effort se porte présentement sur les possibilités de réaliser le projet en dedans du budget déjà établi".

Me Drapeau n'en a pas dit davantage, sauf qu'il a assuré les conseillers qu'il s'empressera de les renseigner "aussitôt qu'il y aura des développements intéressants".

LA POLICE

SUITE DE LA PAGE 3

rains de jeux, les moniteurs étant en congé.

Par ailleurs, les marchés publics, le terrain de golf, les courts de tennis et le Jardin botanique seront ouverts de 9 h. demain matin à 9 h. demain soir, tandis que le Jardin des merveilles ouvrira ses portes à 11 h. demain matin pour les fermer à 8 h. demain soir.

Enfin, pour ce qui est des "activités" municipales, l'enlèvement des déchets se fera comme à l'ordinaire ce jour-là dans les secteurs où ça se fait ordinairement le jeudi.

De son côté, le gouvernement du Québec annonce que tous ses bureaux, de même que les palais de justice, seront fermés toute la journée demain.

Il en sera ainsi pour tous les services du gouvernement fédéral, sauf certaines directives que le ministère des Postes vient de rendre publiques. Demain, il n'y aura pas de distribution du courrier à domicile et les succursales postales ainsi que les bureaux auxiliaires seront fermés toute la journée. Cependant, les salles d'attente au bureau-chef et à la succursale Place d'Armes seront ouvertes de 8 h. du matin à midi, à l'intention des locataires de cases postales.

Le service de réception et d'expédition des dépêches fonctionnera comme à l'ordinaire, tandis que la levée des boîtes postales se fera aux heures du dimanche.

Au domaine commercial, les magasins à rayons multiples, les marchés d'alimentation, les bureaux d'affaires ou de professionnels, les banques, ainsi que les bureaux de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal seront tous fermés.

Enfin, pour revenir aux événements dont nous faisions mention plus haut, soulignons que la Société nationale populaire du Québec (SNPQ) profitera du 1er juillet pour lancer une grande campagne afin "d'inonder le Québec de drapeaux fleurdelisés".

La campagne sera officiellement lancée par une assemblée publique qui se tiendra à 8 h. du soir, à la salle de l'école secondaire St-Stanislas, au 1200 est, rue Laurier. Trois orateurs de renom doivent alors y prendre la parole.

De leur côté, plusieurs groupes indépendantistes organisent une "marche" demain après-midi, à 4 h. Les manifestants doivent prendre le départ au parc Jeanne-Mance et défiler jusqu'au square Dominion.

La semaine dernière, des tracts ont été distribués dans la métropole et la région, demandant aux Québécois de manifester contre cette fête "qui marque l'anniversaire de la Confédération, un régime qui a écrasé la nation canadienne-française."

Même si, selon elle, la police n'a pas été "officiellement avisée de la manifestation", il est entendu qu'elle aura les "marcheurs" à l'oeil, a-t-on fait savoir hier après-midi au quartier général de la Sûreté de Montréal.

A Québec, d'autre part, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale a invité les Québécois à se rassembler la veille du "Dominion Day" au pied du monument Champlain. Les autorités municipales de Québec ont autorisé la manifestation à condition que l'on n'organise pas de marche dans les rues et que l'on ne tente pas d'afficher un peu partout des slogans séparatistes.

Enfin, la Société nationale Samuel de Champlain, qui considère Champlain comme le fondateur du Canada, a organisé un défilé militaire dans la ville de Québec en hommage à ce personnage historique. Le défilé ira des plaines d'Abraham jusqu'au monument Champlain, sur la terrasse Dufferin, près du Château Frontenac.

M. Guy Rouleau démissionnerait

OTTAWA (P. O'N.) — M. Guy Rouleau a quitté la capitale ce matin à destination de Montréal, vraisemblablement après avoir rencontré au cours de l'avant-midi le premier ministre M. Pearson.

C'est du moins ce qu'ont déclaré, à midi, à Ottawa des intimes du député de Dollard qui ont laissé entendre qu'il serait bien surprenant que M. Rouleau ait déjà pris une décision quant à son avenir politique.

La rumeur avait voulu hier soir que M. Rouleau intente des poursuites judiciaires à certains personnages qui ont témoigné à son sujet au cours de l'enquête Dorion.

Ce matin, rien de précis n'était connu des projets de M. Rouleau à cet égard.

On sait seulement que son cas a été discuté au cours du caucus régulier des libéraux mais qu'aucune décision n'aurait été prise.

M. Rouleau lui-même n'a pas assisté au caucus. On dit d'ailleurs qu'il n'a assisté à aucun caucus depuis le début de l'enquête du juge Dorion.

Le suspense continue donc. On s'attend à ce qu'à la reprise des travaux, cet après-midi, M. Rouleau essuie de virulentes attaques de la part de l'opposition.

A moins, évidemment, que le premier ministre n'annonce, à la suite de l'entretien de ce matin, que M. Rouleau a démissionné de son poste de député de Dollard.

Deux enfants meurent dans un incendie

ST-RAYMOND, (PC) — Deux enfants ont perdu la vie hier dans un incendie qui a détruit une résidence privée de St-Raymond, municipalité située à 30 milles au sud-est de Québec.

Les enfants, deux frères, sont: Denis Cantin, âgé de 3 ans, et Martin Cantin, âgé de deux ans, de St-Léonard de Portneuf. On n'a pas encore déterminé ce qui, exactement, avait causé l'incendie.

La Bible vous parle

Que chacun dise la vérité à son prochain ; ne sommes-nous pas membres les uns des autres ? (Eph 4, 25)

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

retrouvé, vers 9 h. hier soir, à l'entrée d'un magasin, à l'intersection des rues Parthenais et Fleury, dans le nord de la métropole.

La police de Montréal-Nord avait recherché vainement le bambin durant toute la journée et, hier soir, plusieurs centaines de volontaires de cette ville participaient à des battues afin de retracer le jeune disparu.

Il a été retrouvé par Mme Emile Desrosiers, du 11134 avenue Laurentides, qui connaissait l'enfant. Il dormait paisiblement sans sembler se soucier de quoi que ce soit.

Fillette tuée à bicyclette

Une fillette de 13 ans a été tuée par une auto, vers 4 h. hier après-midi, alors qu'elle roulait à bicyclette en bordure de la route no 60, à quelques milles au nord de Val d'Or, en Abitibi.

La victime est Hermance Bilodeau, dont les parents sont domiciliés au 256, 10e Rue, à Val d'Or.

Femme tuée dans une triple collision

Une jeune femme de 25 ans a perdu la vie, hier midi, dans une collision impliquant deux camions et une automobile survenue sur la route no 17, à Vaudreuil.

La victime, Mme Lucien Larabie, domiciliée au 122 Maple Sugar Road, à Gatineau, comté de Papineau, devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital Lakeshore de Pointe-Claire.

M. Lucien Larabie, âgé de 29 ans et son fils Daniel, âgé de 14 mois, ont tous deux été blessés dans cette collision, de même que M. George Rigby, 25 ans, du 585, 26e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, qui se trouvait dans l'un des camions. Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital Lakeshore.

Cambriolages

Des malfaiteurs ont fendu la toile du toit de la convertible de M. Jacques Dufour, de l'Orignal, Ont., afin d'aller cueillir les $1,500 d'obligations qu'il avait déposés dans le coffre à gant de son auto. Le vol a été commis alors que l'auto était immobilisée dans la rue Jeanne-Mance, près de Sherbrooke.

D'autres rodeurs ont également fendu le toit de la convertible de M. H. Huels, 1223 St-Marc, appt 1403, immobilisée en face de cette adresse afin de rafler les quelque $2,037 de radios transistors qu'il transportait.

Des intrus ont fait main basse sur $1,350 en caméras, cinécaméras, bijoux et argent chez M. Gerry Anderson, 4100 Bouchette, appt 8 ; et sur $1,000 d'outils de menuiserie chez M. Laurence Scherrer, 600 Chatham.

Des inconnus ont volé l'auto de Mme Kert Maxwell, 5123 Bourret, contenant $700 de bijoux.

DETAILLANTS

SUITE DE LA PAGE 3

pour au moins jusqu'à demain soir. Certains cependant ont révélé qu'ils seraient à court de carburant avant la fin de la soirée.

A minuit et demi, une trentaine de camions-remorques et de jeeps obstruaient la sortie des enclos des trois compagnies en question.

Les protestataires avaient l'intention d'assiéger ainsi les puissantes compagnies pétrolières tant et aussi longtemps que leur marge de profits, qui est actuellement de six cents et demi, n'aura pas été augmentée de deux cents.

Ils veulent aussi, et secondairement, que le coût de location de leurs stations-service soit réduit de trois et demi à deux pour cent du chiffre d'affaires.

La manifestation de la nuit dernière est montée comme un cri, sans plus de préparation, mais sous une impulsion tout aussi irrésistible.

De l'artisanat syndical

Ils étaient là 200 détaillants d'essence réunis au Centre Maisonneuve pour décider si oui ou non, ils allaient déclencher la grève.

Très tôt, ils se sont rendu compte que la Fraternité des détaillants d'essence de Montréal ne comptant que 400 locataires de postes sur les quelque 880 que compte l'île, il leur était inutile de songer à organiser une grève efficace.

Au fil des idées, à un moment donné, un détaillant s'est levé pour soutenir que le plus sûr moyen d'atteindre leurs fins était de frapper à la source, de telle sorte qu'aucune station-service ne puisse être approvisionnée.

Leur geste est spontané. Si le coeur y est, l'organisation est toutefois un peu défaillante. Questionné quant à la durée de ce blocus, le président provincial du mouvement, M. Auguste-Jean Vial, n'a pu que répondre : "Vous allez voir, les compagnies vont nous recevoir vite."

Les locataires exigent un papier

Ils ont en effet pu parler dès cette nuit au surintendant de l'usine Esso de Montréal-Est, M. John Butler, qui s'est amené à la barrière pour leur dire: "Maintenant que vous avez réussi votre effet, que vous avez montré votre force, que la radio et la télévision sont là, rentrez donc chez vous, nous en reparlerons".

Mais les détaillants ne l'ont pas entendu de cette oreille, refusant de lever le siège tant que la compagnie ne leur signerait pas un papier l'engageant à négocier.

Alors, exaspéré, M. Butler a fini par leur dire : "O. K. Puisque vous ne voulez pas être raisonnables, restez là toute la nuit . . . Mais vous ne mettez pas Imperial Oil hors d'affaires". Sur quoi il a claqué des talons et est retourné au bureau.

Une réclamation répétée

En octobre dernier, un groupe de détaillants d'essence avait demandé aux compagnies pétrolières de hausser la marge de profit de deux cents. On leur avait répondu qu'il ne représentait pas l'ensemble de la province et que, dans ces conditions, il était inutile de discuter.

Au cours de la réunion qui s'était d'abord tenue au centre Maisonneuve, M. Vial a rappelé hier soir le bon vieux temps d'il y a quelques années, alors que la marge de profits était de huit, neuf et même onze cents, dans certains cas.

Selon lui, pour être équilibré, le budget d'une station-service doit pouvoir compter sur 60 p. 100 des rentrées provenant de la vente de l'essence et sur 40 p. 100 venant de "l'intérieur" comme ils disent.

M. Vial soutient que dans bien des cas, des détaillants sont forcés de faire autre chose, en même temps, pour parvenir à gagner leur vie, comme celui de Trois-Rivières qui a installé une chaise de barbier dans son garage ou cet autre du Lac St-Jean qui fabrique dans son établissement des chaises de parterre.

Où vont les profits ?

Les détaillants estiment n'avoir pas une juste part dans la vente de l'essence. M. Vial a fait un petit calcul : sur un gallon qui se vend 41.9 cents, 16 vont en taxes provinciales, deux en taxes fédérales. Le détaillant paie son gallon 35.4 cents, réalise six cents et demi de profits, ce qui laisse un bénéfice brut de 17.4 cents aux compagnies pétrolières.

Même si les détaillants d'essence de Montréal sont exaspérés de cette situation, la manifestation de la nuit dernière n'en a pas moins été exemplaire.

Lorsque les camions-remorques sont arrivés devant les raffineries tout ce que la police de Montréal-Est a trouvé à faire fut comme un soldat qui se met à écrire une lettre d'amour au moment où la guerre éclate, de coller des contraventions au pare-brise des véhicules en double stationnement ou devant les sorties des raffineries.

Ce fut quand même une mince nuit, puisque seulement une douzaine de contraventions ont pu être ainsi servies.

Contrat adjugé pour relier le tunnel et le pont Lafontaine

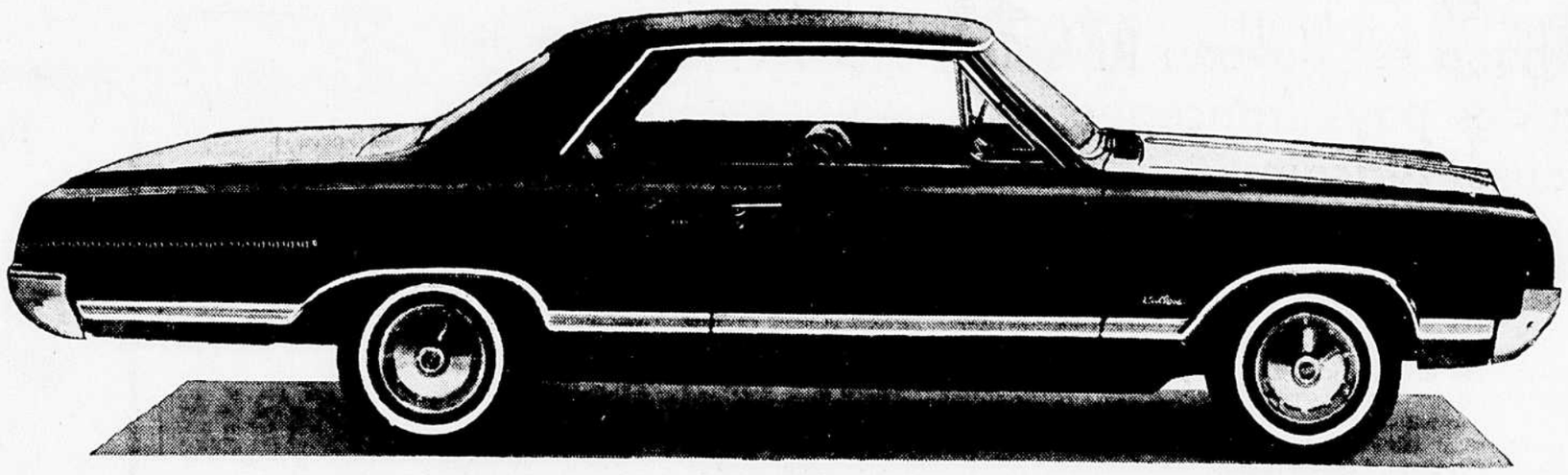
QUEBEC, (PCF) — Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a donné le feu vert pour la réalisation de la construction dans l'île Charron, d'un tronçon de la route transcanadienne devant relier le tunnel et le pont Louis-Hippolyte Lafontaine.

La plus basse soumission pour la réalisation de ce projet ayant été présentée par J.-A. Levasseur Construction Inc., pour la somme de $2,202,171.70. Le contrat a donc été octroyé à cet entrepreneur annonce un communiqué du ministère de la voirie.

Le nouveau tronçon reliera le portique sud du tunnel et l'extrémité nord du pont ; sa construction comprend l'approche sud en structure et le carrefour au viaduc de l'île Charron, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Les légumes crus sont plus riches en protéines

Grâce aux modes rapides de transport et à la réfrigération, nous pouvons manger des légumes frais toute l'année; mais les légumes de nos jardins ont une saveur qu'on ne trouve pas dans les produits importés. Les légumes crus sont plus riches en protéines, en minéraux et en vitamines que ne le sont les légumes cuits, car ces derniers perdent quelques-uns de leurs éléments nutritifs au cours de la cuisson.



Cette "Oldsmobile budget" est-elle vraiment aussi peu coûteuse que facile à garer?

Certainement!

La raison en est simple: la F-85 est un peu moins longue que les grosses Oldsmobile; elle est donc plus facile à garer... et a acquérir. C'est pourquoi nous l'appelons "l'Oldsmobile budget".

Ne vous méprenez pas: c'est une vraie Oldsmobile, avec la qualité, le luxe et la puissance propres à la marque. Elle est tout simplement un peu moins longue... et ainsi plus maniable, ce qui résout bien des problèmes de stationnement.

Rendez-vous sans tarder chez le concessionnaire Oldsmobile et découvrez combien il est facile de devenir propriétaire d'une F-85.

la nouvelle OLDS F-85

(Modèle représenté: le coupé Cutlass Holiday)

Si vous allez à New York, voyez le FUTURAMA GENERAL MOTORS à la foire de New York

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

P-365AP

Echangez la vieille ! Roulez neuf ! Chez votre concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile dès maintenant !

PORTEZ-NOUS LA VIEILLE — PUIS ROULEZ AU SOLEIL

Concessionnaires autorisés OLDSMOBILE dans le Grand Montréal :

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED
2107 ouest, rue Ste-Catherine — 933-6781

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
5000 est, rue Jean-Talon
725-9811

DUVAL MOTORS (1960) LTD.
529 est, rue Jarry
273-5111

CLERMONT MOTOR LIMITED
5363, rue St-Denis
279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon
(près boul. Décarie) — 739-1911

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse — 389-8461
(angle boul. Gouin)

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2150, rue Notre-Dame (angle 21e av.)
Lachine, Qué. — 637-4651

SALOIS AUTOMOBILE LIMITEE
610, boul. Curé-Labelle — 688-3892
Chomedey, Qué.

GOHIER AUTOMOBILES LTEE
1580, rue Amherst
526-3701

BARNABE MOTORS LTD.
925, boul. Laurentien — 744-6401
St-Laurent, Qué.

JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE
680, rue Victoria — 671-5501
St-Lambert, Qué.

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine
526-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, av. Bannantyne — 769-4501
Verdun, Qué.

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Cinéma de Paris" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

VENTES	Haut	Bas	3 h.
1925 Abitibi	12¼	12	12¼
1300 Allian. CCA	10½	10½	10½
755 Algoma	66½	66¼	66½
2135 Alumin	28¾	28¼	28¾
400 Alum 4¼p	40¾	40¼	40¼
— Alcan 1pr	22¾	22¾	—
— Alcan 2 pr	46¾	46¾	—
— Anglo CP Pr	26½	26¾	—
— AngT 4½ Pr	45	45	—
— AngT 265 Pr	53	53	—
800 AngT 290 P	53½	53½	53½
200 Arg C Pr	13¾	13¾	13¾
450 Asbestos	26¾	26	26¼
— Atl Sug	21	21	—
90 Bq CN	70	70	70
— Bq Imp	63¾	62¾	—
515 Bq Mont	61½	61	61½
805 Bq PC	50	49¾	50
383 Bq Rov	74	73	74
100 Bq Tor D	61½	61	61½
— Bath P	25	25	—
— Bath Wts	11½	11½	—
— Bath P (A)	60½	59	—
3222 Bell Phone	38¾	38	38¾
— Bow M P	32	32	—
1800 Bow Paper	8	8	8
— Brazil	5¼	5½	—
860 BA Oil	31½	31¼	31¾
50 BC Forest	27	27	27
— BC Phone	67	66	—
11280 Brinco	6¾	6¾	6¾
— Bruck (A)	30	30	—
— Bruck (B)	14½	14½	—
— Burr "A" P	27¾	27	—
— Burns F	20	20	—
260 Cal Pow	20½	20½	20½
755 Can Cem	54	52¾	54
25 Can C Pr	28	28	28
— CD Sugar	25	25	—
255 Can Iron	49¾	49	49¼
— Can Malt	24	24	—
1423 CSL	32½	32¼	32¼
200 CSL	8½	8½	8½
670 C Aviat E	18	17	18
8760 C Brew	9¾	9¼	9¼
— C Brew A	47	47	—
— C Brew B	53	53	—
— C Bt Alm A	13¼	15	—
200 C Chem w	930	930	930
— C Fndn A p	17½	17½	—
980 CIL	21	20	21
— CIL p	82	82	82
130 CI Pow	22½	22¼	22½
130 CI Pw p	36	36	—
300 C Marconi	475	475	475
4180 CPR	61¾	60	61¾
600 C Pfina	12½	12½	12½
— CPKP Sec	23¾	23	—
— CPP Sec A	21¼	21¼	—
— C Refract	18½	18½	—
— Cdn Tire	45¾	45¾	—
— Central Del	10¾	10¾	—
1965 Chemcel	17¾	17	17¾
100 Coghlin	14	14	14
300 Col Cell	9	8½	9
100 Col Cell pr	27	27	27
4040 Cons MS	41¼	40¼	41¼
705 Cons Paper	43	42	43
200 Cons Text	22	22	22
825 Consu Glass	10	9¾	9¾
— Coronation	4	4	—
— Crain RL	23½	23½	—
— Cred Fonc	66	66	—
— Cr Cork	125	125	—
— Cr Zell A	31¾	31¼	—
— Crush Int	15	15	—
— Cygnus A	32½	32	—
20 Denison	28¾	28	28¾
2240 Dist Seag	37¾	37½	37¾
245 D Bridge	25½	25¼	25½
— D Coal Pr	7	7	—
— D Corset	13	13	—
85 Dofasco 4¼	99¾	99¾	99¾
100 DoFasco	26¼	26¼	26¼
850 D Glass	15	14¾	15
— D Glass Pr	16	16	—
— D Lime	5¼	5¼	—
220 Dosco	14	14	14
600 D Stores	23¾	23¼	23¾
1046 D Tar	19¾	19½	19¾
— D Tar Pr	21¾	21¾	—
170 D Text	34	33¾	33¾
100 Donohue	8½	8½	8½
25 Du Pont	50	50	50
— Du Pont Pr	82¾	82¼	—
100 Dupuis A	10¾	10¾	10¾
— E Knit	310	275	—
— Electrolux	46¼	46¼	—
— Enamel A	8	7½	—
200 Falcon	98½	97¼	98½
25 Fam Play	24¾	24¾	24¾
— Fleetwood	20½	20½	—
800 Fraser	32	31¾	32
— Fr P P	450	450	—
— Frost A	29¾	29¾	—
— G Dynam	41	41	—
— GR Brel P	50½	50½	—
315 GL Paper	23	22¾	23
— Hdy And	7¼	7¼	—
8342 Hawk Sidd	5¼	5¼	5¼
35 Hollinger	26¾	26½	26¾
— Holt Ren	20	20	—
600 Home O A	17½	17½	17½
300 Home O B	19½	19½	19¾
— Horne Pf	300	300	—
— H Smith P	43	43	—
100 Hud B M	67½	67½	67½
1400 Hud's Bay	13¾	13¾	13¾
800 Husky O	12¾	12	12¾
225 Husky B P	53	53	53
803 Imp Oil	52¾	52¼	52¾
75 Imp Tob	13¼	13¼	13¼
— I Tob Pr	6¼	6¼	6¼
7780 Ind Accep	23½	23½	23¾
— Inland C Pr	18	18	—
10000 Inland N G	10	10	10
— Inland G p	20¼	20¼	—
1340 Int Nickel	90½	90¼	90½
21 Int Pap	32¼	32¼	32¼
350 Int Util	31½	31	31½
175 Interp	90½	90	90½
— Jamaica PS	14	14	—
135 Labatt	20¼	20½	20¼
300 Laur Fin	16	16	16
— Laur F 1.40	25¼	25¼	—
— Laur F 1.25	21½	21½	—
— Laur F 2.00	38	38	—
— Laur F d	575	575	—
100 Loblaw (A)	9¼	9¼	9¼
20 Loblaw (B)	9	9¼	9¼
400 Loeb M	13¾	14¼	13¾
— MacLaren A	21½	21½	—
— MacLaren B	24	24	—
— MacLean	29¼	29¾	—
875 MacMill-Pow	31¾	31	31¼
— Maritime E	30¼	20½	—
70 Maritime T	22¼	22½	22¼
4425 Mass F	29¾	28¾	29
235 McAllister	6	6	6
— Met Stores	9	9	—
400 Miron 6%	12½	12½	12½
— MitcH (A)	12¼	12¼	—
231 Molson A	35½	35¼	35½
— Molson B	35½	35¼	—
100 Mtl Loco	13	13	13
350 Mtl Trust	22	22	22
525 Moore Corp	70¾	70½	70¾
223 Morse (A)	14¾	14¾	14¾
130 Mussens	26½	26¼	26½
100 NFLD Dight	10½	10½	10½
2370 Noranda	48¾	48½	48¾
345 N S Light	31¼	31	31¼
— Ocean F	8¼	8¼	—
347 Ogilvie	13½	13¼	13½
— Ogilvie pr	35½	35½	—
— Ont Steel	36¾	36¾	—
— Oshawa A	41¾	41¾	—
2425 Pac Pete	10¼	9¾	10
— Penmans	120	120	—
100 Placer	24	24	24
3385 Power C	13¾	13¼	13½
600 Price B	40	39¾	40
10150 QN Gas	10¼	10	10¼
— Que Phon	21	21	21
100 Reitman's	11	11	11
— Reitman's A	9	9	—
200 Rio Algom	16¾	16¾	16¾
— Rockwell	29	29	—
1060 Rolland A	10	10	10
— Ronalds	13¾	13¾	—
375 Rothmans	23¾	23	23¾
225 St L C A	37	37	37
1250 Salada F	11¾	11¾	11¾
— Scott LaS	14¼	14¼	14¼
60 Shell Can	15¾	15¼	15¾
1350 Shell E	25	25	25
— Shell I w	530	530	530
— Sher W p	140	140	140
1200 Shop Save	14¾	14¾	14¾
— Sicard	6¾	6¾	6¾
475 Simpsons	28	27¾	28
— Soc GF	7½	7½	7½
25 Sogem p	12½	12½	12½
— Southam	34¼	34	34
— Simp Sears	19½	19¾	19¾
325 SS Steel	22	21¾	22
33760 Steel Can	29	28½	28¾
1100 Steinbg A	43¾	43¾	43¾
50 Steinbg p	103	103	103
— Texaco Can	49½	49	—
300 T Fin (A)	14¾	14	14¾
605 Tr-C Corp	10¾	10¼	10¾
525 Tr-C PL	34¾	34½	34¾
300 Tr Mt PL	19¾	19¾	19¾
— Turnbull	11	11	—
325 Un Carbide	27¾	27½	27¾
— Viau	12½	12½	—
1466 Walk GW	38	37¾	37¾
325 WCoast Tr	16	15¾	16
— W Pac Pd	16	16	—
920 Weston (A)	20¼	20	20¼
— Weston (B)	20¼	20¼	—
100 Zeller's	18½	18½	18½

Bourse canadienne

Ventes	Haut	Bas	3 h.
— Ajax	9	9	—
200 Alscope	100	100	100
— Alsof	12	12	—
5000 Amg R Bel	30	30	30
3000 Ameranium	4½	4½	4½
— Anthonian	9	7	—
1000 Arno	4½	4½	4½
200 Augustus	30	30	30
500 Baker Tale	8	8	8
2000 Band-Ore	13½	13½	13½
5000 Bateman	5½	5½	5½
— Beld-Cort	12¾	12	—
19800 Black Haw	320	305	305
19300 Black River	19½	18	19
800 Blue Bon Stee	345	345	350
— Bluewater	41	40	—
1000 Bornite	6	6	6
— B Carpets	42	42	—
1000 Bruce-Pre	11	11	11
2000 Bruneau	20	20	20
1000 Burnt Hill	33	33	33
4300 Calumet	7	6	6
2100 Camflo	300	300	300
— C Inteuch	360	345	—
3300 C Magnesite	70	68	70
200 C Nec Und	200	200	200
— Carbec	10	10	—
— Cartier-Que	11	10	—
— Casavant	460	460	—
— Cassiar	12½	12½	—
100 Cessland	540	540	540
4300 Chemal	130	114	132
3000 Ch Copper	6½	6½	6½
67000 Chipman	17	16	17
— Com H&M	113	110	—
— Com O&G	31	31	—
3600 Commodor	295	230	290
11100 id wt	135	125	125
— Cominga	11	11	—
— C Canorama	26	25	—
700 C D Sec A	130	130	130
6500 C Manitoba	50	48	50
1000 C Mogador	28	28	28
— C Monpax	7	7	—
— C New Pac	12	12	—
— C Persh	17	17	—
3000 CQ Yell	5½	5½	5½
— C Virginia	30	30	—
6000 Copstream	10	10	10
1850 Couvrette A	7	6¾	7
100 Cr Stl, A	10½	10½	10½
10000 Crownbrida	37½	36	37½
1000 Dauphin	19	19	19
— David A	46½	46½	—
2600 Delta Elec	230	210	210
2525 Denault A	14¾	14½	14½
88500 Dolsan	37	34	34
18200 Delta Min	38	34	34
1000 Dom Exp	12	12	12
3000 Dom Lease	16	15	15
100 DOrleloth	32	32	32
— Dumagami	48	45	—
3500 Dumont	28½	26	28
— E Kot 7pr	200	200	—
— East Sul	700	700	—
33500 East Vent	70	55	68
— E Rake	21	21	—
34300 Equity Ex	56	50	54
10000 Fab Met	19	18	18½
8300 Fano	8	7	8
1000 Flint Rock	20	20	20
— Fontana	3½	3½	—
300 For Power	9½	9½	9½
5300 Ft Reliance	45	42	45
9500 Fox Lake	23½	23	23½
— Frigistors	40	40	—
— Fundy	4½	4½	—
— Futurity	4	4	—
— Garnet	38	38	—
4000 Ginsiau	35	33	35
1100 G Autotron	225	210	213
3300 Glen Lake	144	139	144
— Grissol	250	250	—
— Gui P Ur	23	22	—
— Inland Ch	6¼	5	—
900 Inspiratn	170	160	160
— Int Atlas	120	120	—
— Int Ceram	5½	5½	—
20700 Intp Dredg	27	22	27
— Inv Found	53	53	—
1000 James Bay	22	22	22
28000 Jubilee	340	320	320
1000 K Desmond	44	44	44
— Kenting A	450	450	—
3200 Kiena	140	127	128
4750 Kodiac P	250	230	240
500 Kontiki	7	7	7
— Lab Acce A	10½	10¼	—
— Labrador	11	11	—
— Lamontzn	17¼	17	—
— Lingside	4	4	—
— Lithium	8½	8	—
6500 Louana G	13	12	12½
— Malartic HY	18	18	—
— McAdam	100	100	—
— McIntyre	78¾	78¾	—
— McKinney	13	13	—
— Melchers	22	22	—
— Melchers p	5½	5½	—
— Merc Chp	10	10	—
4500 Merrill	38	38	38
— Metal Min	135	133	—
— Mid-Chb	20½	18	—
1000 Miro Mines	19	19	19
4800 Midepsa	340	330	340
16500 Mistango	15	14	14
— Molyb	60	50	—
4500 Monpré	9	9	9
— Mt Pleast	106	104	105
900 Mt Pleast	19½	18	19½
— NAut Ven	135	135	—
— N Formac	6	5	—
21900 N Imperial	183	179	179
— Newrich	15	14	—
— NW Amulet	5½	5½	—
10300 Noranda	15	14	14
5500 NA R M	22	22	22
1100 North Ex	164	158	158
— NW Canala	12	12	—
4000 Norvalie	3½	3½	3½
— Opem Ex	11½	10½	—
200 Opemiska	830	830	830
— PA Inv	430	433	—
14300 Pat Silver	15½	14½	15½
8000 Paudash	15	14½	15
— Pearce Riv	410	400	—
13800 Pennbec	22	21	21
— Peso S	120	120	—
2000 Phonenix O	60	54	54
— Pitt Gold	4½	4½	—
4000 Porcupine	27	25	27
— PowC 2 p	16	16	—
3000 Que Ascot	8	6	8
— Que Chib	15	15	—
800 Q Cobalt	160	155	160
9000 Q Indust	25	24½	25
1000 Que Smelt	25	24	25
— Que PH 30	20	20	—
25 Que PH 35	21	21	21
— Red Crest	3½	3	—
— Renold	17½	17½	—
— RA Pete	76	76	—
4500 Rusty L	22	22	22
— Ruby Foo	405	405	—
400 St-L Col	265	260	265
500 St-L D L	71	71	71
— Salem E	13	13	—
1000 Sapawe	30	29	29
— Seaway	3½	3	—
1000 Select F	4½	4½	4½
— Silver R	16	16	—
13100 Silver Sum	14	13	14
— Silver T	13	14	—
— Sobeys A	18	18	—
— Sogena	10	10	—
— S Dufault	6	6	—
2200 Spartan Air	48	45	47
200 Spartan w	8	8	8
23000 Stairs Ex	264	251	262
— Std Gold	16	16	—
— Suptest Ord	20¾	20¾	—
— Surlaga	38	38	—
4500 Tache	13	13	13
5000 Taliman	51	51	51
2000 Tazin	6	6	6
— Tib Expl	6	5	—
— Titan	7	7	—
— Trsterre	40	38	—
— Un Obalski	40	40	—
400 U Towns E	16¼	16¼	16¼
100 Val-Mar	490	490	490
400 V DeHout	215	215	215
6000 Vanguard	3½	3½	3½
— Westbur	136	135	—
— West Tin	40	40	—
4200 Westville	23	23	23
16100 White Star	33	30	32

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3¾ 1 sept.	1965	99¾	100¼
3 Perpetuels	1969	75	76
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	95¼	96¼
3¼ 1 juin 1976	1968	84½	85¼
4¼ 1 sept.	1972	94¾	95½
5½ 1 avril	1969	102	103
4½ 1 sept.	1983	92	92¾
5½ 1 oct.	1977	102	102½
CNR 5½ 15 déc.	1971	102	102½
CNR 4½ 1 avril	1967	100	100½
CNR 3¾ 1 Jan.	1985	106	107
CNR 4 1 fév.	1981	86¾	87½
CNR 5 1 oct.	1987	97½	98¼

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mun F 5½	1988	100	101
B C Elect 5½	1989	100	101
B C Elect 3¼	1967	95¾	96¾
B C Elect 3¾	1969	94½	95½
B C Pow 5 sept	1982	94½	95½
B C Elect 5¾	1977	101	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr 4½	1971	85	90
Cdn Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¾	1977	133	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Int Nat Gas 5¾	1977	99	—
Loblaw 4¾	1976	138	—
Lob Lease Pro 5½	1972	99½	101
Pac Pete 5	1977	102	103
Shaw W&P 4½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¾	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5¼	1979	125	—
Simpson's 5	1978	103	—
Nfld 6 fév.	1981	102½	103½
Mad 5¾ janv.	1984	102½	103½
N B 5¼ déc.	1986	95¾	96¾
Nova S 5¾ mars	1982	100	101
Ont H 3¼ nov.	1983	97¾	98¼
Ont 3 nov.	1963	99¼	99¾
Ont H 4 mai	1966	98¼	98¾
Ont Hy 5¼	1984	97½	98½
Que 4¾ juil.	1977	92¾	93¾
Que 5¼ août	1985	95	96
Que 5½ juin	1980	97¾	98¼
Que 6 août	1982	102½	103½
Que 5¾ fév.	1976	100½	101½
Que 5 août	1972	100½	101½
Q Hyd 3½ mars	1975	85	86
Q Hyd 5¼ nov.	1985	97¾	98¾
Sask 5½ mars	1982	99¾	100¾
TC Pipeline 5	1988	133	—
Utd Twn El 4¼	1981	119	—
W Coast 3½ xw	1966	103	103

MUNICIPALITES			
Montreal 3	1973	83½	84½
Montreal 5½	1981	96¾	97¾
Ottawa 3¼ 2 juil	1980	99	100
Tor Met 5½	1982	99	100
Vancouver 6	1980	103½	104½
TC Pipeline 3	1989	110	113

INDUSTRIES			
Abitibi P&P 6¼	1877	103	104
Algoma Stl 5¼	1877	96½	97½
Alum of Can 4½	1973	93½	94½
BA Oil 5¼	1977	97	98
CB Alum 3¾	1980	98½	99½
CIL 5	1977	100	101
C Breweries 5	1983	94½	95½
C Chemical 4¼	1971	89½	100½
C P R 5	1963	93½	94¾
Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
D Stores 5½	1976	99	100
Dom Tar 5¼	1978	98½	97½
Dom Textile 4	1968	96	99
Imperial Oil —	1969	97	98
Ind Accept 5¾	1982	98¼	99¼
Loblaw Gr 6	1977	10	103
Reynolds Al 5¾	1978	100	101
Shell Oil 4¾	1978	91½	92½
Shell Oil 5¾	1977	99½	100½
St Law Corp 5	1978	93½	94½
Simpson 4¼	1973	98	99
Steinberg's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	97½	98½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS			
Anz Can Tel 6	1983	99½	102½
Alta Gas Tk 5¾	1983	99½	101
Bell Tel 3¾	1979	83½	—
Bell 5½	1982	98½	100½
Bell Tel 5¾	1984	100½	102½
Bell Tel 6c	1978	103¾	105¾
Bow Pow 5¾	1980	82	84
Braz Tract 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	99½	101½
C West NG 5¾	1982	99½	100½
Cons Gas 5¾	1984	99½	100½
Cons Gas 5	1978	93½	—
Gt Lakes P 5¾	1977	100	102
Lakeland NG 6	1982	98½	100½
Marit Elect 5¾	1983	98½	100½
NFLD L & P 5¾	1978	96½	—
N Ont N Gs 5¾	1982	99¾	100½
Northw Ut 5¾	1968	98½	101½
North Tel 5¾	1983	98½	—
Que Nat Gs 5¾	1983	94	96
Que Nat Gas 6	1983	98½	100½
Que Tel 5¾	1983	98½	—
TC Pipe 5.85	1987	98¾	100½
Union Gas 5½	1977	97½	99½

IMMEUBLES			
Brant Coach 6	1978	94	—
Eaton B 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	100¼	102½
Loblaw 3½	1963	96½	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Anzlo-Cdn. Tel ("A")	$0.40		1- 9	10- 8
Avco Corp. (ord) (en $ EU)	$0.25	tr.	20- 8	30- 7
BC Sugar Refinery (ord et priv)	$0.25	tr.	30- 7	9- 7
Cdn Gen. Investment	(X)		15- 7	2- 7
Crown Cork & Seal (ord)	$0.75	tr.	16- 8	15- 7
Dom. Foundries & Steel (4¾% pr.)	$0.80		1- 8	8- 7
Federal Grain ("A")	$0.05	tr.	31- 7	16- 7
id. (priv)	$0.35	tr.	31- 7	16- 7
A. J. Freiman	(XX)		15- 7	30- 6
Maritime Electric (ord)	$0.20		2- 7	15- 6
McCabe Grain	$0.06	tr.	1- 8	15- 7
Third Cdn. Gen. Invest. (priv)	$0.62½	tr.	15- 7	30- 6
G. Tamblyn Co (ord)	$0.20	tr.	1-10	3- 9
id. (priv)	$0.30	tr.	1-10	3- 9
Schneider & Cie (ord)	6 francs		7- 7	7- 7
Thomson Paper Box	$0.03	tr.	1- 9	20- 8
Traders Bldg. Assoc.	$0.03	tr.	15- 7	7- 7

(X) Div-action de deux actions actuellement à 3% (valeur au pair de 10 cents) rachetables et non-cum. pour chaque action ordinaire déjà détenue.

(XX) Div-action de une action "A" pour chaque lot de 20 actions ordinaires déjà détenues, rachetables le 21 juillet.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Indust.	13 Serv. pub.	7 Banq.	85 Composé	8 nap. S.-grp.
Clôture — 29 juin	154.8	144.3	120.3	149.5	126.9
Clôture — 28 juin	155.2	145.0	121.1	150.1	127.3
Sem. dernière	162.9	149.9	125.2	156.9	131.8
Mois dernier	169.6	152.7	130.5	162.8	137.0
Haut — 1965	174.0	161.8	136.6	166.9	147.4
Bas — 1965	154.8x	144.3x	120.3x	149.5x	126.9x
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	116.9	129.7	118.2

X — nouveau bas

La reprise se poursuit vigoureusement

MONTREAL — Faisant suite à la tendance très ferme et fort active qui continue de se manifester à Wall Street, les cours sur tous les marchés nord américains sont plus élevés en matinée.

A midi, à Montréal, les indices des industrielles et des services publics sont en hausse de plus de 2 points chacun. Ceux des banques et papeteries gagnent près de 2 points chacun. L'indice composé s'inscrit en hausse de 2.2 à 151.7.

Les avances quoique généralement fractionnaires, dans certains cas vont jusqu'à 2 points.

Parmi les plus forts gagnants, Dominion Textile gagne 2 points et Canada Cement 1¼, B A Oil gagne 1¼. Les banques de Montréal, Royale et N.-Ecosse et aux papeteries, MacMillan Bloedel et Great Lakes progressent toutes de 1 point chacune.

Bell Tel., Falconbridge, Noranda, Stelco, Massey, Loeb et Simpsons gagnent ¾ chacune. Aluminium, IAC, Seagrams et Interprovincial Pipe gagnent ½ chacune.

Dans le secteur des minières et pétrolières, New Imperial gagne 13 cents à 1.83 et Chemalloy 19 à 1.20. Black Hawk gagne 10 cents à 3.15 et Jubilee Iron décline de 20 cents à 3.25.

* * *

TORONTO — Tous les secteurs du marché ont continué de gagner du terrain en matinée à la suite de la vive reprise qui se poursuit à Wall Street.

Plusieurs valeurs enregistrent des avances de 1 point ou plus. L'indice industriel s'élève de 2.31 et l'indice général gagne 2.19. Les métaux usuels gagnent 1.51, les pétroles de l'ouest 1.46 et les aurifères .65.

Canada Iron bondit de 2⅜ à 49½, Interprovincial Pipe gagne 2¾, Falconbridge gagne 1¾. Les banques de Montréal et N.-Ecosse et International Nickel progressent de 1 point respectivement.

Les aurifères sont calmes et légèrement plus élevées.

* * *

NEW YORK — L'atmosphère est très active et les avances sont très nombreuses, quelques-unes substantielles, au début de l'après-midi à Wall Street.

En première heure, le volume des transactions était déjà de 2,480,000 actions comparativement à 2,630,000 mardi alors qu'en fin de séance le total fut de 10 millions d'actions transigées.

A midi, l'indice industriel Dow Jones, base sur 30 titres industriels importants, se hausse de 11.08 à 862.48.

La moyenne des 60 titres, établie par la Presse Associee, se haussa de 3.6 à 315.5.

G. Motor, Ford et Chrysler gagnent plus de 1 point. US Steel, Republic et Jones & Laughlin gagnent ½. American Tel. gagne près de 1 et IBM gagne plus de 4 points.

* * *

LONDRES — Les cours fléchissent légèrement et le ton est calme à Londres aujourd'hui.

Les valeurs de premier plan affichent une tendance calme mais ferme.

Les titres côtés en dollars sont plus fermes. Parmi les titres canadiens qui enrégistrent des gains allant jusqu'à 2 points, se trouvent Abitibi, Algoma, Aluminium, Cons. Paper, Cominco, Hollinger, Inco, Noranda et Hudson Bay Oil & Gas.

BA Oil et CPR de même que les banques de Montréal et Tor-Dominion fléchissent légèrement.

* * *

PARIS. — Meilleure allure générale du marché. Les affaires restent calmes mais des reprises parfois appréciables sont enregistrées dans presque tous les compartiments français et étrangers. Le redressement de New-York la veille contribue déjà à rasséréner un peu l'atmosphère.

D'un autre côté, les opérateurs voient avec plaisir doubler le cap du premier semestre de l'année, en espérant que le marché retrouvera un peu de ton une fois terminées les ventes entraînées à la fois par la mauvaise liquidation de juin et l'échéance semestrielle. Enfin, l'évolution politique en Algérie semble appréciée en bourse dans un sens favorable. D'ores et déjà, des acheteurs prennent position dans l'espoir d'un raffermissement du marché tandis que le portefeuille collectif semble s'intéresser à différents titres particulièrement déprimés ces temps derniers.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. LESLIE & CO.

	Achat	Vente
Abela	8	9
Acronic	3	5
Advance RL	25	38
Amer Chib	8	10
Amcsic	—	25
Armera	½	1½
Atlas Chib	1	3
Bald Mt	6	11
Beauchemin

avis de DÉCÈS

ADDIY (Gaston) — A Montréal, le 30 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gaston Addiy, célibataire, demeurant à 7177 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et Société Coopérative de frais funéraires,
2251 rue Jean-Talon est,
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Matthieu où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLAIRE (Jean-Claude) — Subitement à St-Jovite, le 28 juin 1965, à l'âge de 28 ans, est décédé Jean-Claude Allaire époux de Claire Boudrias demeurant 3177 de Repentigny. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
25 avenue Laurier est
à 9 hres 30 pour se rendre à l'église St-Donat où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Joséphine) — A Montréal, le 29 juin 1965 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Jean Beauchamp, née Joséphine Gendron, mère de M. Jean-Laurent Beauchamp, Roger, Mme Laurent Lefebvre (Clairette), Mme Lionel Durocher (Yolande), demeurant au 5239 Bordeaux. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires
4848 Papineau
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Jean-Charles) — A Montréal, le 28 juin 1965 à l'âge de 62 ans est décédé M. Jean-Charles Beauregard, époux de Marguerite Longpré, père de Mme M. Dion (Jacqueline); Mme R. Dugas (Denise); Jean-Guy et Roger. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISAILLON (Roméo) — A Montréal, le 27 juin 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Roméo Bisaillon, époux de Liane Lalonde, demeurant au 12,070 James Morris. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri Bourassa est
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLOUIN (Eliza) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 78 ans, 6 mois, est décédée Eliza Fortier, épouse de feu Louis Blouin (pompier), demeurant à 9964 St-Hubert. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie Est
à 10 hres 15, pour se rendre à l'église St-Charles Garnier, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Léonide) — A Jacques-Cartier, le 29 juin 1965 à l'âge de 73 ans, est décédé Léonide Boileau, époux en 1eres noces de feu Alice Guay et en 2es noces de feu Florina Provencher, demeurant 1429 St-Jacques. Père de Mme Basile Lamarre (Simone), Mlle Cécile Boileau (Boisvert), Aline de M. Jean-Paul, principal de l'école Pierre d'Iberville et Aldas. Les funérailles auront lieu samedi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils Inc.,
1370 rue Ch. Chambly,
Jacques-Cartier
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église St-Charles-Boromée où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

services anniversaires

THOUIN (J.-Aurore) — Service anniversaire pour le repos de l'âme de J.-Aurore Thouin, de Repentigny, en l'église de la Purification, le 1er juillet, à 9 h. Recommandé par son épouse et ses enfants.

DECES



OSCAR RACICOT

A Boucherville, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans et 1 mois, est décédé M. Oscar Racicot, époux de Marguerite Martineau, demeurant au 517, rue St-Charles, Boucherville. Le défunt avait enseigné à Boucherville durant 49 ans. La dépouille mortelle est exposée au salon Charron et Tétrault, 581, rue St-Charles, Boucherville. Les funérailles auront lieu samedi, 3 juillet à 9 heures à l'église Ste-Famille, et l'inhumation se fera au cimetière de Boucherville.

DECES



IRENEE PEPIN

M. Irénée Pepin, demeurant à 4569, rue St-André est décédé à Montréal le 28 juin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, Jeanne Payer, ses deux filles, Mme Maurice Aubry (Marguerite), de Détroit, Mme Marcel Lafrenière (Denise); ses soeurs Mme Emile Meloche (Angeline), Mme Albert Dufort (Marie-Jeanne) et Mlle Marie-Estelle Pepin, de Ville St-Laurent, ainsi que des petits-enfants. La dépouille mortelle partira des Salons Georges Vandelac, 4340, St-Denis pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré vendredi à 9 heures. Lieu de la sépulture à la Côte-des-Neiges.

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

BOULAY (Aldéa) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Théodule Boulay, née Aldéa Cailloux, mère du lieutenant-colonel R. Paul Boulay, de Philippe; ses belles-filles, Mme Paul Boulay(Rachel Robert), Mme Philippe Boulay (Marguerite Day); ses petits-enfants François et Robert; soeur de M. Odilon Cailloux, de Mlle Marie-Anne Cailloux, Mme René Chapleau (Marie-Ange Cailloux) et Rosaire Cailloux. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira du centre
Notre-Dame du Bon Conseil
65 rue Dorchester est
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, boul. Gouin est, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Direction : Société Coopérative des Frais Funéraires

CARDINAL (Lucienne) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 30 juin 1965, à l'âge de 60 ans, est décédée Lucienne Pilon, épouse de Emile Cardinal, demeurant à 2, rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
107 rue Ste-Anne
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Ste-Anne-de-Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Thomas) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Thomas Cantin, époux de Béatrice Fortier, demeurant au 42 rue Laurier à Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay et Fils
144 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUX (Léa) — A Duvernay, le 29 juin 1965, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Julien Chalifoux, née Léa Michaud, mère de Fernand, Maurice, Mme Claude Bourcier (Claire), Mme Gilles Brunet (Denise). Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa Est
pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Roland Hérard) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Roland Hérard Charlebois, époux de Louise Barette. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEROUX (Mario) — A Verdun, le 29 juin 1965, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme veuve Joseph Cléroux, née Marie Chesnel, demeurant 3824 Ethel. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (Héléna) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Louis Philippe Daigle, née Héléna Larochelle, demeurant 530 Bourbonnière. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240 rue Adam
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Mathias où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAIGLE (Léa) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Arthur Daigle, née Léa Perreault, demeurant à 529 Frontenac. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Gauthier Enrg.
2521 rue Ste-Catherine est
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Mtl ou le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAME (Délima) — A Maple Grove, le 28 juin 1965, à l'âge de 95 ans est décédée Mme Achille Dame née Délima Dessambeau, demeurant à 53 rue St-Laurent, à Maple Grove. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127 rue Ellice, à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de Maple Grove où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Antoinette) — Aux Cèdres, le 28 juin 1965, à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Antoinette Denis, fille de feu Charles Denis et d'Evangéline Leroux. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira
de la demeure de sa mère
Rang St-Dominique, aux Cèdres
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Bissonnette et Frères, des Cèdres.

DESCHENES (Albertine) — A Montréal, le 30 juin 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Ernest Deschênes, née Albertine Blanchette, demeurant au 8475, St-Urbain. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira de la
Résidence funéraire Georges Godin,
10,540, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLIPPES (Alain) — A St-Jacques le Mineur, le 27 juin 1965, à l'âge de 17 ans, est décédé accidentellement Alain Deslippes, fils de feu Urgel Deslippes et de Simone Bergeron, demeurant à St-Philippe de Laprairie. Neveu du Dr Gaston Deslippes. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Leon Poissant & Fils
St-Philippe
pour se rendre à l'église St-Philippe où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (René) — A Montréal-Nord, le 29 juin 1965, à l'âge de 66 ans, est décédé René Desrochers, fils de feu Euclide Desrochers et de feu Lise Miron, demeurant 4143 rue Du Progrès. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130 boul. Pie IX,
pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Joseph) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé Joseph Filion, époux de feu Azilda Lachance, demeurant chez sa fille, Mme G.E. Boulay, 1925 Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. S Vallée Ltée
6821 rue St-Hubert
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FITZSIMONS (John) — A Le Moyne, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé John Fitzsimons, époux de feu Ida Champagne, demeurant à 1507 Laforest. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
527 rue Ste-Hélène, Longueuil
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Josaphat où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Exoride) — A Montréal-Nord, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans est décédée Mme veuve Eugène Fortin née Exoride Corbeil, demeurant à 4148 De Castille. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.
11130 boul. Pie-IX
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rivière des Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Marie) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 94 ans 3 mois, est décédée Mlle Marie Gagnon, fille de feu Jérôme Gagnon et de feu Domithide Tardif, demeurant 3560 avenue Marcil; tante de Rose Gaudreau. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
à 8 h. 45, angle Boul. Décarie et ave N.D.G. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mercredi à 1 heure.

GAZAILLE-LUPIEN (Octavie) — A Montréal, le 29 juin 1965 à l'âge de 88 ans est décédée Octavie St-Onge, épouse 1ères noces de Louis-Albani Gazaille et en 2es noces de feu Wilfrid Lupien. Mère de M. Dunais Gazaille, des Produits Gaza Inc. M. Arthur Gazaille, tavernier, de Valérien et Aurore Gazaille. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Frédéric de Drummondville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Sam) — A St-Lin, le 28 juin 1965, à l'âge de 92 ans est décédé M. Sem Goulet, célibataire. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
F. Joly & Fils Ltée
256 12e ave
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera chanté à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville où un libéra sera chanté lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KNAPP (Achille) — Subitement, à Mont-Tremblant, le 29 juin 1965, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Achille "Al" Knapp, époux d'Esther Hervieux, demeurant au lac Ouimet. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
R. Van Chesteing,
à St-Jovite,
pour se rendre à l'église paroissiale de Mont-Tremblant, où le service sera célébré à 4 heures p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE (Guy) — A St-Vincent-de-Paul, le 27 juin 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Guy Lacasse, épicier-boucher à St-Vincent-de-Paul, époux de Fernande Langevin, demeurant au no 4915 rue Beausoleil. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
1039, rue Du Collège
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGANIERE (Maurice) — A Ste-Anne-de-la-Pérade, le 28 juin 1965, à l'âge de 76 ans 11 mois est décédé M. Maurice Laganière, époux de feu Olive Blais, demeurant à Ste-Anne-de-la-Pérade. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Hivon
à Ste-Anne-de-la-Pérade
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-la-Pérade où le service sera célébré à 3 h. p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Gisèle) — Accidentellement à Cumberland, Ontario, le 26 juin 1965, à l'âge de 26 ans, est décédée Mme veuve Yvon Lalonde, née Gisèle Bertrand, fille de M. Jean Bertrand, marchand général, à l'Orignal et de Alice Scott. Soeur de MM. Louis et Pierre de l'Orignal, Gilles d'Ottawa, Gaetan de Cornwall, Jacques et Claude de Montréal, Guy, Hubert et Alain de l'Orignal, de Mmes Jacques Parisien d'Ottawa, Raymond Séguin de Montréal, de la Rev. Soeur Guy de la Croix, des Srs de la Sagesse, à Eastview, Mlles Rachel et Danielle de l'Orignal, Ont. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

in memoriam

LEGAULT (Réal) — A la mémoire de notre seul frère décédé le 28 juin 1964. Déjà 1 an que tu nous as quittées. Nous ne t'oublions pas. Du haut du ciel veille sur nous. Tes soeurs : Georgette, Cécile, Gabrielle, Simone, Germaine et Béatrice.

LALONDE (Yvon) — Accidentellement à Cumberland, Ontario, le 26 juin 1965, à l'âge de 26 ans, est décédé M. Yvon Lalonde, époux de feu Gisèle Bertrand, fils de M. J. Omer Lalonde, et de Stella Charbonneau, frère de M. Daniel Lalonde, de Mmes Gaétan et Claude Bertrand, et de Mlle Ghislaine Lalonde de l'Orignal, Ontario. Les funérailles collectives jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Noël Ltée
416 rue McGill, Hawkesbury
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Wilfrid) — A St-Janvier, le 29 juin 1965, à l'âge de 64 ans 8 mois, est décédé M. Wilfrid Lapointe, époux de feu Marianne Desjardins, demeurant à 24 Victor ouest, St-Janvier. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Aubin
35 rue Victor ouest, St-Janvier
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPRISE (Amédée) — A Montréal, le 28 juin 1965 à l'âge de 80 ans est décédé M. Amédée Laprise, époux de feu Cécile Larivée, demeurant au 2575 Fletcher. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
à 8 h. 45, angle Boul. Décarie et ave N.D.G. pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Armand) — A Iberville, le 28 juin 1965 à l'âge de 56 ans est décédé M. Armand Larivière, épicier, époux de Rita Lalonde, demeurant au 835, 1ère rue. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée,
626, 1ère rue
pour se rendre à l'église St-Noël-Chabanel, d'Iberville où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Onésime) — A St-André d'Argenteuil, le 28 juin 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Onésime Lavoie, époux de Alice Lalande, demeurant à la Baie de St-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Bertrand Ladouceur
à St-André d'Argenteuil
pour se rendre à l'église paroissiale de St-André d'Argenteuil où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMYRE (Hormisdas) — A Montréal, le 27 juin 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Hormisdas Lemyre, époux de feu Yvonne Clermont. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet
1922 Boul. Rosemont
pour se rendre à l'église St-Jean Berchmans, où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture ou un libéra sera chanté à Louiseville. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIZOTTE (Cécile) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 47 ans est décédée Mlle Cécile Lizotte, fille de feu Joseph-Arthur Lizotte et de Virginie Baribeau, demeurant au 8313, 24e Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALLETTE (Eloi) — A Pointe-Fortune, comté Vaudreuil, le 28 juin 1965, à l'âge de 61 ans est décédé M. Eloi Mallette, époux de Laura Besner, demeurant au rang de la Baie de Rigaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & fils
à Rigaud
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARRIOTT (Laura) — A Montréal, le 28 juin 1965, dans sa 78e année, est décédée Laura Demers, épouse de feu Thomas Harry Marriott, mère de Gordon, soeur de Mme C.A. Kirkland et tante de l'Honorable Claire Kirkland-Casgrain. Exposée au salon mortuaire
D. A. Collins,
5610 rue Sherbrooke ouest.
Service funèbre en l'église catholique de ville St-Pierre, vendredi à 10 a.m. et de là au cimetière de Pointe-Claire.

MARSOLAIS (Herminie) — A L'Assomption, le 28 juin 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Stanislas Marsolais, née Herminie Meunier, demeurant à 303 St-Jacques. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Edgar Guilbault
371 boul. l'Ange Gardien
pour se rendre à l'église paroissiale de l'Ange-Gardien où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Antoinette) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Antoinette Ouellette, demeurant rue Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand
4228 rue Papineau
à 7 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PALOUCHUCK (Georges) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 45 ans, 8 mois, est décédé M. Georges Palouchuck, époux de Pauline Heatcoat, demeurant au 7035 Beaulieu. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2805 rue Allard
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St. John Orthodox Church, 660, 6e Avenue, Lachine où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Irenée) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 71 ans, 3 mois est décédé M. Irénée Pépin, époux de Marie Jeanne Payer, demeurant à 4569 St-André. Il laisse dans le deuil, ses 2 filles, Mme Maurice Aubry (Marguerite de Détroit) Mme Marcel Lafrenière (Denise de Montréal), ses trois soeurs, Marie, Estelle, Angéline et Marie-Jeanne et 5 petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 8 h. 55 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RACICOT (Oscar) — A Boucherville, le 29 juin 1965, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Oscar Racicot, époux de Marguerite Martineau, ancien professeur d'école à Boucherville pendant 49 ans, demeurant à 517 St-Charles. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault
581 rue St-Charles, Boucherville
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Famille de Boucherville où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBIDOUX (Jean-Baptiste) — A Verdun, le 28 juin 1965, à l'âge de 72 ans est décédé Jean-Baptiste Robidoux, fils de feu Victor Robidoux et de feu Mathilda Laurin. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCH (Lucien) — Subitement à Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Lucien Roch, époux de Julienne Daoust, père de Mme Jean-Guy Forget (Henriette). Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, rue Fleury Est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de St-Timothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHETTE (Phillas) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Phillas Rochette, époux de feu Alberta Beaupré, demeurant à 3302 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Ste-Marthe sur le Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUGGIERO (Giacomo) — Décédé à sa demeure de Greenfield Park, lundi le 28 juin 1965, dans sa 69e année, époux bien-aimé de Justine Distefano, père de Mme G. Pitts (Lucy), Mme J. Barrière (Micky), John, Albert et Arthur et frère de Ferdinand Ruggiero. Exposé en la chapelle de
J. P. Feron and Sons
2252 rue St-Antoine.
Service funèbre en l'église Ste-Anne, vendredi à 9 hrs 30 a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

SASSEVILLE (Hector) — A Montréal, le 28 juin 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Hector Sasseville, époux de Marie-Ange Robinson. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SURPRENANT (Jean-Baptiste) — A St-Isidore de Laprairie, le 29 juin 1965, à l'âge de 80 ans est décédé Jean-Baptiste Surprenant, époux en 1eres noces de Dorothée Martin et 2èmes noces de Emilienne Pouliot. Les funérailles auront lieu samedi le 3 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Elie Primeau & Fils
St-Isidore
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREPANIER (Anna) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Joseph Trépanier, née Anna Baker, demeurant à 8403 Esplanade, mère de Corine (Mme M. Payette), Gay (Mme G. Richer), Anita (Mme W. Barnard), Marie (Mme I. Campbell), Yvette (Mme M. Olinyk), Yvonne (Mme D. O'Brien), Terry (Mme D. M. Reid), Doris, Elmo, Joseph. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Eugène) — A St-Eustache, le 28 juin 1965 à l'âge de 70 ans est décédé Eugène Trudeau, époux de Marthe Raby, demeurant au 115, rue St-Louis, St-Eustache, père de Marguerite (Mme Augustin Grimard), contracteur général; Gertrude (Mme Alban Mallette), directeur de funérailles; Marie-Marthe (Mme Roland Légaré), ajusteur d'assurances; Laurent Trudeau, employé au Bell Telephone. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette,
146, rue St-Louis,
St-Eustache
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Eustache où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOTTE (Madeleine) — A Montréal, le 29 juin 1965, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Paul Turcotte, née Madeleine Lapointe, demeurant 19 rue Meunier, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu vendredi le 2 juillet. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa Est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Claude où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

naissance

PHILLIPS — Charles et Mariette, née Soucy, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, à l'hôpital Royal Victoria, le 28 juin 1965.

Nécrologie

Roland-H. Charlebois

A la suite d'une courte maladie est décédé, mardi, M. Roland-H. Charlebois, enlumineur et dessinateur de grande réputation. Né à Montréal en 1906, M. Charlebois après ses études au Mont Saint-Louis, s'inscrivait à l'Ecole des Beaux-Arts où il graduait avec haute distinction, prix spécial et médaille de vermeil. Puis M. Charlebois alla se perfectionner à l'Americain School of Design.

D'abord dessinateur senior à la Montreal Tramways, il passe ensuite à l'Ecole des Beaux-arts au titre de professeur et de chef de la section du dessin. De 1943 à 1946, il sert dans l'armée active outre-mer (capitaine) et à son retour au pays il est nommé directeur de l'Ecole des Beaux-arts, poste qu'il occupera jusqu'en 1957. Fellow de la Royal Society of Arts ; ancien président du Conseil canadien des Arts et membre du comité des acquisitions du Musée des Beaux-Arts de la métropole, M. Charlebois était également réputé pour ses travaux d'enluminure.

On lui confia notamment, les adresses présentées au Prince de Galles, à Stanley Baldwin, à George VI, à la reine Elisabeth de même que le dessin des armoiries de la province de Québec, de la ville de Montréal, ainsi que la reliure de documents précieux tant publics que privés.

Au moment de son décès M. Charlebois était chargé de la rédaction de l'histoire du régiment Les Fusiliers Mont-Royal.

Il laisse dans le deuil sa femme, née Barrette (Louise), directrice de l'enseignement des Beaux-Arts à la Commission scolaire d'Outremont ; ses soeurs Mmes